





MÉMOIRES  
DE  
LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE-SUR-MER.



MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT  
DE BOULOGNE-SUR-MER.

1864-1865.



BOULOGNE-SUR-MER.

IMP. DE CHARLES AIGRE, 3, RUE DES VIEILLARDS.

1866.

Per. 8°  
12232



Q U A T R E

CIMETIÈRES MÉROVINGIENS

DU BOULONNAIS,

*Mémoire lu en séance par M. l'abbé D. HAIGNERÉ,  
secrétaire général, les 1<sup>er</sup> mars et 5 avril 1865.*

---

**I N T R O D U C T I O N .**

---

Sur tous les points du pays, des ouvriers remuent chaque jour le sol de nos campagnes pour les besoins nombreux de l'industrie humaine. Tandis qu'ils vaquent à leurs durs labeurs, soit qu'ils tracent des voies utiles sur le penchant des côteaux, soit qu'ils labourent les plaines et y creusent des fossés d'irrigation, soit qu'ils cherchent la pierre ou le marbre cachés dans les veines de la terre, souvent ils rencontrent les vestiges d'un autre âge, des armes rongées de rouille, des casques recouvrant un crâne vide, et des ossements qui leur paraissent plus grands que nature, au milieu de leurs sépultures entr'ou-

verts (1). Le poète a chanté dans des vers immortels l'émotion du laboureur, en présence de ces apparitions soudaines, qui le font songer aux exploits renommés des héros légendaires ; mais malheureusement il est fort rare que ces découvertes profitent à la science. Presque toujours la curiosité aveugle, ou la stupide indifférence des inventeurs, se hâte de tout briser, de tout disperser, de tout anéantir, avant qu'on ait eu le temps de demander à ces vieux morts s'ils n'avaient pas quelque chose à raconter aux vivants.

Des circonstances particulières, probablement tout exceptionnelles, m'ont favorisé sous ce rapport. Dans le court espace des sept années qui viennent de s'écouler, j'ai été appelé quatre fois à étudier le muet langage de ces revenants d'outre-tombe, et quatre fois j'ai pu reconnaître, dans tout l'appareil de leur fière attitude, les bataillons armés des Francs nos ancêtres. Ils se sont là montrés à moi tels que la mort les avait surpris, et tels qu'une main amie les avait couchés dans leur lit de repos, la tête nue, comme des guerriers invulnérables, la main droite posée sur le

(1) Virgile, *Georg.* I. 493 et suiv :

Scilicet et tempus veniet, quum finibus illis,  
Agricola, incurvo terram molitus aratro,  
Exesa inveniet scabra rubigine pila.  
Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes.  
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

glaive du combat, ou sur la framée vigilante, les genoux couverts par le bouclier, les reins serrés par des baudriers de cuir que retenaient des boucles robustes, les pieds appuyés sur le vase mystérieux qui avait contenu quelque breuvage rafraîchissant. A côté d'eux, gisaient leurs épouses ou leurs filles, encore toutes glorieuses de leurs riches colliers, de leurs étincelants bracelets d'ambre rouge et de verroteries aux mille nuances; les oreilles décorées de larges boucles d'argent ou de bronze, avec de merveilleux pendants en or; la poitrine ornée de fibules ou de broches de même métal, avec des épingles d'une grande élégance; la ceinture présentant, comme celle des hommes, des boucles finement ciselées, qui avaient servi à fermer une courroie, à laquelle étaient attachés par un anneau divers instruments de toilette. Dans ces nécropoles, j'ai trouvé même des enfants, reconnaissables à la petitesse de leurs frêles ossements et aux jouets dont la tendresse maternelle n'avait pas voulu les priver, même au-delà de cette vie.

C'était une coutume familière aux peuples antiques d'ensevelir ainsi les défunts avec les objets qu'ils avaient aimés. Aujourd'hui que nos morts s'en vont à leur dernière demeure sans rien emporter de ce qui fut à leur usage, nous avons peine à comprendre les motifs qui guidaient la conduite de nos pères. Cependant, si nous y regardons de près, nous serons obligés de reconnaître qu'ils ne faisaient que suivre en cela

les instincts les plus sérieux de la nature humaine. En effet, si ces peuples n'avaient pas attendu par delà la mort une vie nouvelle, s'ils n'avaient pas pensé que l'homme ne s'éteint pas avec le dernier souffle qui expire sur ses lèvres, s'ils n'avaient pas cru que le trépas n'est qu'un passage à une autre patrie, auraient-ils donné à l'époux ses armes, à l'épouse sa parure ? Le christianisme n'a point répudié ces traditions. Dans les tombes du moyen-âge on retrouve constamment le calice du prêtre, la crosse du prélat, et les restes des ornements sacerdotaux avec lesquels ont été inhumés la plupart des dignitaires ecclésiastiques.

Pour en revenir aux sépultures des Francs, elles nous donnent sur les mœurs et les usages de ces peuples les notions les plus authentiques et les plus intéressantes. On y peut apprendre ce qu'on chercherait en vain dans l'histoire, les caractères ethnologiques de la race, la taille moyenne des individus, le degré de civilisation intellectuelle qu'ils avaient atteint. On y peut aussi étudier les produits de leur industrie, comme on le ferait dans la plus riche exposition internationale.

Les orfèvres, déjà fort ingénieux à ménager les matières précieuses, afin de faire à peu de frais des choses brillantes, savaient merveilleusement travailler l'or et l'argent, y appliquer de légers filigranes, y enchâsser des verroteries chatoyantes, et faire avec ces riens des œuvres

remarquables comme effet, et comme agencement de couleurs. Les fibules orbiculaires, avec ornements cruciformes ou trilobés; les broches ornithomorphiques, les pendants d'oreilles de forme hexagonale, les têtes d'épingles imitant des bouquets de fleurs, tout est construit en minces feuilles d'or ou d'argent doré, rehaussé par des parcelles de verre rouge, bleu ou jaune, ou par des boules de mastic dont la couleur a disparu. Ces procédés de fabrication dénotent un art qui n'était pas en décadence, et un perfectionnement industriel qu'on ne soupçonnait point avoir existé sous les rois fainéants. D'un autre côté, l'abondance avec laquelle ces bijoux sont rencontrés dans nos cimetières, prouve que les populations qui vivaient dans nos campagnes ne dédaignaient pas d'étaler l'éclat du luxe à côté de l'appareil des combats.

Cependant les arts du dessin, autant qu'on en peut juger par les monnaies et par quelques esquisses burinées sur le bronze, étaient tombés dans une effroyable décadence, pour la représentation de l'homme et des animaux. Le dessin géométrique survivait seul, habile à tracer des zig-zags, des feuilles imbriquées, des entrelacs de toutes sortes, vivement enchevêtrés. On trouve là, sur le bronze ou sur l'os, tous les ornements dont s'est emparée plus tard l'architecture qu'on appelle Byzantine. Ce fait mérite attention. Quand on voit les orfèvres mérovingiens, les maîtres, ou les disciples de saint Éloi, employer, au VII<sup>e</sup>

et au VIII<sup>e</sup> siècle, tout ce système de décoration, a-t-on le droit d'attribuer à l'influence orientale, et de donner comme un fruit des croisades, la réapparition de ces motifs dans la sculpture ornemaniste du XI<sup>e</sup> ?

La fabrication du fer était dans une situation florissante. Les armes des soldats, la longue épée, le coutelas de guerre, la lourde hache, la lance effilée, les couteaux, devaient être battus sur l'enclume. On ne suivait point, comme aujourd'hui, un modèle uniforme et réglé; mais l'ouvrier avait pleine liberté pour le détail, tout en se conformant à un type convenu :

Facies non omnibus una,  
Nec diversa tamen.

D'autres travaux plus difficiles lui étaient demandés, — l'*umbo* de bouclier, dont il lui fallait faire d'une seule pièce, au repoussé, la cavité destinée à protéger la main; — les boucles de ceinture, soit des femmes, soit des hommes, avec des pièces d'accompagnement, couvertes d'un métal plaqué qu'il fallait évider à jour; — des poinçons, des rivets, des clous de toute espèce, des clefs, des ciseaux de femmes en façon de *forces*, des fermoirs de sacs, et autres menus objets.

Toutes les industries de ces vieux temps ont laissé dans le sein de la terre des échantillons de leurs produits. On y retrouve le cuir des baudriers, les minces douves en bois de la *seille*

cerclée de fer ou de cuivre, et jusqu'aux plus délicats tissus de laine ou de lin, qui restent empreints, ou pour mieux dire métallisés, sur la rouille du fer.

La céramique mérovingienne, quoique d'un caractère visiblement imité de l'art romain, n'est pas d'une facture indifférente. Elle se distingue principalement par des ornements imprimés à la roulette, dont quelques-uns sont d'un effet très-original.

L'art du verrier était resté florissant, si j'en juge par les objets qui proviennent de divers cimetières analogues au nôtre; mais les vases de cette nature font presque défaut dans notre pays.

A l'art du verrier doit se rattacher nécessairement la fabrication des verroteries. Il y en a de toutes formes et de toutes nuances, les uns en verre proprement dit, d'autres en terre cuite rehaussée de diverses couleurs, dont l'emploi et l'agencement demandaient une certaine connaissance pratique de la fusion et de la coloration artificielle des substances siliceuses.

Ainsi, au défaut de l'histoire, qui se tait presque absolument sur les siècles auxquels ont appartenu les générations dont nous exhumons la dépouille, ces générations se lèvent d'elles-mêmes, à notre appel, et viennent dire quel rang leur époque a tenu dans l'ordre de la civilisation.

Pour qu'on ne les confondit point avec des nations plus anciennes ni avec des peuples plus modernes, ces messagers du passé ont pris le

soin de nous présenter des monuments authentiques de l'âge où ils ont vécu. Childéric s'est montré à nos pères, en 1654, avec l'anneau sigillaire qui lui servait à signer son nom. D'autres ont gardé dans leur ceinture, en réserve pour M. l'abbé Cochet, plusieurs monnaies des rois qui régnaient en Neustrie. Un de ceux que j'ai trouvés à Hardenthun, près Marquise, avait au doigt un anneau d'or dont le chaton était formé d'un *triens*, ou tiers de sol d'or, au nom du monétaire Charemundus. Rapproché d'autres pièces analogues, ce *triens* a été reconnu pour appartenir à la fin du VII<sup>e</sup> siècle; et c'est là un sérieux élément de critique, pour arriver à déterminer la date approximative de l'inhumation.

Il doit y avoir dans la période mérovingienne, comme dans toutes les périodes qui ont eu une certaine durée, des phases fort différentes, s'accusant par de profondes transformations dans les arts. Les orfèvres de Childéric, en 480, ornent leurs fibules de verroteries cloisonnées. Deux siècles plus tard, ceux des rois fainéants affectionnent les filigranes et sont beaucoup plus sobres dans l'emploi des pierres de couleur. L'armement des soldats ne paraît pas non plus être resté le même. En effet, tandis que les guerriers de la première époque comptent dans leurs rangs beaucoup d'hommes qui portent la francisque, c'est à peine si chez nous on rencontre encore çà et là quelque rare exemple de l'emploi de cette arme. Pourtant, l'origine saxonne

de la race demeure toujours caractérisée par le *scramasaxe*, ou couteau de combat, que l'on retrouve invariablement dans tous les cimetières, et dont un poète dit :

Quippe brevis gladius apud illos *saxa* vocatur  
Unde sibi nomen Saxo traxisse putatur (1).

En remarquant dans les plus modestes villages ces sépultures agglomérées que la terre couvrait discrètement de son manteau, on est en droit de se demander pour quel motif tant de guerriers Francs se sont là fait ensevelir. Les flancs escarpés du Montlambert, la plaine du Pont-Feuillet, les incultes mamelons d'Harden-thun et d'Uzelot n'étaient à proximité d'aucune forteresse, ni dans le voisinage immédiat d'aucune localité importante. D'autre part, les cimetières explorés renfermaient trop de femmes, et offraient trop de régularité pour permettre de supposer qu'on les eût ouverts à la suite d'une bataille. Tout annonce une population sédentaire, fixée, pendant un certain laps de temps, à quelque distance du lieu des inhumations.

S'il en est ainsi, comment expliquer le séjour prolongé que ces nombreux hommes d'armes ont fait avec leur famille sur ces points très-secondaires de notre territoire ? Je ne vois guère

(1) Engelhusius, ap. Du Cange, *Glossar.* verbo *Saxa.*

—Le bénédictin Witikind, mort vers 963, dit aussi : *cultelli enim nostra lingua saxs dicuntur, ideoque Saxones nuncupatos.*

qu'une hypothèse à proposer pour répondre à cette question.

Il est certain que les nations germaniques vivaient en tribus nomades, promenant avec elles leurs familles tout entières, d'un campement à un autre. Tacite en témoigne expressément : *Non fortuita conglobatio turmam aut cuneum facit, dit-il, sed familiæ et propinquitates* (1). Ces habitudes n'ont pas dû se modifier promptement. Pour se bien rendre compte de l'état de la société française après les invasions du Ve siècle, il est nécessaire d'y considérer en présence deux éléments bien distincts : le gallo-romain vaincu, établi dans les villes et les campagnes, et s'y livrant à l'industrie, au commerce, à l'agriculture; le Franc vainqueur, portant seul les armes, levant des tributs, et régnant en maître sur l'ancienne population asservie. Il a dû s'écouler des siècles, avant que le mélange des deux races fût accompli d'une manière sensible. Les conquérants, peu accoutumés à d'autres métiers qu'à celui des combats, ont dû se résigner bien tard à quitter l'oisiveté des camps. Aussi, pour ma part, après étude minutieuse de leurs cimetières, je me persuade qu'au VIII<sup>e</sup> siècle, on les voyait encore dans leurs baraques d'argile ou de clayonnage, campés sur des éminences au milieu de nos campagnes, dominant le pays d'alentour, vivant de contribu-

(1) *De Moribus German.* VII.

tions et d'impôts, prêts à partir pour une expédition lointaine au moindre signal de leurs chefs. Leur race commençait peut-être à se fusionner avec la race indigène; peut-être ces femmes si vaniteuses de leur parure étaient-elles les filles des anciens gaulois; mais à coup sûr les guerriers germains continuaient de rester séparés du reste de la population, conservant leur physionomie native et les mœurs de leurs ancêtres.



I.

**CIMETIÈRE DE PINCTHUN, OU D'ÉCHINGHEN,  
AU PIED DU MONTLAMBERT.**

---

Découvert, au mois de novembre 1857, par des ouvriers extracteurs de pierre à chaux, ce cimetière renfermait quarante-neuf tombes rangées sur quatre lignes à peu près régulières, (V. la planche I). On y comptait vingt hommes de guerre, tous armés du scramasaxe. Neuf d'entre eux portaient la lance ; aucun n'avait ni épée, ni bouclier, ni francisque. Parmi eux se trouvaient seize femmes, dont six avaient des bijoux d'or ; deux enfants, dont l'un également paré de bijoux ; et onze corps dont on n'a pu déterminer d'une manière assez certaine ni le sexe ni la profession.

I.

GUERRIERS.

Les guerriers qui avaient été ensevelis avec la lance étaient sans contredit les personnages les plus importants de cette assemblée funèbre. Leur arme favorite, cette framée qu'ils aimaient à brandir menaçante sur la tête de leurs ennemis,

gisait à leur côté, placée à droite, la pointe en bas. La planche III en représente quatre, de différentes formes (n<sup>os</sup> 4, 5, 6 et 9) provenant des tombes n<sup>os</sup> 17, 38, 16 et 42. Une douille qu'on aperçoit à la base servait à les fixer au bout de hampes en bois, dont la trace se retrouve partout.

La lance ne dispensait point du scramasaxe. C'était, comme je l'ai déjà dit, l'arme caractéristique des saxons. Le nom dont on l'appelle est donné par Grégoire de Tours, et signifie *couteau de guerre* (1). C'est bien là le *culter validus* qui, chez l'historien des Francs, est synonyme de *gladius* ; forte lame, d'un demi centimètre d'épaisseur au dos, avec une largeur de cinq à sept centimètres, tranchant d'un seul côté, emmanchée par une soie longue et robuste dans une poignée en bois. On y remarque, sur le plat, des rainures longitudinales dont on n'a pas jusqu'ici donné une suffisante explication. Tout ce qu'on en sait, c'est que Frédégonde, quand elle envoya des sicaires pour assassiner Childebert II, fit creuser plus profondément que d'habitude les rainures de leurs scramasaxes, afin d'y mettre du poison : *Duos cultros ferreos fieri præcepit ; quos etiam caraxari profundius et veneno infici jusserit* (2). Ailleurs

(1) *Scrama* paraît être le radical teutonique de notre mot *escrime* ; on a vu plus haut que *sax* signifie couteau.

(2) Lib. VIII. 21.— Si Augustin Thierry avait connu les scramasaxes, il n'aurait point traduit *caraxari* (creuser) par les mots *ciseler* et *couvrir de figures en creux*. (Récits des t. m.)

Grégoire de Tours avait dit *cultris validis quos vulgo scramasaxos vocant infectis veneno* (1).

La planche III, nos 1, 2, 3, 7 et 8, reproduit le dessin des scramasaxes qui ont été trouvés dans les tombes nos 38, 6, 30, 29 et 24, tous de différentes dimensions. Cette arme était ordinairement renfermée dans une gaine de cuir. Les tombes n° 16 et 43 nous ont donné, l'une un fragment de la petite bande de bronze qui en protégeait l'entrée, l'autre des restes de la garniture de même métal qui se trouvait rabattue de chaque côté et fixée par de petits clous.

Outre le couteau de combat, les guerriers francs portaient toujours avec eux un couteau de moindre dimension, semblable pour la forme au scramasaxe, mais destiné selon toute apparence aux usages ordinaires de la vie. Ce couteau se retrouve à peu près dans toutes les tombes.

Pour suspendre les armes à la ceinture, il était nécessaire d'employer le baudrier, qu'on décorait de plaques métalliques plus ou moins ornées. C'est encore là un des objets caractéristiques des peuples saxons. On se rappelle Clovis distribuant aux Francs de Ragnacaire des baudriers de faux or, pour les récompenser de leur trahison (2); et on lit dans Grégoire de Tours cette description d'un baudrier vraiment royal, *baltheum magnum ex auro lapidibusque pretiosis ornatum* (3).

(1) Lib. IV. 52, à propos de l'assassinat de Sigebert.

(2) *Baltheis aureis*, Lib. II. 42.

(3) Lib. X. 21.

Ceux des Francs de nos campagnes n'ont pas cette magnificence. Ils sont en bronze, en potin, en fer ciselé, avec incrustation d'argent ou d'étain. La courroie de cuir a disparu, sans laisser autre chose que des traces ; mais il reste la boucle, avec son ardillon, les deux plaques qui l'accompagnent (pl. VIII, n° 1), et plus rarement l'appendice carré qui servait de terminaison à la partie mobile.

Il est bon de faire remarquer que sur les neuf guerriers armés de la lance, cinq avaient des baudriers en bronze ou en potin, tandis que trois seulement les avaient en fer. Je dois aussi ajouter que l'un d'eux avait sur la poitrine un fer de flèche ou de javelot, de huit centimètres de longueur, et que deux autres portaient à leur ceinture une espèce de forte aiguille, ou de poinçon, en fer, dont la tête est percée d'un trou. On en ignore la destination et l'emploi (1).

Les tombes n°s 16, 17, 29 et 34 étaient les seules de cette catégorie qui renfermassent un vase en terre, déposé aux pieds du défunt. A quoi ces vases avaient-ils servi ? Faisaient-ils partie de l'équipement militaire, comme aujourd'hui le bidon du troupier ? Ont-ils été déposés dans la tombe

(1) Ce sont peut-être des *vrilles*, car M. l'abbé Cochet m'a dit en avoir trouvé, qui étaient encore armées d'un pas de vis, à l'extrémité. *Vrilles*, *poinçons* ou *alènes*, c'est tout un. Je crois avoir aussi trouvé de ces objets avec des pas de vis, sans deviner ce que pouvait être le renflement carré que je remarquais vers la pointe, et qui a été brisé dans le nettoyage.

comme un viatique, pour le trajet du grand passage? Ont-ils contenu l'eau lustrale des rites païens, ou l'eau bénite des cérémonies chrétiennes? On ne le sait (1). D'un autre côté, comment se fait-il que tous n'en aient point possédé? Peut-être quelques-uns des cadavres ont-ils été ensevelis avec des vases en bois tourné, matière plus fragile, dont il ne subsisterait aucun vestige; mais c'est là un problème que je ne puis résoudre. Il n'y avait point de vase de verre. Un des guerriers, le n° 32, possédait une fort jolie petite *seille* en bois, à douves très-minces, cerclée de fer dans le bas, et bordée à la partie supérieure par une large feuille de cuivre avec oreillons fort élégants, auxquels s'attachait une anse que je n'ai pu recueillir. L'oxide de cuivre a conservé remarquablement dans la terre, pendant près de dix siècles, ces légers produits de la tonnellerie mérovingienne.

Onze guerriers, de moindre importance, n'étaient armés que du scramasaxe et du couteau, suspendus à un baudrier fermé par une boucle

(1) Les frères Lindenschmit ont trouvé des noixelles dans les vases de bronze des Francs de Selzen : (*Das Germanische Todtenlager bei Selzen*, p. 15.) Il est probable, dit M. Hagemans, que ces vaisseaux servaient à contenir des aliments destinés aux mânes des défunts, ou de l'eau lustrale, si les morts étaient païens; et de l'eau bénite s'ils étaient chrétiens, « afin que les démons n'exercassent pas leurs obsessions sur les corps, » comme s'exprime le rational de Durand. (*Rapport sur le cimetière franc-mérovingien de Seraing près Liège*, b. in-8° 1856, p. 30.)

en bronze, ou par une boucle en fer accompagnée de ses appendices de même métal. Un seul, le n° 30, avait un vase en terre ; un autre, un poinçon semblable à ceux dont j'ai déjà parlé. Le scramasaxe se trouvait généralement au-dessous de la ceinture, couché le long de la cuisse droite, quelquefois posé obliquement sur les os du bassin, suivant le mouvement que le tassement des terres sur le cadavre lui avait fait prendre.

## II.

### FEMMES.

Les tombes de femmes, au nombre de seize, se distinguent par la richesse et la variété des ornements qu'elles renferment. A les voir, on se reporte au souvenir de l'épouse du duc Rauchingue, laquelle, au rapport de l'historien des Francs, s'avançait à travers les rues de Soissons, couverte de bijoux et de pierreries, toute brillante de l'éclat de l'or : *grandibus ornamentis, ac gemmarum pretiositatibus et auri fulgore oblecta* (1).

Je ne leur connais aucun ornement de tête autre que les boucles d'oreilles. Ces boucles ne sont pas, comme celles d'aujourd'hui, étroites et légères. Le diamètre d'ouverture est généra-

(1) Lib. IX. 9. — Dans la vie de sainte Radegonde, on lit qu'elle donna pour les besoins des pauvres son lourd baudrier d'or : *ballheum auri ponderatum fractum dat in opus pauperum*; ap. Aug. Thierry, Récits des temps mérov.

lement de six centimètres au moins. Dans la tombe n° 7 elles étaient en bronze ; mais celles du n° 48 étaient en fil tors d'argent. On en peut voir le dessin dans la planche des bijoux (pl. II, n° 1). Ces boucles d'oreilles servaient à porter des pendants, dont la tombe n° 7 nous a offert deux beaux spécimens en argent doré, de forme hexagonale, ornés de verroteries et de filigranes, (pl. II, n° 2.) Deux autres pendants, de forme analogue, mais d'une matière moins consistante, n'ont pu être recueillis intacts dans la sépulture n° 48. Ils étaient faits de petites feuilles d'argent, tellement oxidées qu'elles ressemblaient à du papier consumé par la flamme.

Les ornements de cou sont fort nombreux. Ils consistent d'abord en colliers, composés de grains d'ambre et de perles de verroteries. L'ambre y domine, dans la proportion de 270 grains contre 192. Les formes en sont fort irrégulières, à peine dégrossies, comme une substance qu'on n'aurait point su tailler, ou dont le mérite consisterait dans le volume plutôt que dans la figure. Il est devenu très-friable, à cause de son long séjour dans la terre ; et sa couleur, d'un beau rouge-cerise transparent, s'oxide et se ternit aussitôt qu'on l'expose à la lumière du jour. Quant aux perles en pâte de verre, elles sont décorées de rayures, de zig-zags, et de spirales de diverses nuances dont la planche IV, n° 1, reproduit l'aspect ordinaire. Toutes ces perles ont été ramassées autour des clavicles, et sur la poitrine des

femmes; mais, comme on en rencontrait quelquefois jusque sur les bras, il y a lieu de penser qu'elles servaient aussi à faire des bracelets. C'est ce qui expliquerait, par exemple, les étonnantes proportions de ce collier, composé de 113 grains d'ambre et de 13 perles en pâte de verre, qui ont été trouvés dans la tombe n° 48. Les autres colliers, au nombre de 9, varient, pour les grains d'ambre depuis 0 jusqu'à 35, et pour les perles depuis 0 jusqu'à 83 (1). Une des femmes inhumées dans ce cimetière portait au cou une chaîne de cuivre, genre tournebroche, d'un développement de 80 centimètres, avec deux perles, l'une blanche et l'autre verte, en terre cuite grossière (pl. VI, n° 3.)

Après le collier, ce qui faisait le plus riche ornement de la poitrine chez les mérovingiennes, c'était la fibule, que nous appellerions aujourd'hui du nom générique d'agrafe ou de broche. Elle s'attachait au vêtement par une épingle mobile, retenue dans un crochet. Les tombes nos 13, 15, 31, et 48 ont présenté les magnifiques fibules en or, ou en argent doré, qui figurent sur la planche des bijoux (II) sous les nos 3, 4, 5 et 6.

(1) M. Baudot, dans la notice qu'il a publiée sur le cimetière de Charnay, en Bourgogne, pense que quelques-unes des perles qu'il y a trouvées ont pu servir de *fibules*. J'ajouterai que quelques-unes ont aussi pu être employées comme *pendants d'oreilles*. J'en ai remarqué qui avaient été passées dans des fils de cuivre, et je n'ai compris que trop tard la portée de cette observation.

Le n<sup>o</sup> 7, provient de la 47<sup>e</sup> tombe, et appartient à un corps d'enfant. Le n<sup>o</sup> 8 provient du 20<sup>e</sup> corps. C'est une petite fibule ronde en argent, avec plaques de verroteries rouges et filigranes. Il y avait aussi d'autres fibules, ou agrafes, en potin, telles que celle représentée dans la planche V sous le n<sup>o</sup> 3, dont il y a plusieurs variétés. En règle générale, chaque femme avait deux fibules, qui servaient sans doute à attacher deux vêtements différents. Pour cet effet, elles se servaient fort souvent d'une épingle, imitant la forme du style à écrire de l'époque romaine. Il y a là comme un souvenir de la coutume que Tacite attribuait aux Germains, d'attacher leur saie avec une épine : *Sagum fibula, aut, si desit, spina consertum* (1). Plusieurs archéologues éminents, qui ont rendu compte de trouvailles semblables aux nôtres, se sont mépris sur l'emploi du style dans la toilette des mérovingiens, lorsqu'ils en ont fait un ornement de tête, et même une épingle à cheveux. Je dois insister ici sur ce point. Les sept styles que j'ai trouvés à Pincthun et tous ceux que j'ai trouvés ailleurs, étaient placés en travers sur la poitrine, au-dessous du cou, et dans cette position ils ne peuvent avoir rempli d'autre office que celui de fibules. Une particularité que je n'ai encore vue signalée nulle part, et dont les fouilles que j'ai dirigées ont fourni trois exemples, c'est celle du style à boule d'or.

(1) *De Morib, Germ.* XVII.

Un seul a été trouvé à Pincthun, et il figure sous le n° 9 dans la planche des bijoux. Un autre tout-à-fait complet a été recueilli à Hardenthun. Celui qui provient de Pincthun a eu la spatule et la pointe cassées. La boule ovoïde en or avec filigranes, qui y est insérée, tient la place du carré qui se voit ordinairement sur les styles (1). Cet intéressant objet était accompagné d'une fibule en potin, et reposait sur la poitrine de la femme qui occupait la tombe n° 7.

La tombe n° 26 a présenté une autre espèce d'épingle, dont la tige était en argent et la tête en or, décorée de verroteries qui ont disparu (pl. II, n° 10). C'était encore là un ornement de cou, servant à attacher quelque vêtement de dessus (2), tandis que la robe était retenue par une fibule ronde en bronze.

(1) La boule d'or que portent ces styles, et même en général la position qu'occupent les carrés, quelquefois doubles, qui les décorent, les auraient rendus tout-à-fait impropres au service de l'écriture, à cause de leur poids. D'ailleurs il est peu probable que les dames mérovingiennes aient jamais donné dans la littérature; et en ce cas, ce ne serait point sur la poitrine qu'on retrouverait ces instruments, mais bien plutôt à la ceinture, avec les ciseaux, les clefs, les couteaux, les peignes et le reste. Quant à en faire des épingles à cheveux, je ne puis m'y résoudre, quoique M. l'abbé Cochet en ait trouvé qui étaient placés derrière la tête. C'était probablement un accident, causé par le tassement des terres sur le cadavre. Pour moi, la règle a été constante et invariable.

(2) Cette épingle à tête, dont le cimetière d'Hardenthun m'a offert de plus élégants spécimens, était accompagnée par deux fibules.

Les femmes aussi bien que les hommes portaient le baudrier, décoré de plaques métalliques. Aussi retrouve-t-on constamment à leur ceinture la boucle de fer, avec les deux lourdes plaques et l'appendice carré qui l'accompagnent ordinairement. Bien mieux, les plus grands baudriers que l'on connaisse, et que de prime abord on prendrait sans exagération pour un objet servant à l'équipement d'un cheval, ont été rencontrés dans des tombes de femmes (1). Qu'il me suffise de dire que les plaques du baudrier que m'a offert la sépulture n° 7, ont 15 centimètres de long sur 7 centimètres de large, et qu'elles pèsent avec la boucle 640 grammes ! Les autres tombes renfermaient des baudriers moins gigantesques, mais je dois signaler la plaque qui a été trouvée sur le 28<sup>e</sup> corps (pl. VI n° 1), et remarquable comme spécimen d'un travail d'incrustation que la rouille a détruit partout ailleurs. Les clous qu'on y voit sont en bronze, et servaient à attacher la plaque sur le cuir, au moyen de rivets qui passaient d'outre en outre. A ces baudriers paraissait avoir été suspendu un couteau.

Plus rarement, et ceci me semble indiquer un personnage d'une plus grande importance, la femme porte une seconde ceinture retenue par un genre d'agrafe extrêmement original. Cinq

(1) Voir les pl. V et VI du Mémoire de M. Baudot sur le cimetière de Charnay, (*Mém. de la commission des antiq. de la Côte d'Or*, T. V.)

sépultures de Pincthun m'en ont donné des spécimens aussi variés qu'intéressants. Les tombes nos 7 et 8 ont présenté en effet un ornement circulaire, mince et plat, décoré de dessins gravés en creux, dont on peut voir une section, numérotée 2, sur la planche IV. Cet ornement, que je crois avoir servi à encadrer la boucle avec sa plaque fixe, tandis que la plaque mobile et l'appendice carré restaient en dehors, s'est rencontré dans les mêmes conditions à Hardenthun. Deux autres pièces qui, pour moi sont également des attaches de ceintures ou de légers baudriers, ont été trouvées dans les tombes nos 15 et 47. Ce sont des plaques de bronze, découpées à jour, dont les nos 1 et 2 de la planche V, donnent le dessin. Ces curieux objets paraissent avoir été fixés par une bélière au bout d'une double courroie, dont les lanières s'enchevêtraient dans les découpures, afin de s'y arrêter, comme dans une boucle. Le 48<sup>e</sup> corps possédait un ornement d'une forme analogue, imitant presque une balustrade, mais en trop mauvais état pour être décrit (1). M. Baudot, qui a découvert aussi, dans le cimetière bourguignon de Charnay, une rondelle en bronze découpé, analogue aux nôtres, constate que le cercle extérieur est usé d'une manière irrégulière, au moyen de quelque frottement (2). J'ai fait

(1) Cet objet a quelque analogie avec celui qui est figuré sous le no 3 de la planche XVII, dans l'édit. de 1855 de la *Normandie Souterraine*.

(2). *Mémoire* cité, p. 195 et pl. XIX fig. 14.

la même remarque sur les attaches dont je viens de parler, aussi bien que sur celles què j'ai trouvées dans différentes fouilles; et c'est pour moi un sérieux indice de la destination que je leur attribue. Ces attaches étaient d'ailleurs constamment placées à la ceinture des morts, et elles étaient ordinairement accompagnées par de longues aiguillettes ou ferrets en bronze, qui devaient armer les pointes des courroies, pour aider à les passer facilement à travers les trous formés par les découpures (1).

Dans ces ceintures ont dû être également passés des anneaux qu'on y trouve fort souvent, et qui servaient à y suspendre divers objets. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui *chatelaine*.

La femme qui avait été inhumée dans la 48<sup>e</sup> tombe portait de cette manière neuf anneaux, dont sept en bronze et deux en fer, correspondant à un nombre égal d'objets, qu'on trouva réunis à la hauteur du genou. Il y avait trois clefs en bronze, dont une, de forme romaine, figure sur la planche VI, n<sup>o</sup> 2; un peigne en ivoire ou en os, fait de plusieurs lamelles ajus-

(1) Ces *aiguillettes* ou *ferrets*, (je ne sais comment dire,) ont été trouvées aussi avec la plaque ronde découpée, qu'a donnée M. Rigolot, sur la planche VIII n<sup>o</sup> 1 du T. X des *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*. Elles y figurent sous le n<sup>o</sup> 3 et sont en tout semblables à l'une de celles qui proviennent du cimetière de Pinethun. Les frères Lindenschmit ont trouvé aussi dans leur cimetière de Selzen, près Mayence, une plaque découpée, qui est dessinée à la p. 25. Un autre se voit sur la pl. XIII fig. 4 de la *Normandie Souterraine*, édit. citée.

tées, tenues ensemble au moyen de deux plaques arrondies, formant support, et munies de petits clous en bronze (1); une sorte d'étui en os, gravé (2); deux objets en bronze, dont j'ignore la nature et l'usage, et qui sont dessinés sous les nos 3 et 4 de la planche VIII; et une masse confuse de fer profondément oxidé, dans laquelle il m'a été impossible de rien démêler qui présentât une forme déterminée.

Sur le 26<sup>e</sup> corps, se trouvait également un anneau en fer, ayant servi à porter un étui en os, qui est reproduit sur la planche VII. Cet étui, à deux faces, orné de dessins fort remarquables, a dû servir à encadrer quelque chose qui en remplissait la partie vide, et qui a été détruit par le temps.

La sépulture n<sup>o</sup> 22 a présenté une sorte de petit camée, en pierre bleue, représentant un guerrier debout, tenant une lance de la main gauche, tandis que la main droite est appuyée sur un bouclier qui pose à terre, à ses pieds (planche V, n<sup>o</sup> 4); un bouton en verre; un autre en os;

(1) Le peigne de Selzen, (Lindenschmit, p. 5 et n<sup>o</sup> 7 de la pl. générale), était en bois dur, soutenu dans sa longueur par une plaque de bronze. M. Troyon, *Description des tombeaux de Bel-Air*, en Suisse, en a donné un fragment dans sa pl. II n<sup>o</sup> 1. M. l'abbé Cochet en a aussi trouvé plusieurs.

(2) Il n'en subsiste que quelques plaquettes, analogues à la plus étroite des trois que donne M. l'abbé Cochet, dans son *Tombeau de Childéric*, p. 405. Les nôtres sont plus longues, (12 cent.) ornées seulement à chaque extrémité. Il n'y en avait pas assez pour que je puisse croire à l'existence d'un coffret.

deux moyens-bronzes de Néron et de Caligula ; des fragments de silex et un clou en bronze, le tout paraissant avoir été renfermé dans une poche tenant à la ceinture (1). Ce qui m'a fait soupçonner l'existence de cette poche, c'est la présence de la masse confuse de rouille boursoufflée, au milieu de laquelle les objets se trouvaient comme ensevelis. La même chose s'est présentée plusieurs fois à Hardenthun.

Les tombes n° 13, 31 et 46 étaient les seules de cette catégorie qui eussent un vase en terre déposé aux pieds du cadavre.

### III.

#### ENFANTS.

Je n'ai trouvé à Pincthun que deux sépultures d'enfants. Une, n° 47, renfermait les restes d'un très-petit corps, placé sous une tombe de femme (27), à une plus grande profondeur, sur le côté. On y trouva un collier de 21 perles d'ambre ; une perle en pâte de verre ; une fibule en or, décorée de quatre pierres avec une grossière imitation de filigranes (pl. I, n° 7), une attache de ceinture en bronze découpé, cruciforme (pl. V, n° 2), accompagnée de ses aiguillettes ou ferrets,

(1) Les frères Lindenschmit pensent aussi que tous les instruments de toilette étaient généralement contenus dans une espèce de sac, dont ils ont cru reconnaître la trace par-ci par-là dans le limon. Ouv. cité, p. 12.

et enfin une petite clochette, aussi en bronze, avec bélière de suspension (pl. IV, n° 4).

Le second enfant (tombe n° 33), ayant été inhumé presque à fleur de terre, ses ossements avaient été dérangés par la charrue. Rien n'était resté en place. Je n'y ai plus trouvé qu'une fibule en potin avec une sorte de croix de Malte, gravée au trait, du côté où se trouvait primitivement la monture de l'épingle, pl. IV, n° 3. Quelques perles, disséminées çà et là, provenaient du collier ou des bracelets.

#### IV.

##### DOU TEUX.

Les onze sépultures auxquelles je n'ai pu donner d'attribution, renfermaient des corps sans ornements caractéristiques et sans armes. Plusieurs, à la superficie du sol, avaient dû être fouillées antérieurement. Dans l'une s'est trouvée une boucle en bronze avec plaque; dans une autre une fibule, dans une troisième un vase, etc.; ce qui ferait supposer qu'il a pu y avoir des choses plus importantes. Mais il y avait des tombes profondes, qui ne paraissaient aucunement avoir été dépouillées, et dans lesquelles on n'a pu recueillir qu'une mauvaise boucle en fer à la ceinture du mort. Qu'étaient ces hommes si pauvres et si nus? Des serviteurs, des valets d'armée, des esclaves, des prisonniers? On est réduit sur ce point aux conjectures.

V.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Tel était le cimetière franc de Pincthun. Les corps y avaient été déposés dans la terre, sans apparence de cercueils, à des profondeurs qui varient de 40 centimètres à deux mètres. Les tombes, creusées dans les couches de pierre qui touchent à la surface, s'annonçaient facilement à la pioche expérimentée des ouvriers qui exploitaient la carrière. Elles étaient assez irrégulièrement espacées, comme on peut s'en convaincre en jetant un coup-d'œil sur la planche I. Presque toutes sont dirigées de l'ouest à l'est. Deux regardent le sud ; deux autres regardent le nord (1). Il n'y a de superposition que pour une seule ; encore est-ce probablement l'effet du hasard. Si l'on donnait alors aux morts, pour demeure dernière, une terre inculte, sur les flancs d'une montagne stérile, du moins ne craignait-on pas que cette terre vint un jour à leur manquer. On ne les entassait point comme aujourd'hui précairement les uns sur les autres, dans des zones communes, renouvelables après une rotation de cinq ans !

Après tout, que l'homme s'agite tant qu'il vou-

(1) Dans le cimetière de Selzen, il y avait aussi des sépultures dirigées du sud au nord, au milieu de celles qui se dirigeaient de l'ouest à l'est. Ouv. cité p. 3.

dra, pour se choisir un tombeau plus ou moins durable! Sa dépouille n'y échappera point aux ravages de la mort. Les os des Francs de Pincethun, ensevelis dans une terre argilo-siliceuse, n'étaient guère plus que des apparences. La glaise avait filtré dans la cavité médullaire. Les parties les plus solides n'avaient plus de consistance. Aussi n'ai-je pu y recueillir un seul crâne. J'ai seulement remarqué que les fronts étaient en général étroits et déprimés, tandis que la partie postérieure de la tête présentait un grand développement (1). La taille des guerriers était haute; et elle m'a paru flotter approximativement entre un mètre 80 centimètres et deux mètres.

(1) La même remarque a été faite par M. Troyon, dans le cimetière de Bel-Air : « Un front court et étroit, des pommettes relevées, une mâchoire forte, une figure allongée et le derrière de la tête très-développé présentent, dit-il, un caractère distinctif. » Ouv. cité p. 2.



# CATALOGUE

DES

## OBJETS TROUVÉS DANS LE CIMETIÈRE DE PINCTHUN

---

Les lettres C. M. renvoient au Catalogue général publié en 1863 par l'administration du Musée, et le No indiqué est celui que portent les objets dans les vitrines de cet établissement.

---

N<sup>o</sup> 1. — *Homme*. Scramasaxe, à large et forte lame, sillonné de deux rainures longitudinales, posé obliquement, la poignée près de la main droite, et la pointe vers le genou gauche.

N<sup>o</sup> 2. — *Homme*. Scramasaxe, de moindre dimension, placé à peu près comme le précédent. Petites lames de fer, en plusieurs morceaux, qui étaient probablement des fragments de couteau, ou des plaques de ceinturon.

N<sup>o</sup> 3. — *Douteux*. Boucle en fer, avec ardillon, sans plaque (1).

N<sup>o</sup> 4. — *Douteux*. Petit couteau, placé en travers à la ceinture.

N<sup>o</sup> 5. — *Douteux*. Aucune trace d'objet quelconque. Corps de jeune femme, ou d'adolescent (2).

(1) Les trois premières sépultures ont été fouillées par les ouvriers extracteurs de pierre à chaux, employés par M. Blaquart-Leroy, de Bréquerecque, sur la propriété de M. Longaveine, de Montcavrel, dans les derniers jours de novembre 1857 (ferme de Pincthun, occupée par M. Feutry, maire d'Echinghen).

(2) Les tombes nos 4 et 5 ont été fouillées par moi, en présence de M. l'abbé Leuillieux, curé de St-François-de-Sales, de feu M. le docteur Murphy, médecin anglais, de MM. Alphonse Clifford, Blaquart-Leroy, Rault-Leroy, etc., le 15 décembre suivant.

N° 6. — *Homme*. Scramasaxe et couteau, Pl. III, n° 2. Boucle en mauvais état avec plaque en fer, de forme carrée, sur la poitrine.

N° 7. — *Femme*. Sous la tête, deux boucles d'oreilles en fil de cuivre, de six à sept centimètres d'ouverture ; — deux pendants d'oreilles, en argent doré, formés de six losanges, au milieu de quatre desquels est une fausse pierre en mastic, sertie en or, et relevée en bosse ; les deux autres sont percés pour la suspension ; huit petites verroteries triangulaires, imitant des pierreries posées en table, remplissent les intervalles laissés par les losanges, Pl. II, n° 2, C. M. n° 1 ; — Des grains d'ambre et de verroteries étaient disséminés autour des mâchoires, des clavicules et des vertèbres du cou ; il en reste un collier C. M. n° 159, composé de 6 grains d'ambre et de 50 perles, ou sections de perles annelées (1) de couleur brune, verte, jaune et grise, le surplus ayant été dispersé ; — Sur la poitrine, une fibule en bronze, dont le milieu est étroit et courbé, et dont les deux extrémités sont larges et arrondies, couvertes d'anneaux pointés (2), C. M. n° 35. — Plus bas, posé en travers sur la poitrine, un style à boule d'or, filigrané, Pl. II, n° 9, C. M. n° 53. — A la hauteur de la ceinture, une large boucle de ceinturon en fer, avec ses plaque, contre-plaqué et appendice carré, ornés de clous en bronze, mesurant ensemble près de 40 centimètres de long, sur 7 de large, et pesant 640 grammes, dimension des plus grandes plaques de cette espèce. — Au bras gauche, un bracelet en bronze, C. M. n° 58. — Au-dessous de la mamelle gauche, un ornement rond, sorte de disque évidé (3), cassé, dont la moitié figure

(1) V. Troyon, *Tombeaux de Bel-Air*, pl. II, fig. 5.

(2) Analogue, *Ibid.* pl. I, fig. 10.

(3) Si mes souvenirs sont exacts, les Mémoires de la Société Archéologique du comté de Kent, t. III, p. 44, pl. I, en donnent un semblable, dont M. C. Roach Smith n'indique pas l'usage. — J'en ai aussi vu un, parmi divers objets prétendus gallo-romains, dans une vitrine du Musée de Cluny.

sur la Pl. IV, n° 2 ; cet ornement était accompagné d'une petite boucle en potin, avec ses plaque et contre-plaque, ornées de dessins semblables à ceux qui décorent le disque, C. M. n° 106 (1).

N° 8.—*Femme*. Autour de la tête et sur le cou, un collier de 35 grains d'ambre et de 9 perles en verroteries jaunes, brunes, vertes, noires et bleues, C. M. n° 158.— Sur la poitrine, une fibule ronde, en cuivre, dégarnie de ses ornements ; une seconde fibule en bronze, renflée dans le milieu, avec une terminaison cruciforme, C. M. n° 43. — Aux environs de la mamelle gauche, un ornement circulaire en bronze, complet, analogue à celui de la tombe précédente, avec ses boucle, plaque, contre-plaque et ferret ou aiguillette de même métal, ornés d'entrelacs, C. M. n° 104 ; la contreplaque est dessinée sur la planche V, n° 5. — En travers, au-dessus des os du bassin, une boucle en fer, avec plaque, contre-plaque et appendice carré ; — deux anneaux en bronze, du côté du bras gauche ; — un couteau et deux poinçons en fer. Les traces du cuir du petit baudrier encadré par le disque en bronze, étaient partout reconnaissables (2).

N° 9. — *Homme*. A la ceinture, une boucle en fer, avec plaque, contre-plaque et appendice carré. — Un scramasaxe, posé en travers, dont le manche en bois avait été, à l'extrémité, garni d'un clou de cuivre

N° 10. — *Femme*. Sur la poitrine, une fibule en bronze, analogue à celle du n° 7, (C. M. n° 36.) — A la ceinture, une boucle en fer avec plaque et contre-plaque (3).

N° 11.—*Douteux*. Le corps, inhumé à fleur de terre, avait été bouleversé par la charrue. Les ossements en étaient amoncelés, sans ordre.

(1) Les tombes nos 6 et 7 ont été ouvertes sous mes yeux, en présence de MM. les docteurs Cousin et Gros et de M. Gustave Lardeur, le 28 janvier 1858.

(2) La tombe n° 8 a été fouillée le 18 février suivant.

(3) Les nos 9 et 10 ont été ouvertes le 16 mars.

N° 12. — *Douteux*. Le corps, également inhumé à fleur de terre, paraissait avoir été moins maltraité que le précédent. Au haut de la cuisse gauche, et à l'intérieur, se trouvait une fibule creuse, en bronze, forme chenille, C. M. n° 46.

N° 13. — *Femme*. Autour de la tête, un collier de 9 grains d'ambre et de 4 perles de verroteries, C. M. n° 161 ; — Au haut de la poitrine, une broche en or, de forme circulaire, ornée de filigranes, avec trois pierres enchâssées, alternant avec trois petites perles, Pl. II n° 5, (C. M. n° 18). — La mince feuille d'or dont elle est faite est montée sur un disque en cuivre. Sur l'épaule droite, une espèce de fibule en potin, de forme incertaine, en mauvais état. En bandouillère, et descendant de droite à gauche, vers la ceinture, une boucle avec sa plaque en fer et son appendice carré ; vers le haut de la jambe gauche, deux couteaux, la pointe en bas, et une petite boucle en bronze. A côté du pied droit, et en dehors, un vase en terre, brisé en morceaux (1).

N° 14. — *Douteux*. Sur toute la longueur de la fosse, des traces nombreuses de matière noirâtre, paraissant être du cuir ou de la fourrure en décomposition, comme si ce corps avait été inhumé *multo bove pileatus*, suivant l'expression de Sidoine Apollinaire.

N° 15. — *Femme*. Sur la poitrine, une broche en argent doré, de forme octogonale, à pans arrondis, montée sur un disque de cuivre. Le milieu, bombé, est orné de quatre pierres triangulaires disposées en croix, et d'une petite boule en mastic, décolorée. Au centre de cette boule était une petite perle, sertie dans un cercle d'or. Les bords de la broche présentent aussi quatre boules semblables ; et dans l'intervalle de chacune de ces boules, quatre triangles composés chacun de quatre pierres ou tables de verre, en forme de mosaïque cloisonnée. Le champ de cette broche est couvert de filigranes, Pl. II

(1) Les nos 11, 12 et 13 ont été fouillés le 23 mars.

fig. 4, (C. M. n° 8). — Un peu plus bas se trouvait un style en bronze ; — Autour du cou, un collier de grains d'ambre et de perles de verroteries ; — Au-dessous des mamelles, une boucle en fer, accompagnée de ses plaque, contre-plaque et appendice carré, placés horizontalement en travers sur le corps ; — A la suite de l'appendice carré, et sous le cubitus droit, l'ornement en bronze découpé qui figure sur la planche V n° 1, (C. M. n° 98). Des traces de cuir décomposé descendaient depuis cet ornement jusqu'au milieu du fémur droit, en dedans, et communiquaient avec cinq anneaux en fer qui s'y trouvaient rassemblés (1).

N° 16. — *Homme*. A la ceinture, une boucle de baudrier, avec plaque et contre-plaque en fer autrefois damasquiné ; — un poinçon en fer ; — un couteau ; — un scramasaxe, le long des cuisses, en dedans, avec fragments de la garniture du fourreau en bronze ; — une lance en fer, à côté de la jambe droite, et à l'extérieur, Pl. III, n° 6 ; — aux pieds, un vase en terre, à cannelures, écrasé.

N° 17. — *Homme*. A la ceinture, une boucle en bronze, avec plaque, contre-plaque et appendice carré, C. M. n° 77 ; — un scramasaxe ; — un couteau ; — une petite rondelle de bronze, semblable à une pièce de monnaie ; — une lance, Pl. III, n° 4, et un vase en terre, aux pieds.

N° 18. — *Homme*. A la ceinture, une boucle en bronze, avec plaque, contre-plaque et appendice carré, C. M. n° 79 ; — un scramasaxe, la pointe en haut, avec le bois du manche assez conservé ; — un couteau ; — quelque chose comme un vase en fer a été trouvé sous l'une des mains, après la fouille, par les ouvriers ; j'ai cru à la présence d'un umbo de bouclier, mais en conservant des doutes sérieux sur la nature de l'objet, dont je n'ai pu voir que des débris informes.

(1) Les n°s 14 et 15 ont été fouillés le 9 avril.

N° 19. — *Douteux*. Un vase en terre, aux pieds (1).

N° 20. — *Femme*. Autour de la tête et du cou, 30 grains d'ambre et 9 de verroteries, C. M. n° 162; — sur la poitrine, une petite fibule en argent, avec filigranes, et quatre tables de verre rouge, imitant le grenat, Pl. II, fig. 8 (C. M. n° 22); — quelques fragments de bronze oxydé; — à la ceinture, une boucle en fer, avec un couteau et d'autres objets complètement déformés par la rouille.

N° 21. — *Homme*. A la ceinture, une boucle en fer, avec sa plaque; — un scramasaxe, un couteau.

N° 22. — *Femme*. Au cou, un collier de 5 grains d'ambre, C. M. n° 162; — sur la poitrine, une broche en argent, avec verroteries serties en or, en mauvais état; — à la ceinture, une boucle en fer, avec deux anneaux de même métal; — un couteau; — un bouton en pâte de verre, un autre en os, un petit camée, gravé sur pierre bleue, Pl. V, fig. 4 (C. M. n° 59); — deux moyens-bronzes frustes de Néron et Caligula; — un morceau de silex, un clou.

N° 23. — *Homme*. A la ceinture, une boucle en potin, Pl. VIII, n° 2; — un couteau; — près du bras droit, un scramasaxe, tenu la pointe en haut, vers l'épaule, et comme au port d'armes; — une lance aux pieds (2).

N° 24. — *Homme*. A la ceinture, une boucle en bronze, avec sa plaque, Pl. VIII, n° 1 (C. M. n° 81); — un scramasaxe, Pl. III, n° 8; — un couteau; — aux pieds, une lance, la pointe en bas, avec un reste de bois dans la douille.

N° 25. — *Femme*. Un style en bronze, placé obliquement sur la poitrine; — à la ceinture, une boucle en cuivre, et trois anneaux en fer.

(1) Le 20 avril, j'ai ouvert les tombes n°s 16, 17, 18 et 19, avec l'aide de feu M. Bouchard-Chantreaux, président de l'administration du musée.

(2) Le 4 mai, j'ai fouillé les n°s 20, 21, 22 et 23, avec l'aide de M. Ch. Marmin, secrétaire-adjoint de l'administration du musée.

N° 26. — *Femme*. Au cou, un collier de 15 grains d'ambre, C. M. n° 163; — sur la poitrine, une fibule ronde, en cuivre, avec traces d'incrustations en or, recouvertes par l'oxyde; — une sorte de tête d'épingle, en fer damasquiné; — une épingle en argent, avec tête en or, de forme carrée, ornée de quatre petites perles, Pl. II, fig. 10 (C. M. n° 50); — à la ceinture, une boucle en cuivre, un anneau en fer; — sur les os du bassin, un étui en os, Pl. VII (C. M., n° 153).

N° 27. — *Femme*. Sous la mâchoire inférieure, quatre grains d'ambre, C. M. n° 162; — sur la poitrine, un style en bronze; — à la ceinture, une boucle en fer, avec plaque, contre-plaque et appendice carré; — une petite boucle en bronze (1).

N° 28. — *Femme*. Un collier de 9 perles d'ambre, C. M. n° 168; — un style en bronze; — une contre-plaque de ceinture, en fer damasquiné, dont on voit le dessin sur la Pl. VI, fig. 1, C. M. n° 130; elle était accompagnée de sa boucle et de sa plaque, en très mauvais état; — un objet en fer, dans lequel se trouve placé un anneau, le tout imitant la moitié d'un mors à bride (2).

N° 69. — *Homme*. Une boucle de ceinture, en bronze, avec plaques fort étroites; — un scramasaxe, Pl. III, n° 7, tenu au port d'armes, sur le bras gauche, la lame en dedans, avec fragments conservés du bois du manche; — un couteau; — une lance, et un vase en terre, aux pieds, placés à droite (3).

N° 30. — *Homme*. Une simple boucle en bronze; — un scramasaxe, Pl. III, n° 3; — un couteau; — aux pieds, un vase en terre, à col étroit, placé à droite.

N° 31. — *Femme*. Un collier de 18 grains d'ambre et

(1) Le 6, feu M. Demarle, secrétaire de l'administration, assistait avec M. Duburquoy, gardien du musée, à l'ouverture des nos 24, 25, 26 et 27.

(2) Le 8, j'ai fouillé le n° 28.

(3) Le 14, j'ai fouillé le n° 29.

de 17 perles ou fragments de perles en verroteries, Pl. IV, n° 1 (C. M. n° 171) ; — une broche en or, Pl. II, n° 3 (C. M. n° 11) ; — une fibule en bronze ou potin, Pl. 5, n° 3 (C. M. n° 39) ; — une boucle en fer ; — un couteau ; — un vase en terre, entre les jambes, à la hauteur des genoux.

N° 32. — *Homme*. Une boucle de ceinture, en bronze ou potin, avec ses plaque, contre-plaque et appendice carré, C. M. n° 82 ; — Une autre boucle, de même métal, avec les mêmes appendices, mais plus petite ; — Un large et fort couteau ; — Une lance aux pieds, à droite, la pointe en bas ; — Un seau en bois, cerclé de fer à sa partie inférieure, et entouré d'un large cercle de cuivre à la bordure supérieure, avec deux oreillons triangulaires, ornés d'anneaux pointés, Pl. IX, fig. 3. — Dans la région des genoux, s'est trouvé un objet en fer qui n'a pu être recueilli qu'en fragments, et qui pouvait être un umbo de bouchier ; mais cette attribution est restée pour moi fort douteuse.

N° 33. — *Enfant*. Le corps, inhumé à fleur de terre, avait été dérangé par la charrue. Il y avait un collier de 5 grains d'ambre et de 6 perles de verroteries ; C. M. n° 67, et une fibule en bronze, Pl. IV. n° 3, C. M. n° 62, (1).

N° 34. — *Homme*. Aux pieds, à droite, un vase en terre ; — A côté du vase, et à l'extérieur, une lance à douille ouverte, la pointe en bas.

N° 35. — *Femme*. En travers, sur le haut de la poitrine, un style en bronze, la pointe à gauche ; — A la ceinture, vers les bras, deux anneaux en fer.

N° 36. — *Homme*. Un scramasaxe et un couteau (2).

N° 37. — *Douteux*. Une boucle de ceinturon en bronze avec plaque, contre-plaque, et appendice terminal de forme arrondie, C. M. n° 76.

(1) Le 12, j'ai ouvert les tombes nos 30, 31, 32 et 33.

(2) Le 18, les nos 34, 35 et 36 ont été ouverts en présence de feu M. l'abbé Clabaut et de M. Capron, maire de Baincthun.

N° 38. — *Homme*. Boucle en fer, avec plaques étroites ; — Large scramasaxe, à longue soie, Pl. III. n° 1, tenu au port d'armes, au bras gauche ; — Sous cette arme, un couteau ; — Au milieu de la poitrine, un fer de javelot, la pointe en haut, 9 centimètres de hauteur ; — Sur le corps, à droite, un fer de lance, la pointe en haut, Pl. III. n° 5.

N° 39. *Homme*. Boucle avec plaques en fer, de forme ronde ; — Couteau ; — Scramasaxe au milieu du corps, la pointe en bas, la soie à la hauteur de la poitrine.

N° 40. — *Douteux*. Aucun objet, (1).

N° 41. — *Douteux*. Une boucle en fer ; — Des traces noirâtres, comme de cuir ; aux pieds.

N° 42. — *Homme*. Une boucle de ceinturon, avec ses plaque et contre-plaque en fer ; — Un scramasaxe, la soie sur la poitrine, et la pointe en dehors du corps sous le bras droit ; — un couteau, — un poinçon en fer, passé dans la ceinture ; — aux pieds une lance, avec garnitures en fer, Pl. III. n° 9.

N° 43. — *Homme*. Une boucle avec sa plaque de bronze ; — Un scramasaxe, posé en travers la pointe en bas, au milieu de la fosse, sous le corps ; — fragments du ruban de cuivre, qui ornait l'entrée de la gaine du scramasaxe, et quelques restes de la garniture aussi de cuivre, munie de clous de même métal, qui en fermait l'extrémité (2).

N° 44. — *Femme*. Collier de 83 perles en pâte de verre, bleues et jaunes alternées, C. M. n° 64 ; — Chaîné en cuivre, genre tournebroche, trouvée passée autour des vertèbres du cou, avec trois grosses perles en terre cuite, qui y étaient suspendues ; le développement de cette chaîne est d'environ 80 centimètres ; la planche VI fig. 3 en représente une section, C. M. n° 173 ; — Sur la

(1) Le 20, ont été fouillés les n°s 37, 38, 39 et 40.

(2) Le 25, j'ai ouvert les n°s 41, 42 et 43.

poitrine, deux petites fibules, forme chenille, en bronze, C. M. nos 46 et 47; — Une épingle, avec tête en argent, trouvée en fort mauvais état.

N° 45. — *Homme*. Plaques et boucle de ceinturon en fer. — Mauvais scramasaxe, — poinçon en fer.

N° 46. — *Femme*. Une boucle en fer, avec sa plaque; — Un style en bronze; — Un large anneau en fer; — Un couteau, un vase en terre (1).

N° 47. — *Enfant*. Corps placé à plus de 2 mètres de profondeur, sous le n° 27. — Collier de 21 grains d'ambre et d'une perle en pâte de verre, C. M. n° 164. — Fibule en or, montée sur cuivre, Pl. II. fig. 7; les filigranes sont seulement imités, comme au repoussé; — La pierre centrale est un faux saphir; — ornement de baudrier, en bronze découpé, forme crucifère, Pl. V. fig. 2 (C. M. n° 99), avec des aiguillettes ou ferrets; — Petite clochette ou tintinnabulum, Pl. IV. fig. 4.

N° 48. — *Femme*. Collier de 113 grains d'ambre et de perles en pâte de verre, trouvé autour du cou, sous la tête, et jusqu'au bras droit, en descendant le long du corps. Peut-être une partie de ces perles appartenaient-elles à un bracelet; peut-être même y en avait-il qui faisaient les fonctions de bouton, ou de fibules. — Deux boucles d'oreilles, en fil tors d'argent, dont l'une figure sur la planche II. n° 2, portaient des pendants cubiques, en argent, à filigranes, avec tables de verre et petites pierres ou perles incrustées. — Un style en bronze. — Une fibule en or, enchâssée dans un cercle d'argent, décoré de pointillés, présente au centre un trou qu'a dû remplir une pierre de couleur, avec verroteries triangulaires, disposées en croix, Pl. II. fig. 6 (C. M. n° 16). — Un ornement rectangulaire, en bronze découpé, imitant une sorte de balustrade, mais cassé en plusieurs morceaux.

(1) Le 27, M. Boidin, préposé en chef de l'octroi, assiste à la fouille des nos 44, 45 et 46.



muni de ses aiguillettes, ou ferrets, se trouvait placé, à la hauteur de la mamelle gauche, à la suite d'une boucle de ceinturon, en bronze, avec plaque; — Une petite bague en fil de cuivre; — Sept anneaux en bronze, et deux anneaux en fer, à la ceinture; — Sur le milieu des fémurs, et descendant jusqu'aux genoux, des objets indéterminés en fer, formant une masse de rouille, au milieu de laquelle ont été trouvés 3 clefs en bronze, dont une Pl. VI. fig. 2, deux objets en bronze, Pl. VIII. fig. 3 et 4; — Plus bas un peigne en os, analogue à celui qu'ont publié les frères Lindenschmit dans leur description du cimetière de Selzen. Le nôtre, qui n'était point d'un seul morceau, se trouvait fortifié et soutenu par deux lames arrondies, attachées sur le plat par des clous en bronze, et formant en quelque sorte poignée pour le tenir. Le dessin que m'en a fait M. R. Luard peut donner une idée de cet objet dans sa forme primitive (1), Pl. IX, fig. 1 et 2.

N° 49. — *Douteux*. Aucun objet (2).

(1) Le 1<sup>er</sup> juin, j'ai ouvert les nos 47 et 48.

(2) Le 8, j'ai fouillé le n° 49, et deux jours après j'ai clos les fouilles après divers travaux de recherche aux environs.



## II.

### CIMETIÈRE DU PONT-FEUILLET

#### OU D'HOCQUINGHEN.

---

Ce cimetière a été effondré complètement et sans soins par des ouvriers extracteurs de pierres, pendant l'hiver de 1859-1860. Au dire des terrassiers, il s'y trouvait environ une trentaine de tombes, dans lesquelles on a ramassé au hasard quelques objets. Un membre de la société d'acclimatation, M. Bergonzy, qui en est possesseur, a permis à M. Robert Luard d'en dessiner les principaux, des lances et des scramasaxes fort ébréchés, un vase en terre, des plaques de baudriers en bronze, des fibules de même métal, et un long et mince dard ou fer de flèche, arme fort rare dont je ne connais que cet exemple dans notre pays. J'ai déposé dans les archives de la Société Académique, avec le manuscrit de ce mémoire, la planche où sont représentés tous ces objets, qui ne m'ont point paru mériter d'être ici publiés.

Averti trop tard de cette découverte, dont on faisait mystère, je n'ai plus eu à fouiller qu'une tombe de femme. J'y ai recueilli autour

de la tête, et en descendant le long du cubitus droit, un collier composé de 33 perles d'ambre et de 40 perles ou sections de perles annelées, en verroteries bleues, jaunes, vertes et blanches, deux boucles d'oreilles en bronze, deux pendants d'oreilles de forme cubique, en matière terreuse, recouverte de plaques d'argent à filigranes, avec des fragments de tables de verre qui y avaient été incrustées, un style en bronze, posé en travers sur la poitrine, à la hauteur des mamelles, et enfin une boucle en fer, avec ses plaque, contre-plaque et appendice terminal, damasquinées.

Le cimetière du Pont-Feuillet, situé proche des anciens hameaux de Waincthun et d'Hocquinghen, était à peu de distance de la route impériale, à droite du chemin qui conduit à Echinghen, vis-à-vis le château qu'habite M. Bergonzy, dans un terrain appartenant à M. Cuvillier, maire de Saint-Léonard. C'est là que vient mourir la colline sur laquelle est bâtie la fabrique de M. Muhlberque, et qui est un prolongement des racines du mont d'Herquelingue.

---

### III.

## CIMETIÈRE DES YEULLES

### OU D'HARDENTHUN.

---

En sortant d'Hardenthun, pour se rendre à Liégette, près Marquise, on gravit un mamelon aride qu'on appelle *les Yeulles* (1). Le chemin de fer de Boulogne à Calais qui y passe, y a mis au jour, au mois de mai 1863, lors de l'ouverture de ses travaux, un vaste cimetière mérovingien.

Après que les ouvriers en eurent saccagé une partie, j'obtins d'en fouiller le reste. Cette nécropole occupait l'extrémité nord-ouest du plateau des Yeulles, dans la direction de la rivière d'Hardenthun. Commencant à peu près au milieu de la largeur de ce plateau, elle s'étendait jusqu'à ses bords, et venait aboutir au lieu où, sur le flanc de l'escarpement, se voient les ruines d'une ancienne chapelle, dite de *Saint-Riquier*.

(1) Un *compte de la terre et seigneurie de Bœuvrequen*, pour l'année 1491, aux archives du Pas-de-Calais, provenant de St-Bertin (H. n<sup>o</sup> 220) mentionne « la pièce de terre nommée les Yeulles, » ce qui nous donne la véritable orthographe du mot, souvent écrit *les Zieulles* dans des titres de famille du dernier siècle.

Il y avait eu là un très grand nombre de sépultures, autant qu'on en peut juger par le nombre de têtes qui y ont été trouvées. Les ouvriers du chemin de fer m'ont déclaré en avoir détruit environ cent-vingt, et dans le cours de mes fouilles j'en ai rencontré au moins un nombre égal.

Malheureusement, à une époque déjà éloignée de nous, et dont personne dans le pays, n'a gardé le souvenir (1), ce cimetière avait été violé par cupidité, comme cela n'est arrivé que trop fréquemment. Les auteurs de cette spoliation ont bouleversé toute la surface du sol; et après avoir rejeté pêle-mêle dans leurs remblais les ossements épars qu'ils avaient tirés de la terre, ils bâtirent peut-être cette chapelle de Saint-Riquier, en expiation de leur crime. Toujours est-il qu'en explorant, à l'extérieur, les fondements de la partie sud de la chapelle, j'ai trouvé contre les murs une grande quantité d'ossements en désordre.

Malgré les efforts des spoliateurs, j'ai été assez heureux pour pouvoir fouiller encore plus de soixante tombes, restées intactes. Comme je l'ai dit plus haut, à propos du cimetière de Pincthun, les fossoyeurs de l'époque mérovingienne n'avaient point de règle fixe pour le

(1) Il existait cependant parmi les paysans des environs une vague et mystérieuse tradition relative à des trésors cachés en quelque endroit dans la terre.

creusement des sépultures. Il est probable que les paysans du moyen-âge, qui ont effondré clandestinement le cimetière des Yeulles, pour y chercher de l'or, rencontrant des tombes à 50, 60 et 80 centimètres, se sont facilement imaginés qu'il n'y en avait pas de plus profondes ; et c'est ainsi qu'ils auront laissé aux antiquaires du XIX<sup>e</sup> siècle quelque chose à glaner dans l'héritage des vieux francs.

Ces tombes avaient été creusées dans les bancs du calcaire oolitique dont est formé le monticule des Yeulles. Pour arriver à trouver les sépultures restées intactes, il a fallu découvrir complètement la superficie du terrain, jusqu'à la profondeur d'environ 90 centimètres. Dans les déblais, j'ai encore pu recueillir, au milieu de mille ossements épars, quelques vases, des armes, des objets divers, qui avaient été oubliés ou rebutés par les auteurs de la première fouille. Ce n'est que dans la couche inférieure, à un mètre environ de la surface, que j'ai pu rencontrer des sépultures inviolées. Il y en avait à une profondeur plus considérable, à un mètre 50 centimètres, et même à deux mètres. Les corps m'ont paru y avoir été déposés sans cercueils, couchés sur le dos, les bras étendus le long du corps, armés, vêtus et parés, comme aux jours les plus solennels de leur existence. On n'avait point inhumainement rejeté à la pelle sur ces cadavres les terres et les pierres qui provenaient de l'excavation. Je ne sais si on les

avait recouverts de gazon, ainsi qu'on serait en droit de l'induire de plusieurs textes des anciens auteurs; mais du moins, une main pieuse avait dû ramasser une à une les pierres tirées du sol, pour les placer en forme de voûte sur les restes glacés d'un frère ou d'un ami. Souvent j'ai pu me croire en présence de véritables caveaux, tellement ces pierres se soutenaient au-dessus des corps en s'arc-boutant. La décomposition des chairs, le tassement du sol et les divers accidents qui en sont la conséquence, ont souvent fait disparaître la trace de ces précautions respectueuses; mais elles m'ont été révélées par l'observation attentive de l'ensemble des faits, et elles se sont confirmées à mes yeux par de nouveaux indices, que j'ai été à même de constater dans le cimetière d'Uzelot.

Il ne m'a pas été possible de tenir une note exacte de ce que renfermait chacune des sépultures des Yeulles. Les entrepreneurs des travaux du chemin de fer avaient besoin qu'on leur laissât le terrain libre dans le plus court délai possible. De là, pour le travail des fouilles, une certaine précipitation qu'aggravait encore la curiosité incommode et incessante d'une foule importune. Comme le bruit courait que je déterrais là des trésors à pleines mains, tout le monde voulait s'assurer de la merveille, toucher à tout, avoir l'explication de chaque chose, et, en somme, gênait extrêmement les ouvriers explorateurs. Force est donc de se contenter d'un aperçu général.

I.

GUERRIERS.

Les tombes des guerriers d'Hardenthun renfermaient, comme celles de Pincthun, des hommes armés du scramasaxe et de la lance. Il serait malaisé d'établir aucune comparaison sur le nombre relatif de ces objets dans les deux cimetières; puisque celui d'Hardenthun avait été en partie dépouillé à une époque antérieure. J'y ai recueilli 19 scramasaxes complets; mais il y en avait outre cela plusieurs autres en mauvais état. Ces armes étaient toutes inégales en longueur et en largeur. La plus longue mesure 47 centimètres de lame, sans compter la *soie* du manche qui est incomplète, et qui néanmoins est encore de 12 centimètres. Dans ces sépultures, le scramasaxe était ordinairement placé le long de la cuisse droite du mort, la pointe en bas. Il était posé plus rarement le long du bras droit, la pointe en haut vers la tête du défunt, et comme au port d'armes.

Des couteaux en fer, sortes de petits scramasaxes, se trouvaient dans la plupart des tombes, le long des fémurs, ou au bas de la ceinture des morts. La dimension de ces couteaux varie à l'infini.

Les francs d'Hardenthun avaient aussi la lance, ou framée, en fer, quelquefois longue de 56 centimètres, gisant la pointe en bas le long de la

jambe droite ; ou bien au port d'armes, comme à Pincthun. Il en a été recueilli vingt-deux, d'inégale longueur, en assez bon état.

L'appareil des guerriers d'Hardenthun ne se bornait point à la lance et au scramasaxe. Huit d'entr'eux avaient l'épée et le bouclier.

Distincte du *gladius*, qui est le scramasaxe, l'épée, (en latin *spatha*, synonyme d'*ensis*), est plus longue, plus mince, et tranche des deux côtés. La *soie* qui servait à recevoir la poignée en bois est très-courte ; et il y avait une *garde*, formée d'une simple traverse en fer qui manque souvent. La plus belle que j'y aie trouvée présente une lame de 68 centimètres de longueur, large de 42 millimètres. La soie est de 10 centimètres, ce qui fait pour l'arme entière une longueur de 78 centimètres. C'est la longueur moyenne des épées franques. Quelle terrible exécution Clotaire II ne fit-il point dans les malheureuses populations de la Saxe, à la fin de son règne, lorsqu'il ordonna de mettre à mort tous ceux des habitants dont la taille excédait la longueur de son épée, *longitudo gladii sui quem spatam vocant*, suivant ce qu'on lit dans la vie du roi Dagobert (1) ! L'épée a moins bien résisté que les scramasaxes aux ravages du temps et à l'action dévorante de la rouille. Sur huit qui se trouvaient dans les tombes d'Hardenthun, il n'a été possible d'en retirer qu'une seule intacte. Les sept autres étaient

(1) *Gesta Dagoberti*, XIV, ap. Bouquet, t. II, 583.

brisées en plusieurs morceaux. Il m'a paru que leurs fourreaux avaient été faits de deux lamelles de bois, quelquefois recouvertes de cuir. Dans les sépultures, l'épée était placée de telle sorte que la poignée fût sous la main gauche du mort, la pointe en bas (1).

La présence de cette arme dans une tombe n'excluait pas celle du scramasaxe, de la lance et du couteau.

Toutes les sépultures où j'ai rencontré la *spatha* renfermaient aussi le bouclier, dont on ne retrouve généralement que l'*umbo* et la poignée. L'*umbo* du bouclier consiste en une sorte de calotte en fer, plus ou moins bombée, destinée à loger et à protéger la main du guerrier qui en faisait usage. Cette calotte, à l'extérieur, est munie d'un bord plat, sur lequel on remarque les têtes des clous, ou rivets, qui servaient à la fixer sur le corps du bouclier, formé de planches, recouvertes probablement d'un cuir très-épais et très-fort. De larges clous en bronze m'ont paru avoir fixé ce cuir au bord de la circonférence (2). Sous l'*umbo* on rencontre la poignée, au moyen de laquelle le guerrier tenait cette arme défensive. Si l'on en juge par le peu de longueur de

(1) Voir Baudot, *sépultures de Charnay*, pl. II, fig. 3; — Wylie, *Fairford Graves*, pl. X, fig. 1; — Cochet, *Normandie souterraine*, 1855, passim.

(2) C'est du moins ce que j'ai constaté pour un de ces boucliers, et ce que j'ai fait reproduire sur les modèles restaurés qui sont au musée.

ces poignées, par l'exiguité de la plupart des *umbos* et par la brièveté de la *soie* des épées, les Francs devaient avoir la main fort petite. Les *umbos* des guerriers d'Hardenthun ont été trouvés les uns sur la main gauche des défunts, et presque sur la poignée de leurs épées, les autres sur le genou gauche. La pl. XVII reproduit sous les nos 1 et 2 la figure des *umbos* qui proviennent de ce cimetière (1).

Les baudriers des hommes de guerre étaient en général peu remarquables. La plupart n'avaient même qu'une simple boucle en bronze ou en potin, analogue à celle qui est représentée sous le n° 2 de la pl. VIII. Quelques tombes renfermaient des poinçons. Dans l'une d'elles, où se trouvait enseveli un guerrier qui avait épée et bouclier, j'ai recueilli une toute petite boucle en bronze, accompagnée d'un ornement de même métal, découpé en forme de petite semelle (2), et

(1) On remarquera l'*umbo* de forme conique qui figure sur notre planche XVII, n° 2. Il y en avait plusieurs de cette sorte à Hardenthun, et l'on croirait voir les boucliers qui sont reproduits par M. l'abbé Cochet (ouv. cit. p. 295) d'après les miniatures d'un psautier anglo-saxon du IX<sup>e</sup> siècle.

(2) On pourrait donner à ces objets le nom d'*appuis* ou de *plaques soléiformes*. V. Baudot, ouv. cit. pl. X. — Dans son *Tombeau de Childéric*, p. 287 et s., M. l'abbé Cochet en fait des *terminaisons de ceinturon*. Je ne crois pas que cela soit exact. La goupille de ces objets est trop saillante pour qu'elle pût passer dans les petites boucles, à côté desquelles on les trouve constamment. L'observation attentive des faits m'a persuadé que ce sont des *appuis de boucles*, faisant près de celles-ci les mêmes fonctions que les *plaques de ceinturon*.

qui lui servait de plaque d'appui. Le même fait s'est révélé à moi dans des tombes de femmes.

## II.

### FEMMES.

Les sépultures de femmes étaient nombreuses et riches dans le cimetière des Yeulles. J'y ai recueilli plusieurs colliers, dont je n'ai point conservé le détail, mais qui contiennent ensemble 386 morceaux d'ambre et 357 perles de verroteries, parmi lesquelles est un quartz taillé et perforé, une fausse améthyste et une petite pendeloque de verre, en forme de cœur.

Il y avait trois paires de pendants d'oreilles en or, dont l'une est ornée de filigranes, et qui sont décorées de tables de verroteries, (Pl. XV, nos 2, 3 et 4) ; — deux paires en argent, aussi ornées de filigranes et de tables de verre ; — sans parler d'un pendant en pâte bleue et d'un autre en bronze, de figure ovale, formé de deux pièces qui ressemblent à des clochettes opposées, (Pl. XV, n° 5). Les boucles étaient tantôt en fil de cuivre et tantôt en fil tors d'argent.

Les broches, ou fibules, étaient remarquables. Il en a été trouvé sept en or, ou en argent doré, toutes différentes d'aspect et toutes variées de dessin. La planche X en reproduit cinq, dont deux sont circulaires et quatre octogones. La première, (fig. 1), de forme octogonale à

ans droits, est montée sur un cercle d'argent, pointillé de petits trous gravés au poinçon. Sa surface, couverte de filigranes en S, est rehaussée par quatre cabochons de verre bleu, imitant des saphirs, et par quatre tables de grenats, taillées en œuf et enchâssés dans de petites alvéoles en or, faisant saillie sur le fond. La pierre centrale, également entourée de petites tables triangulaires de grenats ou de verre rouge, est en mastic blanc décoloré.—La seconde broche, (fig. 2), de forme octogonale à pans arrondis, très-riche de filigranes, mais dépouillée de toutes ses pierres, a été trouvée dans les déblais des terres supérieures. — La troisième, de même forme, en argent doré, (fig. 4), était ornée de quatre boules en mastic blanc, et de quatre tables ovales en verre jaune. Elle est curieuse par ses filigranes, d'un dessin tout-à-fait original.—La quatrième, de même forme, (fig. 6), est en or, avec cabochons de verre bleu et tables de grenats d'un beau rouge, assemblées trois à trois dans un triangle, divisé par de petites cloisons en or. — La cinquième, de forme ronde, (fig. 3), est aussi en or. Elle présente une ornementation très-variée. Ses filigranes en entrelacs, et les chatons en quatre-feuilles qui ont contenu des pierres, alternant avec des tables ovales de verroteries, lui donnent un caractère particulier d'élégance.— Une sixième broche ronde, en or, enchâssée dans un cercle d'argent, orné de pointillés, est aussi couverte de filigranes et décorée de quatre

pierres disposées en forme de croix (1).

La planche XII (fig. 3), représente une fibule ornithomorphique, en or, avec filigranes, perles et tables de verre, qui a été recueillie, comme l'une des précédentes, dans les terres remuées par les fouilles antérieures.

Une broche en argent, ornée de plaques de verre rouge (2), placées sur un fond d'une gaufrure fine à quadrilles, qui ressemble à un tissu de soie, (Pl. XI fig. 7);—une autre en potin, ornée d'une croix pleine, et toute couverte d'anneaux pointés (Pl. XI fig. 8); — une troisième en argent, montée sur un cercle de fer, avec trois pierres en verre jaune, et de petites boules en façon de perles, au repoussé, (Pl. XVI fig. 3);— d'autres broches, en bronze, en forme d'agrafes, (Pl. XIII fig. 8 et 9, Pl. XVI fig. 4), viennent compléter pour le lecteur l'idée qu'il m'est possible de donner des richesses qu'Hardenthun a fournies en ce genre. La planche XI (fig. 6) fait voir la manière dont était montée l'épingle des broches mérovingiennes (3).

(1) Voir le *Catalogue du Musée*, n° 15. — Sur les procédés de fabrication, on peut consulter l'ouvrage de M. Baudot, *Sépultures de Charnay*, p. 166 et suiv.

(2) Quand je dis *verre rouge, verroteries, ou tables de grenat*, je parle d'après les apparences, n'ayant soumis les objets à aucune analyse chimique, ni à aucune expertise scientifique. Cette remarque ne s'applique pas seulement à la fibule dont il est ici question, mais en général à tous les objets décrits dans ce mémoire.

(3) V. Baudot, ouv. cité p. 166. — L'objet dessiné sur notre planche XI provient d'Hardenthun, et a été recueilli dans les terres supérieures. L'épingle manquait.

Les femmes avaient ordinairement deux fibules, l'une en or, l'autre d'une matière moins précieuse. Quelquefois le *style* en tenait lieu, ainsi que je l'ai constaté dans les fouilles de Pincthun. Le musée en conserve neuf, choisis parmi un plus grand nombre, qui proviennent du cimetière des Yeulles. Leur longueur varie de 11 à 25 centimètres. Les plus courts n'ont pas le renflement carré qui se remarque sur les plus longs, et qui est double sur l'un de ceux-ci. J'y ai aussi trouvé deux *styles à boule d'or*, l'un qui n'a pas été dessiné, l'autre dont la boule est représentée sur la planche XV fig. 6.

Outre leurs deux fibules, trois sépultures de femmes m'ont offert les riches têtes d'épingles en or, avec perles et tables de grenats, qui se voient sur la planche XI, fig. 1, 2 et 3. La pierre centrale du n° 2 est un faux saphir. A la tige du n° 3 se trouvait attachée une sorte de chaînette (fig. 4) servant peut-être au même usage que celles qui décorent les objets semblables dont on se sert aujourd'hui. Ces épingles, aussi bien que les *styles à boules d'or* sont propres à nos cimetières; et je ne sache pas qu'on en ait encore signalé d'analogues dans les découvertes qui ont été publiées jusqu'ici.(1).

(1) Je ne regarde pas comme semblables aux nôtres les épingles qui figurent sur la pl. XII, n° 1 de la *Normandie souterraine*, sur la pl. XXVII, n° 2 de l'ouvrage cité de M. Baudot, et sur la pl. I, n° 1 du *Cimetière de Seraing*.

Je ne parlerai que pour mémoire d'un bracelet en bronze, très-simple de forme, et de trois petites bagues en fil de bronze, qui se trouvaient dans des tombes de femme; mais je dois une mention spéciale aux attaches de baudriers, en bronze découpé, que j'ai recueillis à la ceinture de plusieurs d'entr'elles. Ces objets, plus rares ailleurs, se montrent assez fréquents dans nos cimetières. Hardenthun a fourni, — 1<sup>o</sup> le disque évidé, encadrant une boucle, avec aiguillette et contre-plaque (1), lequel est dessiné, réduit de moitié grandeur, sur la planche XIII (fig. 1, 2, 3); — l'attache à enchevêtrement, forme crucifère, ornée d'anneaux pointés, également réduite sur la même planche (fig. 6), avec deux ferrets, ou aiguillettes, (fig. 7); — 3<sup>o</sup> l'attache de même genre, grandeur nature, représentant deux animaux fantastiques affrontés, (Pl. XII fig. 1); — et 4<sup>o</sup> l'attache aussi en bronze découpé, qui se voit sur la même planche, (fig. 2).

Après ces ornements, qui sont d'un caractère fort original, la plus grande richesse des femmes d'Hardenthun consistait dans leur splendide appareil de ceintures. Malheureusement la rouille a détruit sans remède toutes les damasquinures qui faisaient la gloire des boucles en fer, avec plaques et contre-plaques, dont la plupart d'entr'elles s'étaient parées pour le dernier voyage. Mais, par contre, les boucles en bronze nous sont

(1) Voir ce que j'ai dit plus haut des objets analogues trouvés à Pincthun, p. 27.

restées, couvertes de la plus belle patine qu'il soit possible d'imaginer. Les planches XIV, XV et XVI, fig. 1, en reproduisent trois, la première et la troisième en bronze, la seconde en potin, du caractère le plus remarquable, ornées d'entrelacs de toutes sortes et de dessins géométriques, dont la vue donnera mieux l'idée que ne pourrait le faire la plus minutieuse description. Je signalerai seulement à l'attention de mes lecteurs la grossière figure d'homme que le graveur a voulu mettre au milieu de la planche XIV, et l'animal indécis, éléphant ou lion, qui étale ses formes douteuses sur la plaque de la planche XV.

Aucune de ces ceintures n'avait de contre-plaque; mais l'une d'elles était accompagnée d'un *ferret*, ou *languette* aussi en bronze, (Pl. XIV fig. 2), destiné à recevoir et à protéger l'extrémité de la courroie. Le spécimen que donne la planche citée est remarquable par le dessin d'entrelacs au trait, dont il est décoré sur ses deux faces. D'autres objets de même nature ont été recueillis dans les tombes des Yeulles. A Pincthun, je n'en ai trouvé que deux, et ils appartenaient aux baudriers qu'encadraient les disques évidés. M. Baudot en a publié plusieurs dans ses illustrations du cimetière de Charnay; mais je n'en vois point sur ses planches qui soient aussi larges que ceux d'Hardenthun (1).

(1) V. Baudot, ouv. cité pl. XVIII, fig. 6 à 11.

Pour compléter ce qui regarde les tombes de femmes, il me suffira de dire que j'en ai encore extrait les fragments d'un peigne en os ;—deux petits ornements, ou plaques de bronze faites au repoussé, extrêmement minces, qui se trouvaient près du genou gauche d'un squelette ;—deux petits anneaux en bronze, réunis dans une attache ;—une épingle, ou poinçon, en bronze, avec anneau de même métal, placée à la ceinture d'un corps ;—une aiguille aussi en bronze ;—divers anneaux en bronze et en fer ;—des sacs ou poches, amas de rouille dans lesquels je n'ai rien pu démêler ;—une petite monnaie en bronze de Constantius Gallus ;—une sorte d'étui formé de lames de cuivre, ayant renfermé quelque objet en fer, etc., etc.

La femme qui avait possédé le pendant d'oreilles de la planche XV (fig. 2), la broche de la planche X (fig. 1), le style à boule d'or de la pl. XV (fig. 6), l'épingle d'or de la pl. XI (fig. 1), et la ceinture en bronze de la pl. XIV (fig. 1), avec un collier de perles et d'ambre, avait à la main droite une bague en or (Pl. XI fig. 6), qui est sans contredit l'objet le plus précieux de toute la fouille. En effet, le chaton de cette bague est formé d'un *triens* ou tiers de sol d'or, inédit, de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle. On y voit la croix ancrée, ou à double anse, posée sur un globe, et accostée de deux étoiles à huit pointes. L'inscription qui se lit autour, et qui a été déchiffrée par M. A. de Barthélémy, à la prière de M. L. Deschamps

de Pas, à qui je l'ai soumise, donne le nom d'un monétaire de l'époque, déjà connu d'ailleurs, CHARIMVNDVS, ou CHAREMVNDVS (1).

Le cimetière des Yeulles a donc reçu des hôtes qui avaient vécu postérieurement à la fin du VII<sup>e</sup> siècle. Ces hôtes y ont apporté les ornements qui appartenaient à la civilisation de leur époque, et on pourra les comparer aux objets datés provenant des temps antérieurs. Je veux être très-sobre, en fait de conjectures, sur des matières aussi délicates; mais il me semble qu'il y a lieu de soumettre ici aux antiquaires français une idée que j'ai déjà émise plus haut sans la justifier. Le tombeau de Childéric ne renfermait que peu ou point d'objets à filigranes. Tout ce qui s'y trouvait de brillant était composé presque exclusivement de verroteries cloisonnées; chez nous, au contraire, les verroteries cloisonnées tendent à disparaître, perdues dans les filigranes et les

(1) Voici ce que M. L. Deschamps de Pas avait la bonté de m'écrire le 4 juillet 1863: « La croix ansée accompagnée de deux étoiles ne se trouve sur aucune médaille mérovingienne datée. Celles qui la portent n'ont que des noms de monétaires dont il n'est pas possible de fixer l'époque. Le faire de cette pièce paraît la reporter à la deuxième moitié du VII<sup>e</sup> siècle. Les éléments du nom du monétaire pourraient conduire au mot CHARIMVNDVS ou CHAREMVNDVS. Ce nom n'est encore connu que par une note remise dans le temps à M. Cartier père par M. Maurice Ardant, qui lisait de l'autre côté GENILIACO. M. de Barthélémy ne connaît pas cette pièce en nature, mais dans tous les cas, il croit pouvoir affirmer que votre triens est nouveau et inédit. »

cabochons. Ce fait ne constitue-t-il point une différence caractéristique dans l'art de chacune des deux époques? Les fibules que M. Baudot a publiées dans les planches XII n<sup>os</sup> 7 et 8, XIII n<sup>os</sup> 6 et 8, XXVII n<sup>os</sup> 7, 8 et 10 de ses cimetières bourguignons n'appartiendraient-elles pas au siècle de Childéric ou aux époques qui en sont les plus rapprochées, tandis que celles d'Echinghen et d'Hardenthun représenteraient l'orfèvrerie du temps de Charles Martel? C'est une question que je me contenterai d'indiquer, en déclarant que je penche pour l'affirmative, jusqu'à ce que mon jugement soit réformé par des archéologues plus compétents (1).

### III.

#### ENFANTS.

Il y avait deux tombes d'enfants dans le cimetière des Yeulles. Je les ai reconnues à la petitesse des ossements et à la présence des dents de lait. Dans l'une d'elles se trouvait une clochette, ou *tintinnabulum*, semblable à celui de Pincthun, (Pl. IV fig. 4); et, sur la poitrine, un petit style uni, sans renflement carré.

(1) On étudiera avec un profond intérêt l'ouvrage si savant et si consciencieux que vient de publier M. Ch. de Linas, sous ce titre : *Les œuvres de Saint Eloi et la verroterie cloisonnée*; Paris, Didron, 1864, in-8° jésus.— J'aurais eu un grand profit à lire ce beau travail avant de rédiger mon mémoire.

IV.

DOUTEUX.

Quelques individus s'étaient fait ensevelir dans des fosses de deux mètres de profondeur, sans avoir rien que leur mortelle dépouille à cacher dans la terre avec tant de soin. A peine portaient-ils à la ceinture une mauvaise boucle en fer, à laquelle pendait rarement un couteau. On ignore quel rang ces hommes avaient tenu dans la société franque.

V.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les vases en terre, moins rares qu'à Pincthun, ont été recueillis au nombre de 29. Plusieurs sont décorés de petits ornements imprimés à la roulette, et tous sont variés de forme et de matière (Pl. XVII nos 6, 7, 8, 9, 10 et 11). La plupart sont d'un gris noirâtre. Le n° 6 est en terre presque blanche et le n° 8 en terre rouge. Un grand vase à col allongé, malheureusement privé de son anse et du pavillon de son goulot, a été rencontré dans les terres supérieures, et c'est le seul spécimen de l'industrie verrière qui se soit trouvé à Hardenthun. La planche XVII reproduit (fig. 5) le dessin d'un seau de 12 centi-

mètres de diamètre, formé de légères douves en bois et cerclé de trois cercles de cuivre, avec deux montants de même métal, sur lesquels sont fixées les deux extrémités de l'anse.

Il est infiniment à regretter que ce cimetière ait été fouillé antérieurement. Quand on songe qu'on a pu y recueillir encore, après tant de spoliations, des choses si intéressantes et si remarquables, on peut s'imaginer facilement ce qu'on en eût retiré s'il était resté intact (1).

Une particularité qu'il est peut-être bon de noter, a été observée dans la plupart des sépultures des Yeulles : c'est la présence d'une certaine quantité de petites coquilles de moules (*mitulus edulis*), répandues çà et là comme au hasard dans toute la longueur. Il s'y trouvait aussi quelques *hélix* et une ou deux défenses de sanglier, comme à Selzen. J'ignore le motif

(1) Outre la compagnie du chemin de fer, représentée par M. l'ingénieur Guillon, qui a montré pour moi la plus exquise bienveillance, les propriétaires des parcelles comprises dans l'étendue du cimetière des Yeulles étaient M. le contre-amiral de Rosamel et M. Fourmentin-Pollet, qui ont consenti fort libéralement à ce que les objets trouvés dans les fouilles fussent déposés en leur nom dans les vitrines du Musée. Je dois aussi une reconnaissance particulière à M. de Boyer de Sainte-Suzanne, alors sous-préfet de Boulogne, qui s'est empressé de me rendre en cette occasion tous les services dont il a été capable. — Parmi les personnes qui assistèrent à la fouille de quelques-unes des sépultures d'Hardenthup, je mentionnerai particulièrement le même M. de Sainte-Suzanne, MM. Ch. Marmin, Ch. Demarle et Bouchard, administrateurs du Musée; MM. Duflos de la Liégetté, de Rinquesent, Demilly, Aly, Molyneux-Seel, Lawrence, Col. Yelverton, Mrs. Mundy, etc., etc.

qui avait pu faire déposer ces objets dans les tombes.

Dans la fouille des deux cimetières précédents, je n'avais pu m'occuper de rien conserver qui fût utile aux études anthropologiques. Mieux renseigné, et surtout excité par les instantes prières de M. de Quatrefages, de l'Institut, j'ai extrait du cimetière des Yeulles près de quarante crânes, assez bien conservés, dont la moitié environ a été envoyée avec un certain nombre de fémurs, au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Le reste est demeuré au Musée de Boulogne, sauf quelques-uns qui sont dispersés dans des cabinets d'amateurs.

---

## IV.

### CIMETIÈRE D'UZELOT,

#### A LEULINGHEN.

---

Le quatrième cimetière mérovingien qu'il m'a été donné d'explorer, était situé à l'extrémité sud du plateau d'Uzelot, à droite de la route impériale de Boulogne à Calais, vis-à-vis la vieille et historique église de Leulinghen (1). Ce sont des ouvriers extracteurs de pierres qui en ont eu comme toujours la primeur (2).

Lorsque la nouvelle en parvint à Boulogne, au mois de novembre 1864, je pus constater qu'on avait déjà détruit une vingtaine de sépultures, dans lesquelles on avait ramassé des bijoux, des objets en bronze, des armes, des vases.

Tout cela était à peu près dispersé. Nous eûmes le bonheur, M. Marmin et moi, de pouvoir recueillir ou de racheter pour le Musée

(1) On sait que de nombreuses conférences furent tenues dans cette église, entre les plénipotentiaires des rois de France et d'Angleterre, pendant les dernières années du XIV<sup>e</sup> siècle.

(2) Le plateau d'Uzelot, appartenant à M. Bonvoisin, maire de Leulinghen, est exploité comme carrière de pierre à chaux par M. Le Cams, qui y a établi un four, près de l'emplacement occupé par notre cimetière.

une broche ronde, en argent doré (Pl. X fig. 5), une fibule ornithomorphique, à fond d'or avec filigranes et pierres (Pl. XII fig. 4); une attache de courroie en bronze découpé, avec son ferret, reproduite en demi-grandeur sur la pl. XIII (fig. 4 et 5), quelques armes, (lances et scramasaxes), de forme ordinaire, et enfin une hache en fer d'une belle coupe, seul objet de ce genre qui ait été trouvé jusqu'ici dans les sépultures du Boulonnais, et le seul aussi qui se soit rencontré dans le cimetière d'Uzelot (Pl. XVII fig. 3).

J'y ai ouvert 25 tombes. La première ne renfermait aucun objet. Le corps y était, comme toujours, couché les pieds à l'est.

La seconde m'a donné un scramasaxe, dont la soie se termine par uné sorte de bouton ou de renflement pyramidal (1), une lance, une boucle en bronze, à côtes de melon, avec appui en forme de deux petites semelles accolées (Pl. XVI fig. 3).

La troisième renfermait un guerrier dont les ossements étaient gros et forts. Il avait aux pieds un vase en verre, malheureusement brisé, dont j'ai recueilli la plupart des morceaux (2);

(1) Ce bouton est analogue à ceux qui figurent sur la soie des scramasaxes nos 2, 8 et 11 (pl. V), des *Tombeaux de Bel-Air* en Suisse. — Plusieurs des scramasaxes d'Uzelot avaient aussi le petit *arrêt* qui se voit à la garde des armes semblables trouvées à Bel-Air. Ces scramasaxes ont généralement la lame plus étroite que les autres.

(2) Ce vase était à peu près semblable à celui que M. Baudot a représenté sous le n° 4 dans la pl. XXII des *Sépultures de Charnay*.

sur les genoux un umbo de bouclier, avec fragments de vergettes de suspension, et deux grands clous de bronze; une épée, la pointe en bas entre les cuisses; à côté de l'épée, un scramasaxe, un couteau et deux poinçons en fer; une lance la pointe en haut, à côté de l'épaule droite; une forte boucle en potin, et une petite boucle en bronze appuyée contre un appendice soléiforme, avec ferret de terminaison (1).

La quatrième tombe était aussi celle d'un homme de guerre. J'y ai recueilli un vase en terre, une lance, un scramasaxe, une boucle en fer avec ses plaque, contre-plaque et appendice carré. Sur cette dernière pièce la rouille a gardé l'empreinte d'une assez fine étoffe de lin.

La cinquième tombe, dirigée du N. au S., ne contenait qu'un vase écrasé et un mauvais couteau.

La sixième, celle d'un jeune homme d'environ 14 ans, régulièrement orientée, a présenté un style en bronze, placé sur la poitrine du défunt, une petite agrafe en bronze, un vase en terre.

La septième, outre une boucle en fer avec un scramasaxe de moyenne grandeur, a fourni un vase en terre, et une lance.

(1) Ces ferrets, dont je n'avais pas tout d'abord remarqué la connexion avec les boucles et les appuis, sont plus petits encore que celui donné par M. Baudot sous le n° 8 de sa pl. XVIII. — Pour former l'appareil complet, il faut prendre les plaques d'appuis (Baudot, pl. X, nos 24, 25 et suiv.), les boucles nos 8, 9, 10 et 11, et les ferrets en question.

La huitième, profonde de deux mètres, a fait voir çà et là quelques perles d'ambre disséminées autour de la tête, et un vase brisé.

La neuvième, une boucle en bronze avec arillon, une perle d'ambre.

La dixième, un umbo de bouclier avec sa poignée, un couteau, un scramasaxe, une boucle en fer, avec ses accessoires ordinaires, deux vases en terre, une lance placée la pointe en bas, à côté du pied droit.

La onzième, où s'est trouvée une plaque avec son appendice, possédait comme pièce caractéristique une petite pince à épiler, fort mince, en bronze.

La douzième, une tombe de femme, contenait une paire de pendants d'oreilles en argent, à filigranes, sur cubes de mastic, un collier de 9 perles d'ambre et de 42 perles de verroteries, parmi lesquelles avaient été enfilées 10 pièces de monnaie en bronze à l'effigie de Constantin, Constance et Crispus; deux fibules en bronze dont l'une à tête semi-circulaire (Pl. XIV fig. 4), et l'autre ornithomorphique (Pl. XIV fig. 3), toutes deux couvertes d'anneaux pointés; une perle au bras; un anneau en fer à la ceinture; et dans la région des genoux, un amas indescriptible de rouille et de terre, qui doit avoir été une poche renfermant quelques menus objets.

La treizième n'avait qu'un anneau en fer, une boucle en bronze, une autre petite boucle aux genoux.

La quatorzième, dont les pieds se sont présentés au nord, a fait voir une lance placée au côté droit de la tête, la pointe en haut, une plaque de ceinturon avec sa boucle, un scramasaxe.

La quinzième, régulièrement orientée, a offert un style, un anneau, un vase.

Les dix autres avaient été probablement fouillées à une époque antérieure; car on n'y trouva que des ossements placés en désordre, et de loin en loin quelques objets isolés, tels que des vases, des armes, un curieux *umbo* de bouclier, (Pl. XVII, fig. 4), des boucles, des perles d'ambre. Tout le plateau paraît avoir été l'objet d'un terrassement de 60 à 80 centimètres de profondeur, avec de rares débris de poteries informes, ou des esquilles d'os, semés çà et là (1).

Les corps des Francs d'Uzelot avaient été inhumés dans un terrain semblable à celui du cimetière des Yeulles, et à peu près dans les

(1) Le vallon qui est au pied du plateau d'Uzelot s'appelle la *Fosse du Mont de Cappe*. On rapporte qu'on y a découvert, en 1750 et 1751, en s'occupant à extraire du caillou et de la pierre pour la confection de la grande route de Calais, « une quantité » considérable d'ossements humains, des casques, des glaives, » des poignards en fer et en bronze, des hachettes en silex » poli et beaucoup d'autres objets fort curieux qui furent vendus ou donnés quelques années plus tard à M. de Bois-Robert » de Montreuil, dont une note manuscrite a révélé ces détails. » (*Histoire du Bourg de Marquise*, p. 7).—Serait-ce à cette époque que l'on a violé l'antique cimetière d'Uzelot; et y avait-il là des tombes celtiques, à côté de sépultures mérovingiennes? —Ensuite, qu'est devenue la collection de M. de Bois-Robert?

mêmes conditions. Moins heureux que dans ce cimetière, je n'ai pu retirer de la terre qu'un seul crâne intact, tant les os s'y étaient mal conservés.

A Uzelot, comme à Hardenthun, nous n'arrivons que les derniers, et nous glanons dans un champ que d'autres ont moissonné avant nous.

Quoiqu'é tard venus, nous avons encore fait bonne récolte, et nous ne pouvons que nous réjouir de nos trouvailles. Disposés avec art dans les vitrines du Musée de Boulogne, les colliers, les bijoux et les bronzes y font l'admiration des visiteurs, depuis qu'une main patiente et légère les a dépouillés des scories du temps. Si j'ai eu l'inappréciable jouissance de trouver ces objets dans la terre, et de les en retirer avec les plus minutieuses précautions, après avoir cherché à reconnaître l'usage auquel ils avaient servi, notre excellent collègue M. Charles Marmin a eu, de son côté, l'honneur de leur rendre tout ce qu'ils pouvaient retrouver de leur lustre primitif.

Espérons que désormais ces richesses d'un autre âge, ces œuvres qui appartiennent à l'histoire des mœurs et de l'industrie humaine, et qui sont comme les jalons que la civilisation a laissés sur sa route, pour marquer les étapes qu'elle a parcourues, seront enfin dans nos musées à l'abri des déprédations de la cupidité; car les mines de ce genre ne sont point inépuisables; et qui sait s'il en reste encore d'autres filons dans la terre, pour l'instruction de nos neveux!

Malheureusement, il faut bien le dire, si les intérêts de l'histoire et de la science ont une grande autorité auprès des âmes bien nées; s'il va de soi qu'on doive les favoriser de toutes ses forces; s'il se trouve des hommes, qui ne reculent devant aucun sacrifice de temps, de fatigues et même d'argent, pour assurer la conservation des monuments du passé;—il en est qui, bassement cupides, cherchent la fortune parmi la cendre des morts, et se montrent intraitables quand on leur parle de toucher à une motte de terre dans leur propriété. D'autres atteints de la manie des collections particulières, se jettent à la traverse des hommes désintéressés qui ne songent qu'aux collections publiques. Aussi, ne puis-je terminer ce travail, sans rendre un hommage spécial de reconnaissance à tous ceux qui ont bien voulu me laisser fouiller leurs champs dans l'intérêt du Musée de Boulogne : les collections particulières servent à la vanité personnelle de quelques amateurs, puis se dispersent et se perdent sans ressource. Les collections publiques demeurent, au profit de tous, pour servir à l'instruction générale et pour satisfaire à la légitime curiosité de l'esprit humain.

---

## EXPLICATION DES PLANCHES.

---

Les planches I, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, sont dues au crayon aussi habile qu'élégant et fidèle de mon obligeant ami M. le Major Robert Luard, d'Ightham Mote, membre de la société archéologique du comté de Kent.

La planche II m'a été dessinée par l'éminent géologue anglais M. Thomas Davidson, de la société paléontographique de Londres.

Les planches X-XII, sont l'œuvre de M. N. Berr, artiste dessinateur de la maison Berr et Simonnaire de Boulogne.

Pl. I. Plan du cimetière de Pincthun, (Echinghen).

Pl. II. Bijoux de Pincthun.

1. Boucle d'oreilles, en fil tors d'argent.
2. Pendant d'oreilles, en argent doré.
- 3, 4, 5, 6, 7. Fibules, ou broches, en or et argent doré.
8. Fibule en argent.
9. Style à boule d'or.
10. Epingle en argent, à tête d'or.

Pl. III.—Lances et scramasaxes, de Pincthun.

- 1, 2, 3, 7, 8. Scramasaxes, ou couteaux de combat.
- 4, 5, 6, 9. Lances, ou framées.

Pl. IV. Collier, et objets divers, Pincthun.

1. Collier de perles d'ambre et de verroteries.
2. Fragment de disque évidé, en potin.
3. Fibule, ou broche d'enfant, en potin.
4. Clochette, ou *tintinnabulum*.

Pl. V. Attaches et objets divers, Pincthun.

- 1 et 2. Attaches à enchevêtrement, bronze découpé.
3. Fibule, en potin.
4. Petite pierre gravée.
5. Contre-plaque de petit baudrier.

Pl. VI. Ceinture, clef et chaîne, Pincthun.

1. Plaque de ceinture, en fer damasquiné.
2. Clef en bronze.
3. Chaîne de cou en bronze.

Pl. VII. Etui en os gravé, Pincthun.

Pl. VIII. Baudrier, boucle, etc. Pincthun.

1. Boucle de baudrier, avec plaque et contre-plaque en potin.
2. Boucle en potin.
- 3 et 4. Objets indéterminés.

Pl. IX. Peigne et seau, Pincthun.

1. Peigne en ivoire, ou en os, état actuel.
2. Le même restauré, grandeur réduite.
3. Oreillon en bronze d'un seau en bois, cerclé de cuivre et de fer.

Pl. X. Broches d'Hardenthun et d'Uzelot.

- 1, 2, 3, 4, 6. Broches en or, ou en argent doré, d'Hardenthun.
7. Broche en argent doré d'Uzelot.

Pl. XI. Epingles et fibules d'Hardenthun.

- 1, 2, 3. Epingles à tête d'or, en forme de bouquets.
4. Chaînette, attachée au sommet de la tige de l'épingle n° 3.
5. Bague en or, avec *triens* pour chaton.
6. Fond de broche, avec monture.
7. Fibule en argent, avec pierres.
8. Fibule en bronze.

Pl. XII. Attaches de ceintures, et Fibules.

- 1, 2. Attaches en bronze découpé, d'Hardenthun.
3. Fibule ornithomorphique, d°
4. d° d° d'Uzelot.

Pl. XIII. Attaches de ceintures et fibules.

1. Disque évidé, (Hardenthun), encadrant une boucle avec sa plaque, 1/2 grandeur.
- 2 et 3. Contre-plaque et terminaison de courroie qui en dépendent.
4. Attache en bronze, Uzelot, 1/2 grandeur.
5. Aiguillette, ou ferret qui en dépend.
6. Attache en bronze découpé, Hardenthun, 1/2 grandeur
7. Aiguillette, ou ferret, qui en dépend.
- 8 et 9. Deux petites fibules en bronze, gr. nat. (Hardenthun.)

Pl. XIV. Ceinture et fibules.

1. Boucle et plaque de ceinture, en bronze, d'Hardenthun.
2. Ferret, ou terminaison de courroie, d°
3. Fibule en bronze, d'Uzelot.
4. Autre, d°

Pl. XV. Ceinture et pendants d'oreilles, d'Hardenthun.

1. Boucle et plaque de ceinture, en poñin
- 2, 3, 4. Pendants d'oreilles en or.
5. d° en bronze.
6. Style à boule d'or.

Pl. XVI. Ceinture et fibules.

1. Boucle et plaque de ceinture, en bronze, d'Hardenthun.
2. Fibule en argent, montée sur cercle de fer, d°
3. Boucle en bronze, avec plaque d'appui, d'Uzelot
4. Fibule en bronze, d'Hardenthun.

Pl. XVII. Boucliers, hache et vases.

- 1, 2. Umbos de boucliers, d'Hardenthun.
  3. Hache, ou francisque, d'Uzelot.
  4. Umbo de bouclier, d°
  5. Seau en bois, avec cercles et anse en bronze, Hardenthun.
  - 6, 7, 8, 9, 10, 11. Vases en terre, Hardenthun.
-

# LES LECTURES PUBLIQUES

DANS L'ANTIQUITÉ.

*Mémoire lu en séance, par M. R. PLATRIER,  
Secrétaire annuel, le 3 mai 1865.*

---

Les lectures publiques ne sont point une institution nouvelle. De tous temps, les hommes qui ont écrit ont cherché à faire connaître leurs productions ; et il n'est pas étonnant que les anciens, qui n'avaient pas les mille moyens de publicité dont nous disposons, aient eu fréquemment recours à un artifice aussi simple que commode, n'exigeant du lecteur qu'un peu d'assurance, et des auditeurs qu'un peu de bienveillance et d'attention.

Chez les Grecs, l'origine des lectures publiques remonte aux fêtes nationales qui se célébraient avec tant de solennité à des époques périodiques. On sait que dans ces fêtes, à côté des exercices du corps, ἀγῶνες γυμναστικοί, il y avait des concours artistiques, ἀγῶνες μουσικοί, où les orateurs et les historiens, les musiciens et les poètes venaient tour à tour faire briller leurs talents.

C'est à l'un de ces concours, dans le gymnase d'Olympie, qu'Hérodote lut, dit-on, le commencement de son histoire, aux applaudissements de toute la Grèce assemblée pour l'entendre. D'autres écrivains, et particulièrement des orateurs et des sophistes, Gorgias, Prodicus, Polus d'Agrigente, Lysias, Isocrate, y récitèrent aussi quelques-unes de leurs œuvres (1). A la fête des Panathénées, qui se célébrait à Athènes tous les cinq ans, il était ordonné par une loi de lire au peuple les poèmes d'Homère (2) et la Perséide de Chœrilos (3). On y admettait en outre, comme aux grands jeux nationaux de Delphes et d'Olympie, les poètes et les prosateurs contemporains, dont les ouvrages étaient de nature à réveiller dans les esprits l'amour de la patrie hellénique et la haine de l'ennemi commun.

Ceux qui ne voulaient point lire eux-mêmes leurs écrits en public, pouvaient les faire réciter par des déclamateurs de profession, appelés en grec *ῥαψῳδοὶ* ou *ὑποκριταί* (4). Diodore de Sicile

(1) Lucien, *Hérod.* 2, 3; *Pseudolog.* 5; Philostrate, *Vies des sophistes*, I, 9, 17; II, 24.

(2) Lycurgue, *Disc. contre Léocr.* 102; Elien, *Hist. var.* VIII, 2.

(3) Esclave de Samos, qui chanta la victoire des Grecs sur Xercès, et reçut des Athéniens une pièce d'or pour chacun de ses vers. Duruy, *Hist. de la Grèce anc.* t. I, p. 470.

(4) Le nom de *ῥαψῳδοὶ*, dans l'origine, n'était donné qu'à ceux qui récitaient les poèmes d'Homère; plus tard il servit, comme le mot *ὑποκριταί*, à désigner tous ceux qui récitaient en public les vers des autres. Diodore de Sicile emploie tour à tour ces deux mots pour désigner les lecteurs de Denys. Voy. liv. XIV, ch. 109, et liv XV, ch. 7.

raconte que Denys le tyran, qui se croyait le meilleur poète de son temps, envoya en grande pompe des lecteurs à Olympie pour y réciter des vers de sa façon. Dans le premier moment, dit l'historien, la magnificence du cortège royal, la richesse des équipages et des tentes attirèrent tous les regards, et lorsque le lecteur commença, sa voix puissante et sonore fit régner dans l'assemblée un profond silence. Mais bientôt l'attention s'étant portée sur les vers eux-mêmes, ils parurent si pitoyables, que les cris et les huées éclatèrent de toutes parts. On alla plus loin. Quelques spectateurs, indignés qu'on eût osé présenter de pareils vers au concours, renversèrent les tentes magnifiques qu'on avait dressées pour l'auditoire, et les mirent en pièces. Cette disgrâce n'empêcha pas Denys d'envoyer une autre fois à Olympie un semblable message qui ne fut pas mieux accueilli.

En dehors de ces fêtes solennelles, où les personnages les plus illustres venaient briguer les suffrages de ce peuple si spirituel, si intelligent, si passionné pour toutes les choses de l'esprit, il y avait en Grèce et en Asie Mineure, plus tard en Italie et dans les Gaules, des séances littéraires données le plus souvent par des rhéteurs et des sophistes, qui parcouraient les grandes villes, annonçant sur leur passage un discours improvisé ou une lecture, comme aujourd'hui un musicien voyageur annonce un concert. Cet usage, dont l'origine

remonte aux premiers temps de la littérature grecque, était fort répandu dans le monde civilisé, du premier au cinquième siècle de notre ère. La plupart des écrivains grecs qui appartiennent à cette période furent des sophistes de profession (1), et il ne serait pas difficile de distinguer, dans le recueil de leurs œuvres, celles qui furent lues ou du moins qui étaient destinées à être lues en public. Dans Lucien, par exemple, à côté des dialogues et des opuscules les plus connus, on trouve un certain nombre de déclamations et de petits morceaux de littérature sophistique, que cet écrivain récita dans ses voyages au commencement de sa carrière littéraire, et qui firent sa réputation et sa fortune. Tels sont *l'Éloge de la mouche*, *le Scythe*, *les Dipsades*, *les deux Phalaris*, etc. Ces courtes compositions, qui ne sont que d'ingénieuses bagatelles, renferment plusieurs passages qui en indiquent clairement la destination première (2). Les peuples étaient, à ce qu'il paraît, fort avides de ces sortes de séances; ils y accouraient en foule, et payaient largement l'homme

(1) On sait que le nom de sophistes, décrédité par Socrate et Platon, reprit plus tard une signification honorable, et servit à désigner les professeurs d'éloquence et de belles-lettres. Voy. Pierron, *Hist. de la litt. grecq.* p. 499.

(2) Voyez *le Scythe*, 9, 10; *les Dipsades*, 9.—D'autres opuscules, tels que *Hérodote*, *Zeuxis*, *Bacchus*, *Hercule*, etc., ont des préfaces, *προσολογία*, qui ont dû servir d'exordes à des lectures plus étendues.

d'esprit qui savait les amuser (1). Au reste, si l'on en excepte les œuvres dues à des écrivains tels que Lucien et Plutarque, toute cette littérature de parade a bien perdu pour nous de son intérêt, et n'est plus guère consultée que pour les documents qu'elle peut fournir à l'histoire littéraire et morale de cette époque.

Après les sophistes et les rhéteurs ambulants, on peut encore signaler chez les Grecs une dernière catégorie de lecteurs, appelés *ἀναγνώσται*, dont la fonction était de réciter au théâtre, ou même sur les places publiques, les ouvrages des poètes favoris (2). Ces lecteurs étaient, en général, des hommes de lettres, qui ne voulant ou ne pouvant rien produire par eux-mêmes, se contentaient de la tâche modeste, mais utile, de lire au peuple des morceaux choisis dans les œuvres des grands poètes. Les riches particuliers avaient leur *anagnoste* chez eux : c'était le plus souvent un esclave ou un affranchi, qui remplissait à peu près le même office que les lecteurs et les lectrices de nos anciennes maisons royales (3).

(1) Voy. Lucien, *Apologie*, 15 ; *la Double accusation*, 27 ; *le Songe*, 11, 16.

(2) Comme les *recitatori* ou *spiegatori* de Naples moderne. Voy. Rich. *Dict. des Antiquités rom. et gr.* art. *Anagnostes*. Cf. Aulu-G. XVIII, 5.

(3) Rich, art. cité. Cf. Cic. *ad Att.* 1, 12 ; Corn. Nep. *Att.* 14 ; Aulu-G. III, 19. Pendant les repas, la lecture était souvent faite par un des convives. Voy. Théophr. *Car.* 15, 27 ; Pétrone, *Satyr.* 59.

A Rome, où le peuple proprement dit resta si longtemps étranger aux choses de l'esprit, les lectures publiques n'eurent jamais le caractère solennel et national qu'elles eurent en Grèce; mais elles se multiplièrent davantage dans les cercles aristocratiques et dans les réunions particulières. Les auteurs latins nous ont laissé à cet égard les témoignages les plus abondants et les plus minutieux. On sait que les anciens, avant de publier un ouvrage, le soumettaient d'ordinaire à l'examen d'un homme éclairé ou de quelques amis, pour le corriger d'après leurs observations (1). Cet usage paraît avoir été, à Rome, l'origine des lectures publiques ou *Récitations*. Sous le règne d'Auguste, un homme de grand crédit, protecteur et ami des gens de lettres, Asinius Pollion, encouragea ces réunions, en mettant à la disposition du public lettré sa bibliothèque et sa maison (2). Bientôt les lectures devinrent si communes, qu'elles se faisaient dans les promenades, sur les places et jusque dans les salles de bains (3). Les empereurs ne dédaignèrent pas de s'associer à ce mouvement et de le favoriser de tout leur pouvoir. « Auguste, dit Suétone, écrivit en prose

(1) Hor. *Art. poét.* V. 387, 438, 445. Cf. Plin. J. VII, 17; VIII, 21.

(2) Sénèque le rhéteur lui attribue même l'invention des lectures publiques : « Primus omnium Romanorum advocatis hominibus scripta sua recitavit.. » *Excerpt. contro.* IV, proem.

(3) Hor. I, *Sat.* 4, v. 73. . . . . In medio qui  
Scripta foro recitent, sunt multi, quique lavantes.

beaucoup d'ouvrages de genres différents, et il en lut quelques-uns dans le cercle de ses amis intimes qui lui tenaient lieu de public; tel est l'ouvrage intitulé : *Réponse à Brutus concernant Caton*, dont il fit achever la lecture par Tibère, après s'être fatigué à en réciter lui-même une grande partie... Il lut aussi dans le sénat des livres entiers, et il écoutait avec bonté et patience toutes les lectures, non seulement les vers et les histoires, mais encore les discours et les dialogues (1). » Pline-le-Jeune rapporte que l'empereur Claude se promenant un jour dans son palais, entendit un grand bruit. Il en demanda la cause; on lui répondit que l'historien Nonianus lisait un de ses ouvrages, et aussitôt il alla se mêler aux auditeurs (2). Le même prince lut lui-même et fit lire publiquement son histoire du temps d'Auguste (3). Néron récitait des vers de sa composition, non-seulement chez lui, mais au théâtre; et un jour une de ces lectures fit tant de plaisir, qu'on décréta sur le champ des actions de grâces aux Dieux, et que sa pièce de vers fut consacrée en lettres d'or dans le temple de Jupiter (4). Domitien lui-même, feignant la passion de la poésie à laquelle il était pourtant tout-à-fait étranger, vint déclara-

(1) Suét. *Aug.* 85, 89.

(2) Plin. *J.* I, 13.

(3) Suét. *Claud.* 41.

(4) Id. *Nér.* 10.

mer des vers en public (1). Enfin, l'empereur Alexandre Sévère remplissait très-souvent dans son palais la fonction d'*anagnoste*, ordinairement laissée aux esclaves et aux affranchis.

A l'exemple des souverains, les gens de lettres les plus distingués, orateurs, historiens, poètes, lurent publiquement leurs ouvrages. Horace faisait bien quelques difficultés; et voulait au moins choisir son monde (2); mais Lucain récita sa Pharsale (3), Stace sa Thébàide (4), Pline-le-Jeune son Panégyrique (5) et quelques-uns de ses plaidoyers (6). Ce dernier écrivain nomme dans ses lettres plus de dix auteurs qui lisaient leurs œuvres. L'un donnait une comédie nouvelle (7), l'autre un morceau historique (8), celui-ci des éloges funèbres (9), un autre de petits vers (10). « Dans le mois d'avril, dit-il, il n'y a presque pas eu de jour où il ne se soit fait quelque lecture,... et si jamais le goût des études libérales s'est manifesté à Rome, c'est surtout à notre époque (11). »

(1) Id. *Domit.* 3.

(2) Non recito cuiquam, nisi amicis, idque coactus;

Non ubivis, coramve quibuslibet. Liv. I. *Sat.* 4. v. 73.  
Cf. liv. I, *Ep.* 19, v. 39.

(3) Suét. *Vie de Lucain.*

(4) Juv. *Sat.* 7, v. 81-85.

(5) Plin. J. III, 18.

(6) Id, IV, 5; V, 13; VII, 17.

(7) VI, 21.

(8) IX, 27.

(9) VIII, 12.

(10) VI, 15 et passim.

(11) I, 13, 10.

Il faut avouer cependant, pour être véridique, que ce grand empressement venait plutôt des lecteurs que de leur auditoire. A Rome, on voulait à tout prix se faire écouter, comme on tient aujourd'hui à se faire imprimer; et la grande difficulté, pour beaucoup d'auteurs, était de trouver des gens qui voulussent bien les entendre(1). Ils pouvaient compter, il est vrai, sur quelques-uns de leurs confrères, qui venaient les écouter à charge de revanche (2), ou encore sur leurs débiteurs insolvables, qui étaient bien forcés; surtout à l'approche des Calendes, de subir une lecture assommante, « le cou tendu, dit Horace, comme un captif à la chaîne (3); » mais le public indépendant leur faisait souvent défaut. Pline-le-Jeune, auditeur assidu autant qu'agréable lecteur, se plaint, en plus d'un endroit, de la paresse et de l'indifférence des Romains. « Vous savez, dit-il, qu'à Rome on n'a jamais ou presque jamais le loisir d'assister à une lecture...(4).

(1) Ovide, exilé chez les Gètes, déplore amèrement de ne pouvoir lire ses vers qu'à des barbares qui ne les comprennent pas :

Hic mea cui recitem, nisi flavis scripta Corallis,

Quasque alias gentes barbarus Ister habet ?

*Pont.* IV, 2, v. 37.

Nullus in hac terra, recitem si carmina, cujus

Intellecturis auribus utar, adest.

*Trist.* III, 14, v. 39.

(2) Non auditor, sed creditor. *Plin. J.* I, 13. Cf. VIII, 12; *Mart.* I, 64.

(3) *Liv. I, Sat.* 3, v. 87. . . . . Aïmaras

Porrecto jugulo historias, captivus ut, audit.

(4) III, 18.

La plupart du temps, au lieu d'entrer dans l'*auditorium*, on reste assis au dehors, où l'on perd son temps à dire des bagatelles ; puis on envoie demander de temps en temps si le lecteur est entré, si sa préface est expédiée, s'il est bien avancé dans sa lecture. Alors on arrive lentement et comme à regret. Encore n'a-t-on pas la patience d'attendre la fin pour s'en aller. On sort, tantôt furtivement et à la sourdine, tantôt sans façon et tête levée (1). »

Après les indifférents venaient les mauvais plaisants, pour qui les lectures publiques étaient une occasion de faire du bruit et de s'égayer aux dépens d'autrui. Un chevalier romain, nommé Passienus Paulus, lisait une pièce de vers qui commençait ainsi : « Priscus, tu ordonnes, ... *Prisce, jubes*... A ces mots, un certain Priscus, qui assistait à la lecture, s'écria : « Moi, je n'ordonne rien du tout. » L'auditoire éclata de rire, et la pièce de vers fut à peine écoutée (2). Suétone raconte que pendant une lecture faite par l'empereur Claude lui-même, un homme de grosse corpulence s'assit lourdement sur un banc et le brisa. Ce petit incident suffit pour amuser l'assemblée durant toute la séance (3).

(1) I. 13. Cf. VI, 17; Lucien, *Bacchus*, 5 et 6. — Il faut dire que les séances duraient souvent toute une journée, et se reprenaient quelquefois deux ou trois jours de suite pour le même ouvrage. Mart. X, 70; Plin. J. III, 18.

(2) Plin. J. VI, 15.

(3) Suét. *Claud.* 41.

D'autres fois on applaudissait à outrance pour le seul plaisir de faire du bruit, ou bien on se pâmait d'aise en poussant de petits cris entrecoupés, à peu près comme Armande, Bélise et Philaminte, lorsqu'elles écoutent Trissotin (1). Ces scènes ridicules se renouvelaient si fréquemment que les plus graves moralistes crurent devoir adresser à ce sujet de sévères remontrances aux auditeurs. « Il ne faut pas, dit Epictète, assister aux lectures publiques trop facilement et au hasard; et lorsqu'on y est, il faut éviter les vaines clameurs, les rires moqueurs, les mouvements désordonnés, conserver toujours la gravité, le sérieux, et prendre garde d'être à charge à qui que ce soit (2). »

Mais les quelques avis adressés de temps à autre aux auditeurs des lectures publiques ne sont rien en comparaison des traits dirigés de toutes parts contre les pauvres lecteurs. C'est que les premiers n'avaient contre eux que leur sottise, que l'on pardonne aisément, tandis que les autres avaient pour la plupart un défaut qu'on ne pardonne jamais, la vanité. Ce travers les avait rendus insupportables. On s'esquivait bien vite du plus loin qu'on les voyait venir. « Savants et ignorants, dit Horace, tous prennent la fuite à l'approche de ce lecteur enragé, *recitator acerbus*, semblable à un ours déchaîné qui

(1) Perse, *Sat.* I, v. 19.

(2) *Manuel*, XXXIII, 10, 11.

a rompu les barreaux de sa loge. Malheur à celui qu'il a saisi ! Point de quartier ; il faut périr sous son vers assassin ; c'est la sangsue qui ne lâche prise qu'après s'être gorgée de sang (1). » — « Sois tout ce que tu veux, disait Martial à un homme qui voulait se faire passer pour poète, pourvu que tu ne nous lises rien (2). » En invitant un ami à souper, il lui promet, entre autres agréments, de ne lui faire entendre aucune lecture (3). Au nombre des embarras de Rome, Juvénal place tout d'abord cette frénésie qui poussait les poètes à réciter leurs vers en public jusque dans les chaleurs du mois d'août (4). Quelques-uns s'enrouaient à force de déclamer à haute voix (5) ; mais c'était leurs auditeurs que l'on plaignait. « Pourquoi, dit Martial, lorsque tu vas lire, t'envelopper le cou de laine ? C'est plutôt à nos oreilles qu'il faudrait en mettre (6). » Rien ne les arrêtait, pas même les obstacles matériels. Quand ils n'avaient pas chez eux un local assez spacieux, ils s'adressaient à quelque riche particulier qui, d'ordinaire, leur ouvrait

(1) *Art. poét.* v. 472-476.

(2) *Quidquid vis esto, dummodo nil recites.* II, 88. Cf. VIII, 20.

(3) *Plus ego polliceor : nil recitabo tibi.* XI, 52. Cf. III, 45, 50 ; V, 78 ; Lucien, *Épigr.* 27.

(4) *Sat.* 3. v. 9.

(5) *Juv. Sat.* 1. v. 2. *Vexatus toties rauci Thesēide Codri.* Cf. *Mart.* IV, 41.

(6) VI, 41 : *Quid recitaturus circumdas vellera collo ?  
Conveniunt nostris auribus illa magis.*

volontiers sa maison (1).- Mais, outre le local, il leur fallait des bancs de différentes formes pour les diverses classes d'auditeurs qu'ils invitaient; la plupart lançaient aussi des annonces et des billets d'invitation (2), et tous ces frais restaient à leur charge. « Maculonus, dit Juvénal en s'adressant aux poètes, vous prêtera bien sa maison; vous pourrez en disposer en maîtres. Il ira même jusqu'à placer ses affranchis au fond de la salle et préparer en votre faveur les voix sonores de ses clients. Mais qui payera les frais des bancs, des gradins et des sièges qu'il faut remporter après la séance (3)? » Tacite parle d'un certain Bassus à qui il en coûtait beaucoup pour ces sortes de réunions. « Quand après toute une année, dit-il, il a, chaque jour et même une grande partie des nuits, poli et façonné un volume, il est réduit à prier, à solliciter pour trouver des gens qui daignent l'entendre; et lorsqu'il les a enfin décidés à venir, il lui faut louer une maison, disposer une salle, se procurer des banquettes, faire courir des annonces (4). » Les plus riches, pour mieux amorcer leurs auditeurs, les invitaient à souper; d'autres tâchaient d'attirer les pauvres gens en leur donnant de l'argent ou de vieux habits (5). On était

(1) Plin. J. VIII, 12. Juv. *Sat.* 7, v. 40.

(2) Libellos et codicillos. Plin. J. III, 18.

(3) *Sat.* 7, v. 40-47.

(4) *Dial. des Or.*, ch. 9.

(5) Hor. I, *Ep.* 19, v. 38; *Art poét.* v. 422 et s.; Martial, III, 50; VI, 48; Perse, *Sat.* 1, v. 53 et s.

si heureux de lire, qu'on allait jusqu'à acheter les ouvrages d'autrui pour les réciter comme si on les avait composés. « Le bruit court, dit Martial à un de ces plagiaires, que tu lis mes écrits en public, comme si tu en étais l'auteur. Si tu consens à ce que mes vers passent pour m'appartenir, je te les enverrai gratis; si tu veux qu'on dise qu'il sont les tiens, achète-les pour qu'ils ne soient plus à moi (1). » Et plus loin : « Quiconque récite les ouvrages d'autrui et vise à la renommée, ce n'est pas le livre qu'il doit acheter, mais le silence de l'auteur (2). » « Paullus, dit-il encore, achète des vers, puis Paullus récite ses vers; en effet, la chose que vous achetez, vous pouvez bien dire qu'elle vous appartient (3). »

Quand un lecteur avait enfin réuni son auditoire et qu'on était prêt à l'entendre, il se plaçait sur un siège très-élevé, de manière à dominer l'assemblée (4). Son maintien était étudié, sa tenue élégante et apprêtée (5), parfois même un

1) I, 30. Cf. I, 39, 53.

2) I, 67.

(3) *Carmina Paullus emit : recitat sua carmina Paullus ; Nam quod emas, possis dicere jure tuum.* II, 20.

Ce trait rappelle l'épigramme si connue :

On dit que l'abbé Roquette  
Prêche les sermons d'autrui ;  
Moi qui sais qu'il les achète,  
Je soutiens qu'ils sont à lui.

(4) *Sede leges celsa.* Perse, *Sat.* I, v, 17.

(5) *Id. ibid. v. 15. . . . . Pexusque togaque recenti.*

*Et natalitia tandem cum sardonyche albus.* Cf. Lucien, *Rhet.* 15.

peu extravagante (1). Il commençait par adresser à ses auditeurs quelques paroles agréables pour les disposer en sa faveur (2). Puis développant son manuscrit formé d'une longue feuille de parchemin qui se roulait autour d'un petit cylindre en bois ou en ivoire (3), il lisait son œuvre, quelquefois en entier, plus souvent par morceaux détachés, pour ne point fatiguer l'attention (4). Son débit n'était pas moins soigné que sa personne. Un satirique nous le représente distillant ses vers d'une voix délicate et caressante (5), avec un gracieux balancement de tête (6), et je ne sais quel regard langoureux et attendri (7). Parfois il s'arrêtait : « J'en resterai là, disait-il, si vous le désirez. » — « Non, non, lisez, lisez, lui criait-on, *recita, recita!* » Mais ceux qui criaient cela, dit Senèque, pensaient bien souvent tout le contraire (8). De temps à autre, de bruyants applaudissements retentissaient au fond de la salle : c'étaient des hommes à gages que

(1) Id. *ibid.* v. 32.

(2) Plin. J. VIII, 21. Cf. Perse, *Sat.* I. v. 33 ; Mart. III, 18.

(3) De là le terme de volume, *volvère*, rouler, et l'expression *evolvère volumen*, pour signifier lire un ouvrage.

(4) Plin. J. VIII, 21.

(5) Pour s'adoucir la voix, ils se gargarisaient d'avance avec un breuvage onctueux (*plasma*). Perse, *Sat.* I, v. 17 ; Quintilien, *Inst.* I, 8.

(6) Perse, I, v. 98. Cf. Lucien, *Rhet.* 11.

(7) Patranti fractus oculo. Pers. I, v. 18.

(8) Desinam, si vultis. Acclamatur, Recita, recita, ab his qui illum obmutescere illico cupiunt. *Ep.* 95.

l'on avait placés là pour donner le signal (1). En général, ces séances étaient extrêmement bruyantes. Les auteurs qui en font mention parlent sans cesse de grandes clameurs, de gens qui battent des mains, qui trépignent, qui agitent leurs toges avec transport, qui brisent les banquettes à force d'applaudir (2).

La lecture terminée, les amis de l'auteur se précipitaient à sa rencontre; on l'accablait de félicitations et d'embrassades (3); on le conjurait de donner bientôt une nouvelle séance (4); témoignages bien souvent trompeurs, qui faisaient sourire les gens sensés, et n'abusaient que les sots.

En résumé, les lectures publiques prirent naissance en Grèce, où elles se produisirent avec un éclat incomparable dans les jeux solennels et dans les principales fêtes du pays. Après la conquête romaine, elles se répandirent peu-à-peu, avec les arts et la civilisation, dans les autres pro-

(1) *Juv. Sat.* 7, v. 43.—On les appelait en grec σοφοκλείς (littéralement, qui savent crier à propos, σοφῶς καλεῖν), et en latin *laudicœni* (louangeurs pour un repas). Pline-le-Jeune appelle leur chef μεσόχορος, chef d'orchestre. *Voy. liv.* II, 14. Les avocats s'en servaient aussi pour leurs plaidoyers d'apparat.

(2) Les femmes n'assistaient pas à ces séances. Calpurnie, épouse de Pline-le-jeune, était obligée, pour écouter son mari, de se tenir dans une pièce voisine, cachée derrière un rideau. « Si quando recito, in proximo, discreta velo, sedet. » *IV*, 19.

(3) *Multum ac diu exoscutatus*, *Plin. J. V*, 17.

(4) *Id.* *III*, 18.

vinces de l'empire. Mais c'est à Rome qu'on les voit se développer le plus rapidement à partir du règne d'Auguste. C'est là aussi qu'elles méritent surtout d'être étudiées. Sans doute, elles n'y furent jamais, comme chez les Grecs, une sorte d'institution nationale, ni comme en France de nos jours, une œuvre philanthropique. Abandonnées complètement à l'initiative des particuliers, dépourvues de toute réglementation et de tout contrôle, elles donnèrent lieu à plusieurs abus, et n'amènèrent pas tous les résultats qu'on en pouvait attendre. La sotte vanité des auteurs contribua d'ailleurs à les multiplier outre mesure, et par là même à les rendre trop souvent ridicules. Il faut cependant reconnaître, pour être juste, qu'elles furent un puissant moyen de publicité à une époque où l'imprimerie n'existait pas, et où les manuscrits étaient rares et fort chers. Grâce à ces lectures, quelques idées nouvelles, quelques pensées plus délicates et plus hautes purent pénétrer au sein de cette plèbe romaine, si longtemps ignorante et grossière. Peut-être aussi, et ce n'en serait pas le moindre bienfait, firent-elles quelque diversion aux tristes excès qui déshonorèrent les loisirs et la longue vieillesse du peuple roi.

---



# GODEFROI DE BOUILLON,

*Mémoire lu en séance par M. H. DE ROSNY,  
Vice-Président, les 7 juin et 5 juillet 1865.*

---

Je vais vous parler, mes chers collègues boulonnais, de notre glorieux ancêtre, le brave Godefroi, que sa piété porta sur des bords sanctifiés où il conquit une couronne, grande figure des âges d'enthousiasme, illustrée par l'histoire et chantée par les poètes. Je dis notre ancêtre en vertu de ce droit du sol et des enfants du sol de s'approprier le génie, le héros sorti d'eux, et de s'honorer de ses œuvres. Il y a dans ce sentiment fierté et vanité, je le veux bien, mais fierté de bon aloi et vanité permise. Avant d'aller plus loin, laissez-moi vous rappeler brièvement les liens qui rattachaient à notre pays le célèbre chef de la première croisade.

Le vieux Boulonnais, vous le savez tous, région de peu d'étendue, mais importante par sa situation maritime, resserrée entre l'Artois et la Picardie, était, aux temps féodaux, constituée en une sorte de petite souveraineté, limitée sans doute, et assujettie dans le royaume à l'ensem-

ble des grandes institutions nationales, mais ayant ses lois, ses troupes, franchises et privilèges. A beaucoup d'égards il vivait donc de sa vie propre, sous le gouvernement héréditaire d'une famille puissante dont l'origine se perd un peu dans les ombres de l'époque qui appelle sérieusement l'examen. Mais, au onzième siècle, les comtes de Boulogne, depuis bien des générations sortis des brouillards de cet âge, étaient en possession d'une notoriété parfaitement assise et d'une illustration non contestée. De hautes alliances confirment cette situation. Eustache II, dit aux Grenons, fils d'Eustache-à-l'Œil, et de Mahault de Louvain, descendante de Charlemagne, épousa lui-même en première noce Goda, sœur d'Edouard-le-Confesseur, roi d'Angleterre, dont il n'eut pas d'enfants: Il en eut cinq de sa seconde femme, Ide, fille de Godefroi-le-Barbu, duc de Brabant, qu'il ramena à Boulogne au milieu d'une population impatiente de la posséder. La réputation de la jeune comtesse l'y avait en effet précédée. On attendait beaucoup de ses grandes qualités; et ses premiers actes ne furent pas au-dessous de sa renommée. Pieuse et douce, très-accessible, très-bienveillante, généreuse envers les pauvres, elle devint bientôt l'objet de l'affection universelle. De ses cinq enfants quatre vécurent, Eustache, l'aîné, qui devait succéder à son père; Godefroi, appelé à de royales destinées, Adèle, promise aussi à un trône; et Baudouin,

héritier après Godefroi de la couronne fraternelle (1).

Le comte de Boulogne, cependant, se mêlait à la politique des princes, à leurs différends, à leurs luttes. C'était l'ère des batailles, des entreprises aventureuses. Il suivit en Angleterre Guillaume, duc de Normandie, combattit à ses côtés à Hastings, et l'aida à conquérir le trône (2). Plus tard, et sous les enseignes du roi de France, il faisait prisonnier de sa main, à Cassel, Robert-le-Frison, usurpateur de la couronne de Flandre. Au retour de chacune de ces expéditions, Eustache revoyait avec bonheur ses foyers, ses états, dont pendant son absence il laissait l'administration à Arnoul de Selvesse, son bailli et son justicier, premier sénéchal du Boulonnais. Non que la sagesse, la prudence de la comtesse Ide, son épouse, ne lui inspirassent une confiance entière ; mais il aurait eu regret qu'aucune préoccupation vint la distraire de ses devoirs de mère ; et se conformant à cet égard non moins à ses propres sentiments qu'à la pensée de son époux, la comtesse ne négligea rien pour faire de ses fils des princes accomplis, dignes de la noblesse de leur race. Son exemple seul suffisait sans doute pour les former à la vertu. Mais là ne se bornait point son ambi-

(1) Abrégé de l'Histoire de Boulogne ; Coutumier de Picardie, 2<sup>e</sup> vol.—Lequien, ms. de la Bibl. de Boulogne.

(2) Orderic Vital.—Histor. anglais.

tion. Elle désirait encore qu'ils se rendissent habiles dans les exercices du corps, qu'ils fussent instruits surtout dans les lettres et dans les sciences; et elle s'efforça de mettre à leur disposition tout ce que le siècle comportait de ressources de cet ordre. La bonne nature, l'aptitude des jeunes gens ne laissèrent pas sans fruits la sollicitude maternelle. Ide put s'applaudir de ses soins: et quand le comte revenait de ses courses périlleuses, elle lui présentait avec orgueil ces chers rejetons, préparés de ses mains à toutes les éventualités de l'avenir (1).

Le palais du comte s'élevait sur cette place dont une décision heureuse de l'autorité municipale a récemment changé le nom, ici, quelque part, Messieurs, peut-être en ce lieu même où il m'est permis d'évoquer au milieu de vous ces lointains souvenirs. Un jour Eustache en y rentrant ne trouva plus que deux de ses fils. Le troisième, ou plutôt le second par l'âge, Godefroi, de l'aveu de son père, assurément, et au grand regret de sa mère, avait quitté le manoir paternel pour s'en aller dans le Brabant, autrement dit la Basse-Lorraine, où s'ouvrait pour lui une destinée nouvelle. Voici ce qui s'était passé au pays de la comtesse Ide. Godefroi-le-Barbu, ou le Hardi, son père, était mort, laissant ses états de la Basse-Lorraine à son fils

(1) Vita B. Idæ, auctore monacho Wastensi, coævo. Bolland. Acta Sanctorum.

Godefroi, dit le Bossu, prince sage et valeureux capitaine, qui, n'ayant pas d'enfant, avait adopté Godefroi, son neveu, le second des fils de sa sœur ; et pour l'initier à la grande position qui lui était promise, l'avait mandé à sa cour où l'attendaient le titre et les honneurs d'héritier présomptif. A partir de ce jour, Godefroi quitta Boulogne, non sans doute pour n'y jamais revenir ; car il me plaît de croire que le souvenir de ses premières années et son cœur de fils l'y ramenèrent souvent ; mais enfin pour fixer sa résidence près de son oncle au lieu de ses futurs domaines (1).

Laissons nous-même Boulogne un instant, et suivons les pas de ce jeune homme, objet principal de notre récit. Que si dans ce préambule il n'a fait qu'apparaître, si dans ce cadre de famille rien ne le distingue de ses frères, il faut maintenant qu'il en sorte, que sa personnalité se détache ; car c'est Godefroi qu'avant tout nous avons voulu peindre, Godefroi naissant d'abord, enfant, au seuil de sa grande vie ; puis l'homme illustre à qui quelques années ont suffi pour mêler son nom à l'histoire héroïque de toutes les nations.

En ces rudes jours du moyen-âge, les rivalités, les compétitions, les combats à outrance, les périls cachés, ne faisaient pas la vie longue aux gens de haut parage. Godefroi-le-Bossu, duc

(1) Historiens de Flandre : Meyer, Sigebert, Oudegherst.

de la Basse-Lorraine, vint à périr assassiné à Anvers. Or, le jeune Godefroi de Boulogne, son neveu, son fils adoptif, n'avait que dix-sept ans quand il lui fallut défendre l'héritage délaissé, à la fois contre l'empereur d'Allemagne, Henri IV, qui, sous prétexte d'extinction de la descendance masculine, réclama la Basse-Lorraine, contre le comte de Namur et l'évêque de Verdun qui s'efforcèrent de leur côté de lui arracher le reste de ses possessions, Verdun et le domaine de Bouillon. En regard de cet enfant, l'empereur et l'évêque étaient déjà isolément bien puissants; ils s'unirent, et leur succès n'en fut que plus prompt. Le comte de Namur trouva la chose moins facile. Godefroi, tout novice et abandonné qu'il était, se renferma résolument dans son château de Bouillon avec ce qu'il put réunir de vassaux fidèles. Là il prit la résolution de résister à l'attaque, se montra nuit et jour sur la muraille, repoussa l'ennemi autant de fois que celui-ci revint à la charge, et le fatigua au point de lui faire abandonner son projet. Tel fut la première prouesse de notre jeune Boulonnais. De l'enfant, le danger, l'indignation, le sentiment du droit avaient fait un homme. Il eut son rang dès lors parmi les braves chevaliers de l'époque. Son portrait nous a été transmis. Il était grand et bien fait, agile, d'une force peu commune, très-exercé au maniement des armes. Ces qualités physiques, aidées d'un courage intrépide, lui assurèrent une seconde

victoire peu de temps après, quand le même comte de Namur, irrité d'une résistance aussi inattendue, le provoqua en champ clos dans une lutte corps à corps, ainsi qu'alors il n'était que trop en usage. Les deux adversaires s'attaquèrent et se défendirent longtemps avec acharnement, jusqu'à ce que Godefroi brisât son épée sur le bouclier du comte, incident qui pouvait être réclamé par lui comme une cause légitime de suspension de combat. Mais le jeune homme, répudiant un tel moyen, se servit du tronçon de son arme avec tant de dextérité et de bonheur, qu'il renversa son ennemi, le terrassa, et tout en lui faisant grâce de la vie, le força d'avouer qu'il était son vainqueur (1).

Parvenu ainsi à se maintenir par sa seule valeur dans la possession de son dernier domaine, Godefroi prit le nom de Bouillon: il l'avait bien gagné. Ce fait glorieux fit bruit, et attira sur lui l'attention générale. L'empereur Henri, convaincu du parti qu'il pourrait tirer d'un pareil champion s'il parvenait à se l'attacher, lui fit les plus honorables propositions que Godefroi ne repoussa point. Il ne lui rendit pas son duché; mais en le gratifiant du marquisat d'Anvers, il grandit son pouvoir, et le retint par la reconnaissance. L'un des premiers à sa cour, le premier dans ses guerres, Godefroi le servit fidèlement, et s'offrit à combattre de sa per-

(1) Histor. de Flandre.—Guillaume de Tyr.

sonne Rodolphe de Souabe, usurpateur de la couronne impériale, à qui il abattit une main d'un coup d'épée, blessure dont Rodolphe mourut le lendemain. Deux ans après il entra dans Rome à la suite de l'empereur, irrité contre le pape Grégoire VII, qui fut chassé de sa capitale pour avoir favorisé les prétentions de Rodolphe. Mais tout dévoué qu'il était à Henri, et tout en l'aidant de son épée dans cette circonstance regrettable, il ne put se dispenser de le blâmer. Ses sentiments religieux, les souvenirs de sa mère, de ses pieuses leçons, s'éveillèrent. Il se reprocha comme une faute cet acte qui n'était pas le sien, mais celui de l'empereur. Résolu à l'expiation, il fit un vœu, un vœu secret qu'il cacha dans son cœur, auquel un jour il sera fidèle, et qui le conduira à la gloire. Cependant Henri, au retour de l'expédition de Rome, touché de ses services, de sa valeur, et de son affection pleine de désintéressement pour sa personne, mécontent d'ailleurs de son fils Conrad, en révolte contre lui, récompensa Godefroi en lui rendant son duché de Brabant. Enfin l'année suivante, ce dernier, avec le secours d'Eustache et de Baudouin, ses frères, ayant recouvré également sa ville de Verdun, se vit ainsi, tant par son courage que par l'intérêt qu'inspirait son mérite, réintégré dans la totalité des Etats qu'il tenait de l'adoption de son oncle.

Tels furent les commencements de Godefroi ;

tel il se montrait dans la sphère élevée où l'avaient porté si rapidement ses brillantes qualités. Pendant ce temps, le comte Eustache, son père, continuait sa vie guerroyante. Il descendit de nouveau en Angleterre pour y soutenir les droits de Robert de Courteheuse, fils aîné du Conquérant. Là il défendit vaillamment le château de Rochester, confié à sa garde (1). Ce fut son dernier fait d'armes. De retour à Boulogne, il ne s'y occupa plus que de l'administration du comté, de l'avenir de son fils Baudouin, destiné par lui à l'état religieux, et déjà pourvu de bénéfices considérables, et de sa fille Adèle, qui, après la mort de l'impératrice Berthe, devint, par le crédit de Godefroi, l'épouse de l'empereur d'Allemagne. S'associant aux pieuses intentions de la comtesse, son épouse, Eustache créa dans ses domaines divers établissements monastiques, entr'autres la célèbre abbaye de la Capelle, à Marck, qu'Ida affectionna toujours et se plut à enrichir de tant de bienfaits. Mais un an environ après cette fondation, il mourut, laissant le Boulonnais à l'aîné de ses fils, Eustache, troisième du nom, qui n'eut pas plutôt pris les rênes du gouvernement, qu'une grande entreprise s'offrit à sa dévotion comme à son courage.

Porté par mille échos, un long cri de guerre avait traversé l'Europe. *Dieu le veut, Dieu le veut*, entendait-on de toutes parts. Dieu voulait,

(1) Chron. Sax.—Orderic Vital.

disaient les peuples, qu'on s'en allât à travers les périls et les mers arracher aux infidèles le tombeau de Jésus-Christ. Et les peuples, à la suite de leurs chefs, prenaient la croix à l'envi pour accomplir ce noble but. Désigné par les seigneurs, ses égaux, acclamé par la voix publique, Godefroi de Bouillon fut l'un de ceux qui devaient conduire ces multitudes en Orient. Il dut cet honneur non moins aux grandes qualités de son cœur qu'à ses talents militaires; car il était, de l'aveu unanime de ses contemporains, prudent et modéré, d'une dévotion sincère et désintéressée, fidèle à sa parole, généreux, aimable, plein de compassion pour les faibles et les malheureux, d'une modestie enfin qui n'était que le relief aimable de sa grande supériorité; avec cela, disaient-ils, d'une douceur qu'on eût prise pour celle d'un moine : *Tantum lenis ut magis in se monachum quam militem figureret.* Tels étaient les fruits de cette première éducation qu'il devait à son excellente mère, la comtesse de Boulogne. En peu de temps il se trouva à la tête de vingt mille hommes de pied et de dix mille cavaliers. Mais, pour subvenir aux dépenses ruineuses d'un équipement de ce temps, il vendit sa principauté de Stenai à l'évêque de Verdun, et à l'évêque de Liège ses droits sur le duché de Bouillon, se séparant en cela de l'exemple malheureux de quelques-uns des chefs de la Croisade, qui ne craignirent point de faire tomber cette charge sur leurs

vassaux. La droiture de Godefroi était à la hauteur de ses autres vertus. Ses frères, dans une occasion aussi éclatante, ne pouvaient lui faire défaut. Epris d'ailleurs, comme tant d'autres, de la passion de ce siècle, ils lui amenèrent quatorze cents Boulonnais. Baudouin, non encore dans les ordres, ajourna ses projets de profession, et Ide, mère de trois fils, loin de s'affliger de rester seule, les offrit de grand cœur à la cause de Dieu. Tous trois avaient pris congé d'elle et reçu sa bénédiction. Ils partirent. Nous ne les suivrons pas dans le vaste champ ouvert à leur valeur, nous ne serions qu'un écho affaibli de l'histoire. Mieux vaut rester avec Ide dans ce comté de Boulogne dont Eustache, son fils, avait remis la conduite entre ses mains.

Et certes, sa confiance ne pouvait se placer plus dignement. Ide, généreuse et dévouée, connue pour son esprit de mesure et de justice, était adorée des Boulonnais qu'elle comblait des témoignages de son affection. Sa charité envers les pauvres ne connaissait pas de bornes. L'érection des églises, leur embellissement, fut une de ses plus constantes préoccupations. Celle de Notre-Dame, ruinée par les Normands, et qui n'avait reçu qu'une réparation incomplète lors du transfert momentané du siège de Thérouane à Boulogne, fut entièrement restaurée par ses soins. Elle y dépensa des sommes considérables, provenant en grande partie de

l'aliénation de quelques domaines vendus par elle dans le Brabant et en Allemagne, et y entretint un chapitre de chanoines séculiers sous l'autorité d'un Prevôt. A trois lieues de Boulogne, et sur le bord d'un de ces ruisseaux limpides dont la réunion forme un peu plus bas la petite rivière de Wimereux, dans un lieu ombragé, aujourd'hui encore nommé le Wast, jadis *Wasconvillare*, les comtes possédaient une résidence d'été, très-simple, mais fort aimée d'Ide qui y passait la belle saison, au grand soulagement de tous les malheureux des environs. Heureuse de faire jouir ses enfants de cet air pur, de ce site plein de fraîcheur, elle se plut à l'agrandir, à l'orner; elle y revenait sans cesse avec eux; et sans doute ces forces musculaires si remarquées du jeune Godefroi, si souvent décrites par les auteurs, s'y étaient développées. Il y avait là une église dédiée à St Michel, et dépendante des moines de St.-Bertin. Ide la leur acheta, et entre cette église et le château fonda un Prieuré, dont elle demanda à l'abbaye de Cluny les premiers habitants. Elle l'entretint, le dota, y prépara l'enceinte destinée à sa sépulture, et en attendant y passait de longs jours, depuis celui surtout où, privée de ses trois fils, elle avait senti le besoin d'un lieu solitaire et consacré, pour les recommander avec plus de ferveur au Dieu des armées. Car ils avaient beau s'éloigner, sa pensée les suivait toujours. Elle voulut un

jour par un acte daté du château de Marck, donner aux mêmes moines de St.-Bertin deux de ses terres d'Allemagne pour le salut de son âme, de celle du feu comte, son époux, et surtout pour la conservation de ses trois fils, Eustache, Godefroi et Baudouin, partis, disait la charte, pour arracher la Terre-Sainte aux païens. Puis, quand elle résidait à Boulogne, elle n'oubliait pas non plus la capitale des Etats de son fils. Eustache, son époux, avait commencé l'établissement de l'abbaye de St.-Wulmer; elle y mit la dernière main. Quand les bâtiments furent achevés, pourvus de tout le matériel nécessaire, l'église élevée et décorée par ses soins, elle y appela des religieux de l'abbaye de Samer, la plus ancienne du Boulonnais (1).

Telles furent, pendant ce grand veuvage de la Croisade, les œuvres de la bonne comtesse.

Plus de trois années s'étaient écoulées depuis qu'Ida dirigeait seule le gouvernement du comté de Boulogne, depuis que ses fils avaient quitté la France pour la Palestine; et durant tout cet espace de temps, elle n'avait eu qu'en de bien rares occasions connaissance des faits mémorables de l'expédition; et d'abord de son tumultueux départ, de son long itinéraire à travers des contrées mécontentes et jalouses, de l'arrivée des Croisés enfin, de leurs premières luttes, de

(1) Vita Stæ Idæ, Wast. Monacho. — Cartulaire de St-Bertin.

leurs premiers succès contre les Sarrasins. En ce temps les nouvelles sûres, authentiques, de par delà les mers, n'arrivaient guère que par les messages particuliers adressés aux souverains. En revanche, mille rumeurs se répandaient journellement, colportées par les marins de retour, nombre d'aventuriers, les fuyards et déserteurs, les ménestrels emphatiques et les pèlerins conteurs. Mais celles-ci étaient souvent exagérées, contradictoires ; et il en fallait faire peu de cas. Un seul point sur lequel les rapports de tous se trouvaient d'accord, c'était la haute valeur, l'incontestable talent qu'avait déployés dans cette guerre le sage et intrépide Godefroi ; c'était la réelle supériorité que lui avaient donnée ces qualités, et qui avaient fait du duc de Bouillon, dans cette réunion de grands capitaines, le véritable chef de la Croisade. Avec cela on racontait de lui des traits merveilleux, héroïques, se prêtant bien d'ailleurs à l'idée partout accréditée de sa vigueur et de son courage bouillant. La pauvre mère, ravie, suspendue à ces récits, ne pouvait douter des exploits de son fils, et de la haute situation qu'il s'était créée. Avec non moins de joie elle avait appris que le comte de Boulogne, Eustache, marchait sur les traces de son frère, qu'on le voyait toujours à ses côtés, et qu'il occupait après lui parmi les chefs un des rangs les plus honorables. On lui avait caché peut-être que Baudouin, son troisième fils, entraîné

par l'irritation de son esprit, et las de ses démêlés continuels avec Tancrède, avait quitté le gros de l'expédition, et se formant une armée à part, était allé de son chef s'emparer de la ville et principauté d'Edesse dont il devint le souverain. A quelques égards, utile diversion peut-être, qui fut blâmée cependant parce qu'elle ne tendait pas directement au but de l'entreprise, parce qu'elle divisait les forces des Croisés, et donnait de haut un mauvais exemple ; mais qui, après tout, si elle jeta son ombre sur le caractère de Baudouin, laisse intact l'honneur du fils puiné du comte de Boulogne.

Sa mère avait donc consacré, à Boulogne, dans l'église affectionnée de St-Wulmer, une chapelle à Notre-Dame-de-Douleur, où elle se retirait souvent pour invoquer la Vierge en faveur de ses enfants. Là, un jour, dit la chronique, Dieu, par faveur singulière, lui envoya une vision. C'était un vendredi, sur les trois heures du soir. Les yeux levés vers le ciel, agenouillée, et immobile d'extase, Ide vit Godefroi, son fils, le chef des Croisés, armé de pied en cap, à la tête des siens, et se démenant dans la bataille. Il frappait, frappait, à droite et à gauche, toujours en avant, toujours sans crainte, animant ses compagnons et leur montrant du doigt un but lumineux qu'ils s'efforçaient d'atteindre. Ce but, c'était Jérusalem, la ville sainte, défendue par des nuées d'infidèles. Tout-à-coup un cri de victoire retentit à ses oreilles ; et la noble mère

aperçut son fils sur le plus haut du rempart, porté en triomphe par mille bras, et le front ceint d'une couronne. Ce jour là était le 15 juillet 1099 (1).

Or, ce jour là même, et à la même heure, après deux terribles assauts, au milieu d'une affreuse mêlée, Godefroi s'élançait par le pont abaissé de sa formidable tour sur les remparts de Jérusalem, entra le premier dans la ville, suivi d'Eustache, de Baudouin du Bourg, son parent, et d'une foule de chevaliers qu'il guidait à la victoire. Puis, lorsqu'on fut maître de la cité, et qu'on songea à y établir un ordre nouveau, la voix commune et des chefs et des soldats et des laïcs et des prêtres, proclama roi Godefroi de Bouillon. Toutefois, sa modestie ne voulait point de ce titre : elle repoussait surtout le diadème, dans ce lieu où une couronne d'épines avait chargé la tête du Sauveur du monde. Godefroi n'accepta donc que le nom de Défenseur, de Baron du Saint-Sépulcre ; mais l'univers, enthousiaste de cette grande renommée, et la postérité et l'histoire reconnaissent dans le fils du comte de Boulogne le premier roi de Jérusalem. A peine revêtu de cette dignité, il en eut les périls. Il lui fallut de rechef combattre les infidèles, réunis dans la plaine d'Ascalon en une immense coalition. Heureusement les prin-

(1) Lequien ; Luto, mss. Bibl. de Boulogne.— Malbrancq, lib. 9 cap. 6.— Collection de D. Grenier, Bibl. Impériale.

cipaux chefs de la Croisade étaient encore près de lui : ils marchèrent à l'ennemi comme ils savaient le faire, commandés par Godefroi, qui tailla en pièces les Sarrazins, et rentra dans la ville sainte couvert des lauriers de ce nouveau triomphe. Ce fut le dernier secours qu'il reçut de ses braves compagnons. Quatre années s'étaient passées déjà depuis que ces princes de l'Europe, à la tête de leurs troupes, avaient quitté leurs Etats. Ne voyant plus d'ennemis autour de Jérusalem, ils prirent congé de Godefroi qui resta seul, avec trois cents chevaliers, chargé de défendre la conquête. Son frère Eustache lui-même, en compagnie du duc de Normandie et du comte de Flandre, s'embarqua pour la France. Baudouin demeura à Edesse.

Tranquille cependant du côté des Sarrasins que la dernière bataille avait fait disparaître, Godefroi songea sérieusement à poser les bases de son gouvernement. Quelques chefs, reconnus comme souverains dans certaines grandes provinces ou cités, mais sous la suzeraineté du roi de Jérusalem, étaient demeurés en Asie. Il les appela près de lui, et revit ainsi Bohémond, seigneur d'Antioche; Raymond, de Laodicée; Tancrede, de la Galilée, et avec une joie bien vive son frère Baudouin, prince d'Edesse. Au milieu d'eux, fort de leurs conseils et de leur appui, il donna aux peuples un corps de lois que tous jurèrent de maintenir, et qui reçut le nom d'Assises de Jérusalem. Il établit ensuite

des administrations civiles et religieuses, consolida l'organisation militaire, et pourvut à tout dans cet Etat sorti de la tombe, où tout était à faire. Ces travaux de la paix jetèrent sur lui un nouvel éclat. L'homme d'état, le législateur, ne fut point inférieur au guerrier ; et après avoir doté le pays de ces belles institutions, quand il ne lui resta plus qu'à choisir les hommes appelés sous sa surveillance à les faire respecter, il apporta dans cette dernière tâche le même discernement. Quelques Boulonnais, venus à la suite d'Eustache et restés en Palestine, reçurent en cette circonstance de hauts témoignages de sa confiance. L'ordre se fondait dans la cité, dans la province ; la guerre s'éloignait. L'ordonnateur de toutes ces choses commençait à entrevoir le repos, à jouir du fruit de son dévouement et de ses travaux, quand Dieu le rappela à lui. Il mourut d'une courte maladie, à la suite d'une expédition de peu d'importance, le 18 juillet de l'an 1100, une année presque jour pour jour après son entrée à Jérusalem.

Lors donc que son frère Eustache, après avoir traversé les mers, revit Boulogne, et son comté, et sa mère bien-aimée, au moment peut-être où celle-ci s'attendrissait au récit des exploits, et de la magnifique récompense, et de la piété modeste de son illustre fils, le héros, hélas ! déjà n'existait plus. Mais déjà aussi il était remplacé ; car ce trône à peine fondé ne pouvait longtemps rester vide : et sur cette seule re-

commandation tombée des lèvres de Godefroi à son lit de mort, qu'il fallait après lui le donner au plus digne, on avait été l'offrir à Baudouin, son frère, prince d'Édessa, troisième fils de la comtesse Ide. Pour la seconde fois, la maison de Boulogne donnait donc un roi à Jérusalem.

Quand à Eustache, quelque temps après il prit pour femme Marie, fille de Malcolm, roi d'Écosse, dont la sœur Mathilde avait épousé Henri I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre, et ne s'occupa plus avec elle que de bien gouverner son comté. C'est à leurs soins communs que Boulogne dut l'abbaye de Notre-Dame; son premier hôpital, dit de Sainte-Catherine; et à la distance prescrite de ses murailles, la *Maladrerie* de la Madeleine, consacrée aux lépreux. Ide les encourageait dans leurs travaux, y participait elle-même, et ne cessait de répandre sur le Boulonnais d'inépuisables largesses. Puis les années s'accumulèrent dans la pratique de ces bonnes œuvres. Il y en avait plus de douze que son fils était revenu de la Terre-Sainte : elle en comptait soixante-treize quand elle sentit sa fin approcher. Elle redoubla de prières et d'aumônes, fit donner aux pauvres ses propres vêtements, légua ses restes à la plus humble, mais à la plus chère de ses résidences, le prieuré du Wast, et rendit sa belle âme à Dieu. Son fils la pleura amèrement; l'église lui voua un culte particulier; et le Boulonnais, où le nom d'Ide est resté populaire, honorera toujours sa mémoire; car elle a jeté sur ce petit

comté le lustre de ses vertus, de ses fondations et de ses bienfaits (1).

Voilà donc, Messieurs, le tableau d'intérieur qu'avant de soulever la question qu'il me reste à vous exposer, je tenais à mettre préalablement sous vos yeux. Voilà la famille qui, sous la haute suzeraineté du roi de France, nous gouvernait à la fin du onzième siècle et au commencement du douzième. Un comte, grand personnage de la Croisade, dont l'administration fut douce et bienfaisante ; son épouse, fille des rois nos voisins ; son frère, enlevé trop tôt à l'admiration du monde, un héros ; son frère encore, chef aussi des Croisés, second roi de Jérusalem ; une sœur, épouse de l'Empereur d'Allemagne ; leur mère à tous, du sang de Charlemagne, plus que cela, une Sainte !—Avec un orgueil que je crois légitime, j'ai fait poser devant vous, mes concitoyens, ce groupe illustre, toute une génération privilégiée de cette race qui tint le Boulonnais si longtemps. Je me suis épris du plaisir de vous parler de leur vie : leur vie est une partie de notre histoire et des plus nobles et des plus glorieuses. Je vous ai dit comment les uns nous vinrent par les alliances, comment les autres sortirent de ces alliances, et durent voir le jour, comme tout le monde, comme il est simple de le penser, ici même, sous le toit de leur père, parmi les pères de nos aïeux. Et ce n'est pas sans raison que je

(1) Lequien ; Luto.— Act. Sanct. Bolland.

vous ai tracé cette esquisse de la vie d'une grande famille au moyen-âge ; le chef guerroyant à la suite du prince, puis reprenant à ses heures le gouvernement de ses domaines ; la mère, dans ses fonctions limitées, sans trop de souci ou de facilité de déplacement, nécessaire d'ailleurs au logis, se livrant aux soins et à l'éducation de ses enfants, à quelques délassements de résidence champêtre, et, si le cœur le dit, à la pratique des bonnes œuvres ; les fils, grandissant sous l'œil maternel, jusqu'au jour si vite venu où les devoirs de chevalerie les réclament. Ne sentez-vous pas, Messieurs, que ce furent là les premières années de l'épouse et des fils du comte de Boulogne, et que dans cette peinture de la vie domestique de l'époque se trouve déjà un premier argument contre la prétention étrange qui voudrait nous ravir et leur naissance et leur éducation ? Vous ne verrez pas non plus un hors-d'œuvre dans l'étalage, un peu vaniteux, il est vrai, de la situation élevée de nos comtes. Plus il furent distingués par leur race, leurs dignités et leurs vertus, plus ils nous faut veiller à ce que rien d'eux ne nous échappe, plus nous devons être jaloux de retenir comme notre cette jeune famille qu'on ne nous dispute tout entière que pour se glorifier injustement dans l'un d'eux, le plus grand, Godefroi, Boulonnais comme les autres, au même titre, et du sang et de la naissance. C'est cette tentative qu'après d'autres j'ai pris à cœur de repousser. C'est cette question d'amour-propre national que je veux en quelques

mots, au prix de quelques redites, porter au milieu de vous. Non que j'aie la prétention de vous convier à des arguments, à des aperçus nouveaux, mais pour que l'Académie Boulonnaise ne paraisse point indifférente à cette grande controverse, et pour qu'elle s'en saisisse sans retard, à ses débuts, comme chose de son domaine. Il n'est pas sans convenance qu'une pareille question prenne sa place dans nos annales nées ; et ce lieu même, ce lieu transformé où vous m'écoutez, jadis le Palais de nos comtes, attend en quelque sorte cette dédicace de nos travaux.

Notre adversaire est tout simplement un village, un village du comté de Namur, au territoire de Genappe, du nom de Baisy. Les ducs de la Basse-Lorraine y avaient, dit-on, autrefois un château, et le lieu était en possession d'une tradition qui y faisait naître Godefroi de Bouillon. On y montrait la source où l'enfant avait été baptisé. Sur la foi de cette légende, des chroniqueurs, des biographes, même des historiens très-graves, ne se firent faute de répéter les uns après les autres que Godefroi avait vu le jour à Baisy. Durant bien des siècles le comté de Namur, soumis à des dominations diverses, jouit paisiblement et pour lui seul de sa réputation, sans trop songer à l'établir par des preuves, sans faire bruit d'ailleurs d'aucune de ces brochures ou publications si répandues maintenant, si ardentes, sorte de fanfares dont le danger, ou le mérite, si vous voulez, est

de susciter la contradiction. Mais du jour où, au moyen d'une combinaison, moitié politique, moitié de géographie, qui ne sera peut-être pas la dernière, le comté ballotté se trouva incorporé dans une monarchie de nos temps, la tradition sortit de l'ombre et prit une grosse voix. La petite province, après tout, n'en fut peut-être pas plus vaine; la monarchie le fut à sa place. Et comme elle avait, celle-ci, corps spéciaux doctement organisés, académies, universités et tout l'appareil militant de la science, une simple légende, attributive d'un grand homme, ne lui suffit plus. Elle entendait d'abord se donner la statue équestre de Godefroi sur l'une des belles places de sa capitale; ce qui aurait pu, par parenthèse, la mettre au plus mal avec le comté annexé, et surtout avec le village de Baisy, s'il n'avait été pacifique. Bref, elle leur ouvrit, en retour de leur abnégation, tout son arsenal d'archéologie, et mit au grand jour le manuscrit de Nivelles.

Le manuscrit de Nivelles est une généalogie du commencement du quatorzième siècle, retrouvée dans les archives de cette petite ville, et qui s'exprime ainsi en ce qui concerne Godefroi et ses frères : *Les fils du comte de Boulogne virent le jour et furent élevés au château de Baisy dans le Brabant. Elle ajoute : Ils s'appelèrent de Bouillon parce qu'ils obtinrent la principauté de ce nom après la mort de leur oncle, Godefroi-le-Bossu (1).* Tel est le grand

(1) *Chronicum genealogicum Nivellense.*

cheval de bataille de la prétention Belge, le pivot unique autour duquel se meut tout l'échafaudage de ses argumentations. Or, l'on vient de voir que des trois fils d'Eustache-aux-Grenons, Godefroi, le second, porta seul le nom de Bouillon, en sa qualité d'héritier institué de son oncle, le duc de Lorraine. La chronique de Nivelles se trompe donc grossièrement quand elle attribue ce nom et cette succession aux trois frères. Dès lors, elle se diminue elle-même, et provoque justement la défiance, en donnant par cette première erreur la mesure de sa valeur. Mais, que penser en outre de cette assertion incroyable, que les fils d'Eustache ont été *tous trois* mis au monde et élevés au château de Baisy? Ainsi, la comtesse Ide, leur mère, après son mariage, n'aurait pour ainsi dire pas quitté la demeure de sa propre famille; elle aurait vécu le plus souvent loin du comte, son époux; ou son époux aurait quitté le gouvernement de ses Etats pour venir se fixer auprès d'elle, sur un territoire étranger, éloigné du sien, où il était sans droits et sans pouvoir. L'une et l'autre de ces suppositions sont inadmissibles. Elle sont en contradiction avec l'usage du temps, avec les mœurs de tous les temps, et surtout avec les œuvres multipliées qui remplirent la vie d'Ide dans le Boulonnais, emportant forcément présomption d'une résidence habituelle. A cet égard encore, la chronique de Nivelles, en dépassant la limite de la vraisemblance, infirme son autorité. Elle eût

montré plus d'adresse en se prévalant de la naissance d'un seul, de Godefroi, que le hasard, j'en conviens, aurait pu donner au village de Baisy. A qui s'attribue tant, on est fondé à ne rien accorder.

La cause Belge sentait bien le faible de son document et le discrédit dont il était atteint, pour son ignorance historique d'abord, et, de plus, pour ses prétentions excessives. Elle se mit à feuilleter dans tous ses dépôts, dans toutes ses archives, à la recherche d'un titre plus modeste, et retrouva à l'étranger, à Coblentz, une généalogie de quelques années plus ancienne que celle de Nivelles; puis, tout récemment, à l'université de Liège, sur le feuillet de garde de certain manuscrit, une copie n'ayant sur les autres que l'avantage de leur être antérieure d'un demi siècle environ. Mais, dans ces deux pièces, l'énonciation malencontreuse se reproduit toujours : et il ne pouvait en être autrement; car il ressort bien évidemment de leur parfaite conformité que leur origine est commune. Il n'y a qu'une seule et même chronique en trois copies : et la plus vieille, celle de Liège, écrite en l'an 1270, est encore de cent soixante-dix ans postérieure à la mort du premier roi de Jérusalem. Il est une chose cependant sur laquelle les Belges n'appuient pas trop, c'est que bien avant ce temps, et à la fin du onzième siècle, c'est-à-dire à une époque contemporaine de Godefroi, avait paru une

grande généalogie, comprenant toutes les familles princières de l'époque, très-étendue, très-accréditée, source probable de beaucoup d'autres, et dont les manuscrits de Nivelles, de Coblenz et de Liège paraissent, en leur objet limité, n'être que des extraits. Or, il existe entre celle-là et les autres une différence essentielle; c'est que la grande chronique, mère, pour ainsi dire, de toutes les généalogies locales qui viennent ensuite, ne parle en aucune manière de la naissance des fils d'Eustache à Baisy, bien que cette chronique, plus rapprochée de l'événement par sa date, dût être en mesure d'en connaître parfaitement toutes les circonstances (1). De ces deux documents, cependant, lequel choisirons-nous? Ce ne sera point celui qui s'égare sur des points historiques avérés et constants, qui, sans explications d'aucune sorte, raconte l'in vraisemblable et semble servir quelque intérêt de terroir en s'écartant sciemment de son modèle. Soyons justes. Les grands hommes n'ont toute leur valeur et toute leur gloire que longtemps après qu'ils ont vécu. Il faut du temps aux peuples pour les apprécier, pour connaître le vrai, pour se séparer des préventions, de l'envie qui s'attachent même aux vies les plus pures. Alors seulement la postérité commence, et avec elle ses jugements, dépouillés d'illusions. Qui sait si les plus belles années de Godefroi,

(1) Aub. Miræus.— D'Achery, Spicilegium.—D. Marlière.

les dernières, celles qu'il passa en Palestine au milieu des ambitions, des inevitables rivalités de ce flot d'hommes, furent toujours à l'abri des misères que je signale? A sa mort même, peut-être ne comprit-on pas de suite tout ce que cette existence trop courte avait eu d'héroïque, ce que cette destinée jetait, sur la terre de son premier âge, de noblesse et d'illustration. Puis, avec le temps, la lumière se fit; les voiles, s'il en fut, tombèrent; et il resté devant le monde une grande figure, sublime et sans taches, dont on se dispute, comme un patrimoine, le sang d'abord, puis la demeure, les actions, le souvenir. Alors, sans doute, ce ne fut point assez pour le Brabant d'avoir donné un nouveau nom au fils du comte de Boulogne, d'avoir vécu quelques années sous ses lois: il lui fallut son berceau. Alors, à cette province ne suffit plus cette première généalogie: elle s'était faite trop tôt, sans pensée de l'avenir. En la copiant, et sous le prétexte de la compléter, n'a-t-on pu l'allonger, l'altérer secrètement au gré d'une vanité locale, et l'ensevelir ensuite dans le long silence des archives, d'où quelque jour, après des siècles, elle s'échappera comme une découverte, comme la vérité? Si ce n'est pas là, Messieurs, l'histoire de la généalogie de Nivelles, convenez au moins que cette pièce s'offre aujourd'hui à l'examen des juges en des formes telles, que toute saine et impartiale critique se doit à elle-même de la considérer comme suspecte.

A ce point de vue, si on l'écarte, tout le reste tombe : car le reste, manuscrits de vieille date ou imprimés, dissertations de nos jours, tout cela n'est que la reproduction commentée, le développement érudit, la bataille, en un mot, habilement ordonnée par la stratégie moderne, mais s'appuyant sur une force unique, sa base d'opérations, la généalogie de Nivelles.

En regard de ce titre si ébranlé, si défectueux, s'infirmant lui-même par ses ignorances et ses exagérations, posons de suite la cause de Boulogne, elle va se défendre par le raisonnement le plus simple. Il est bien entendu que rien de concluant, d'authentique, n'établit que Godefroi et ses frères soient nés dans le Brabant, à Baisy ou ailleurs. Je vais me servir, à dessein, dans une hypothèse de la vie ordinaire, de mon style le plus familier. Etant donné qu'une jeune famille de mon voisinage n'ait pas, de notoriété, plutôt vu le jour ici que là, je me lève un matin à cinq heures, et je me porte sur la place publique d'une ville quelconque, de Boulogne, si l'on veut, attendant le premier venu, un passant. Je dis à cinq heures, parce que je tiens à ne rencontrer ni un archéologue, ni un casuiste, ni un avocat. J'aime mieux un ouvrier allant à sa journée. J'avise donc mon homme ; je l'aborde et lui dis ces mots : « Mon ami, les enfants du boulanger, mon voisin, qui depuis son mariage à Calais a toujours habité Boulogne avec sa femme, où sont-

ils nés ? » Si je m'y prends naturellement, qu'il ait le caractère bien fait, et qu'il ne flaire sous ma question aucune mauvaise malice, il y a fort à parier qu'il me répondra : « Parbleu, monsieur, ils sont nés à Boulogne. »

Pardonnez-moi, Messieurs, la vulgarité de cet exemple. Voici pour nous l'argument du bon sens, et n'eussions-nous que celui-là, nous pourrions avec succès l'opposer au document boiteux qui se produit. Les fils d'Eustache et d'Ide, habitant Boulogne, comme les enfants de mon voisin, sont nés à Boulogne, à moins qu'on ne me démontre clairement le lieu où ils ont vu le jour. Un enfant est réputé né, sauf preuve contraire, au domicile de ses parents ; c'est presque un axiôme de droit. Boulogne a sur Baiscy cet avantage qu'en l'absence de tout titre certain de part ou d'autre (et nous venons de voir si le manuscrit de Nivelles a ce caractère) la présomption est acquise à la seule possession. Cette ville enfin jouit de la meilleure position puisqu'elle n'a rien à prouver elle-même, et que tout doit être prouvé contre elle : pardon, si sous ma plume se retrouve ici encore cette maxime de palais.

Mais ce n'est pas tout. La fortune a donné à Boulogne ce titre que le Brabant cherchera en vain dans les auteurs anciens dont les écrits font autorité. Remarquons d'abord que les premiers historiens de la Croisade, témoins ou contemporains de cette grande expédition, en parlant de Godefroi et de ses frères, quand ils veulent la

faire connaître au monde, ne manquent jamais de les qualifier fils du comte de Boulogne. Ils sont *Boulonnais* ; voilà la race qui donnera à Jérusalem conquise ses deux premiers rois. *Ils sont Boulonnais*, répètent sans cesse ces auteurs, se préoccupant peu de l'incident de Bouillon ou du Brabant (1). Dès lors qui ne croira en les lisant que les fils du comte de Boulogne sont nés à Boulogne, ou dans le Boulonnais ? Mais en voici un, et c'est le plus célèbre, Guillaume de Tyr, postérieur aux premiers d'un demi-siècle seulement, et qui par cela même avait pu prendre aux meilleures sources des renseignements très-précis ; voici, disons-nous, Guillaume de Tyr, personnage grave et ami de la vérité, qui s'exprime sur la naissance de Godefroi dans des termes après lesquels le doute ne semble plus permis. « Godefroi, dit-il, était natif du royaume » de France, de la province de Rheims, *de la » ville de Boulogne* qui est située sur la mer d'An-  
» gleterre, issu de parents illustres et pieux. » Donnons le texte latin, car en pareille matière il faut présenter au juge dans leur nudité native les pièces et les éléments du procès. « *Oriundus fuit » (Godefridus) de regno Francorum, de Remensi » provinciâ, civitate Boloniensi quæ est secus mare » anglicum sita, ab illustribus et religiosis originem » ducens progenitoribus* (2). » Puis l'historien nom-

(1) Guibert de Nogent. — Raoul de Caen. — Orderic Vital, etc.

(2) Lib. 9, cap. 5.

me avec éloge le comte Eustache et la comtesse Ide. On objecte cependant que l'expression latine *oriundus* peut s'entendre en ce sens que Godefroi serait *originnaire* de Boulogne, sorti d'une famille de Boulogne, mais n'indique pas rigoureusement qu'il soit né dans cette ville. Nous conviendrons volontiers qu'il y a une chance contre mille que Guillaume de Tyr, historien consciencieux et écrivain correct, ait donné au mot dont il se sert cette signification. Ce n'est point ainsi que l'entendait, d'ailleurs, une traduction de cet auteur, du commencement du treizième siècle, où nous voyons reproduit comme suit le passage en question :  
» *Il fu nez et règne de France, à Boulongne seur la mer.....* » (1). Le traducteur, séparé de la vie du héros par un siècle seulement, et résidant lui-même au royaume de France, était bien placé pour comprendre comme il devait l'être le terme employé par Guillaume de Tyr, en tant que ce terme, à une époque où les grands ouvrages s'écrivaient en latin, et s'entendaient fort bien dans cette langue, pût se prêter à quelque ambiguïté. Mais si après cela, cependant, quelques doutes demeuraient encore dans les esprits, l'historien latin va les lever lui-même en expliquant sa pensée et la portée qu'il donne à son expression. Car un peu plus loin, en parlant de Baudouin : « Il n'est pas nécessaire,

(1) Edition de 1844, par l'Académie des inscriptions et belles-lettres : texte latin et traduction.

» ajoute-t-il, de répéter pour Baudouin, sur son  
» origine et le lieu de sa naissance, ce que nous  
» avons déjà dit à l'occasion de Godefroi, ces  
» divers points leur étant communs à tous  
» deux : *nativitatis loco..... quæ communis est am-*  
» *bobus* (1). » Ainsi, Guillaume de Tyr entendait  
par le mot *oriundus*, que Godefroi était né à  
Boulogne. On ne peut plus nettement s'inter-  
préter soi-même, s'il est besoin toutefois d'in-  
terprétation. Serait-il nécessaire de citer, après  
Guillaume de Tyr, un autre historien, connu  
dans les collections sous l'appellation d'anonyme,  
et dont l'affirmation n'est pas moins expresse  
que celle du grand auteur ? Il a, de plus, l'avan-  
tage d'avoir vu l'événement qu'il rapporte :  
« *Reges ambos, dit-il, (Godefridum et Balduinum,)*  
» *Bolonia nobili prosapiâ edidit* : Boulogne donna  
» le jour aux deux rois de noble race (Godefroi  
» et Baudouin) (2). »

Pour le Brabant donc, la généalogie de Nivelles, ou plutôt celle de Liège, puisqu'elle a précédé l'autre, et ses dérivés ; pour Boulogne, Guillaume de Tyr, son traducteur antique, et l'anonyme, contemporain de la première Croisade : tels sont, Messieurs, de part et d'autre les documents fondamentaux auxquels je veux borner ma discussion dans ce court résumé,

(1) Lib. 10, cap. 1.

(2) Chap. 35, note, apud Bongars, *Gesta Dei per Francos*, T. 1. P. 579.

vous proposant, si vous vous plaisez aux détails d'une dissertation plus complète, les deux opuscules d'une logique si serrée, si nourrie de textes, d'inductions raisonnables, et de citations savantes de M. l'abbé Barbe, que j'appellerai le grand défenseur de la cause Boulonnaise. Après lui vous lirez encore avec le plus vif intérêt l'œuvre patriotique de l'un de nos anciens magistrats, M. de Poucques d'Herbington, et surtout le cartel de Dunkerque, où notre digne secrétaire général, M. l'abbé Haigneré, s'est mesuré corps à corps et avec tant de succès contre l'un des champions les plus renommés de la Belgique. Vous n'oublierez pas non plus un Boulonnais absent, qui le premier a eu l'honneur de soulever cette question, M. Hédouin, dont le souvenir a sa place parmi des hommes voués au culte des lettres; et M. Marmin, enfin, notre collègue, qui en 1851, dans un recueil Boulonnais, esquissait à grands traits la vie de Godefroi en tête d'un appel demeuré infructueux. Je fais passer devant vous, Messieurs, pour leur rendre grâce, et aussi pour que vous sachiez à quelles sources principales je me suis inspiré, ces noms d'athlètes dont vous ne verrez en moi que l'abréviateur exact, ou l'écho dans votre enceinte, si vous aimez mieux; car c'est dans votre enceinte qu'il me tardait d'enregistrer leurs efforts. Ils ont victorieusement démontré, à l'aide de l'histoire et du raisonnement, les droits que possède Boulogne à la naissance de

Godefroi de Bouillon. Et nous, après eux, levons-nous pour les soutenir; nous, dont la voix maintenant a le privilège de s'étendre par les communications, par l'échange des travaux de l'intelligence : affirmons tous ensemble la vérité qu'ils ont mise au grand jour; fortifions de notre concours, de notre suffrage collectif, leurs combats isolés. S'ils épuisèrent avant nous la discussion érudite, une clarté nouvelle ne s'offre-t-elle point à ceux qui délibèrent ici? Ici, Messieurs, sous cette voûte rajeunie, les souvenirs sont restés et ils parlent; le berceau plaide, et le vieux sol atteste la naissance de Godefroi. Et ne nous pas en sceptique ce légitime ascendant du lieu. Toute lumière ne naît point du travail de l'entendement; elle jaillit parfois, comme l'éclair, d'une impression, d'une image. C'est un sentiment de cet ordre qui, pour mon compte, me pénètre à la vue de ce ciel que l'enfant immortel a contemplé comme nous; de la terre appui de ses premiers pas; de l'air même qui nous environne et dont jadis il a vécu. Ne sentez-vous pas, mes collègues, qu'il y a dans ces témoignages les éléments d'une conviction à nous propre, que la riieuse critique va dédaigner sans doute, mais dont la puissance s'impose, si elle ne se discute jamais?

Je termine, Messieurs, par un vœu que je prie l'Académie de s'approprier, pour aider au succès dont, je n'en doute pas, elle le trouvera digne: et c'est tout le but, à vrai dire, de l'exposé qui

précède. Longtemps, sans se faire jour, il a reposé dans ma pensée, mais il ne m'en coûte pas de laisser à d'autres, à ceux par exemple que tout à l'heure je nommais, le mérite plus réel de l'avoir produit. Ce vœu, c'est que, par une justice qu'on pourrait appeler une réparation, tant elle s'est fait attendre, la statue de Godefroi de Bouillon s'élève enfin dans nos murs. Et qu'on ne s'y trompe pas, c'est aux droits de la ville de Boulogne, droits si bien établis, que s'applique ces mots de réparation et de justice, non au héros légendaire dont la gloire universellement reconnue peut se passer d'un nouvel hommage. Plus de motifs donc pour temporiser, puisque la cause est entendue. Mais, quand encore une circonstance fortuite que rien ne révèle aurait éloigné Ide du Boulonnais au moment de la naissance de Godefroi, le fils d'Eustache en est-il moins à nous? Comme ses frères, comme ses nobles aïeux, n'est-il pas toujours et avant tout du sang de nos comtes? Et à ce titre seul notre prétention ne se justifie-t-elle point? Toutefois nous avons plus, et nous venons, je crois, de le démontrer. Songeons aujourd'hui à l'attester à la face du monde par une manifestation solennelle. Que la statue qui nous est due... Mais pour le sol qui a porté toute cette illustre génération, qu'est-ce qu'une statue solitaire?!. Je vois mieux cent fois; je me peins un groupe magnifique, composé de Godefroi, de Baudouin, second roi de Jérusalem, d'Eustache nommé après eux à la même dignité, des trois

frères Boulonnais, en un mot, unis, inséparables, sous l'aile de leur sainte mère, ressuscitant tous ensemble au lieu qui les a vus naître. Tout séduisant qu'il paraisse, ce rêve, me dira-t-on, se heurte aux difficultés pratiques de l'entreprise. Que l'image au moins du plus grand d'entr'eux, de Godefroi, dans la haute-ville de Boulogne, à sa place véritable, ne tarde plus à protester contre les interprétations qui naissent chaque jour de l'initiative Belge. Tant que le duc de Bouillon ne sera vu que sur la grande place de Bruxelles, tous ceux dont la plume crédule répand à la légère la vérité ou l'erreur, sur la foi de ce qui se montre, le diront né en Belgique. Quand le bronze ou le marbre se dressera également en France, les titres de la France seront pesés ; et la vérité sera enfin reconnue. Ce n'est donc point, vous le voyez, une question de cité que celle-ci, mais une question nationale. En regard de la Belgique, qui à bon droit lui a donné cette importance, la France aurait mauvaise grâce à ne s'en point soucier ; et Boulogne, après le généreux exemple qu'il lui appartient de montrer, a le droit de s'adresser au pays tout entier.

Messieurs, quand je repasse en mes souvenirs cette pleine et courte destinée ; quand je suis Godefroi de contrée en contrée, de péril en péril ; quand je le vois, après avoir renversé tant d'obstacles, toucher enfin au but qui l'a expatrié ; à force de valeur, de constance, reconquérir le Saint-Sépulcre, et sa vie aussitôt s'abattre comme

un holocauste au pied de ce marbre sacré ; je me perds, tout en le respectant, dans cet impénétrable décret de la Providence qui n'a pas permis que son monument, le mieux placé, le mieux gagné, demeurât durant les siècles sur le théâtre de sa gloire. Plaise à Dieu que dans des jours non éloignés il y soit relevé par des mains chrétiennes ! En attendant ce grand acte réparateur dû à sa sépulture, nous, ses compatriotes, honorons-le au lieu de sa naissance.—Permettez-moi de déposer dans vos archives ce premier cri officiel de la revendication Boulonnaise (1).

(1) Voir le procès-verbal des séances des 5 juillet et 10 octobre 1865 (*Bulletin de la Société*, pp. 75 et 85).





# ÉTUDE

SUR LES

## PLOMBS OU ENSEIGNES DE PÈLERINAGE

ET EN PARTICULIER SUR CEUX DE

### NOTRE-DAME DE BOULOGNE-SUR-MER

A PROPOS DE QUELQUES NOUVEAUX TYPES  
ET D'UN MOULE DÉCOUVERTS RÉCEMMENT DANS CETTE  
VILLE,

*Mémoire lu dans les séances des 7 juin et 5 juillet 1865  
par M. ALPH. LEFEBVRE, membre titulaire résidant.*

---

#### I.

A l'angle sud formé par la rue Dumont-de-Courset et le nouveau boulevard du Prince-Albert, M. le colonel Brooke a fait élever, dans les terrains de la famille Leclair, une construction assez importante. C'est en creusant les fondations de ce bâtiment que les ouvriers ont mis à jour différents objets qui, à première vue, paraissaient remonter au moyen-âge.

Il est bon de remarquer tout d'abord la position de ce terrain par rapport aux murs d'enceinte de la place, lesquels sont bâtis, comme on le sait, sur un plateau assez élevé. Si l'on reformait, par la pensée, les diverses fortifica-

tions qui défendaient Boulogne de ce côté, on arriverait à reconnaître qu'un arrière-fossé était creusé dans ces parages, ou tout au moins que l'endroit en question se trouvait placé contre le revers extérieur de ce fossé. C'est là aussi que passait la petite muraille qui entourait la ville basse ou faubourg : on en rencontre encore quelques vestiges sur cet emplacement.

Il est à croire, et quelques données historiques que l'on peut voir dans les archives municipales semblent l'affirmer, que là se trouvait autrefois un lieu de dépôt des immondices de la haute-ville. En tout cas, l'endroit eût été convenablement choisi pour cet usage. Mais un indice irrécusable ressort de la nature même du sol. Il est, en effet, composé de débris de toutes sortes (fumier, os de boucherie, coquillages brisés, etc.) sur une épaisseur relativement considérable de 4 à 5 mètres environ.

Cela expliquerait pourquoi l'on y a rencontré des objets de genres si différents, en mauvais état pour la plupart, et qui apparemment avaient été ou perdus ou rejetés comme hors de service. Une particularité qui peut paraître étrange, mais qu'il ne rentre pas dans notre sujet de chercher à expliquer, c'est le grand nombre de clefs que les fouilles ont révélé.

Nous ne nous arrêterons aujourd'hui qu'à celles de ces découvertes qui se rapportent à l'étude qui nous occupe, c'est-à-dire à quelques images de métal représentant des sujets religieux et à

un moule en pierre qui servait à en fabriquer. Nous devons à l'obligeance de M. Bouloch, architecte, le moule et un des plombs qui figurent aujourd'hui dans notre cabinet d'antiquités.

Les auteurs ne sont pas tous d'accord sur le nom à donner à ces sortes d'images. Ceux-ci les appellent simplement des *médailles* (par corruption du latin *metallum*); ceux-là *sportules*, comme étant des espèces de monnaies offertes en présent, en souvenir, ou comme aumône. Les uns leur donnent le nom de *plombs*, quoiqu'en réalité elles soient en étain; mais les anciens confondaient ces deux métaux, dont on se servait dans l'antiquité plus qu'on ne le croit généralement et qu'au moyen-âge encore on utilisait pour les sceaux. D'autres enfin les désignent sous le titre d'*enseignes* (*signum*), sortes de marques ou d'indices servant à faire connaître quelque fait, à perpétuer quelque usage. Il nous faut donner la préférence à l'une ou à l'autre de ces dénominations. A notre avis, ce ne sont ni des médailles proprement dites, la désignation en est d'ailleurs trop générale, ni précisément ce qu'on a pu appeler *sportules*, puisque ces objets, qui ne sont pas tous en forme de petit sachet, étaient plutôt achetés par les pèlerins que donnés gratuitement. Ce sont des *plombs religieux* ayant servi d'*enseignes de pèlerinages*.

Ceci une fois arrêté, cherchons à expliquer l'existence de ces enseignes sur le sol de notre vieille cité.

L'on sait que les pèlerinages remontent à la plus haute antiquité, à commencer par ceux de Jérusalem (1) et de Rome (2) et plus tard ceux de quelques saints et martyrs. Le culte de la Vierge en particulier fut un des plus répandus dans tous les temps et dans tous les pays; nous citerons, pour exemple, quelques-uns des principaux pèlerinages auxquels ce culte a donné lieu au moyen-âge; ce sont :

Notre-Dame de Liesse, près de Laon,  
Notre-Dame de Lorette, en Italie,  
Notre-Dame du Mont-Serrat, en Espagne,  
Notre-Dame de Montaigu, en Brabant,  
Notre-Dame de Vualsingham, en Angleterre,  
Notre-Dame de Vauvert, à Paris,  
Notre-Dame de Roc-Amadour, dans le Quercy,  
Notre-Dame du Puy, en Picardie,  
Notre-Dame de Chartres,  
Notre-Dame de Tombelaine, en Normandie,  
nous terminerons par celui de  
Notre-Dame de Boulogne,  
qui va nous occuper tout à l'heure d'une façon toute spéciale.

(1) Ce pèlerinage doit nous rappeler le souvenir de Godefroi de Bouillon, fils d'un comte de Boulogne, qui, après avoir chassé les infidèles de la Terre-Sainte, fut élu roi de Jérusalem.

(2) On lit dans une vie de St Vulmer que c'est en se rendant à Rome que Cedula, roi des Saxons, visita le monastère de Samer et qu'il y laissa des marques telles de sa libéralité, qu'il fut considéré comme le premier bienfaiteur de cette abbaye.

Tous ces lieux de dévotion, la plupart fort célèbres, le devinrent encore davantage vers la fin du onzième siècle, ou le commencement du douzième, car, à cette époque, on commença à imposer ces voyages de piété comme pénitence à de grands pécheurs et pendant longtemps après on signale de nombreux exemples de cet usage (1).

## II.

Nous venons de voir que le sanctuaire de Notre-Dame de Boulogne fut un de ceux où le culte de la Vierge était le plus particulièrement pratiqué; il nous reste à rechercher à quelle époque remonte ce pèlerinage, à prouver son ancienneté, s'il était réellement fort suivi, si de tous temps il a conservé sa célébrité, quels furent ses moments de grandeur et de décroissance, enfin à quelle époque il eut le plus d'éclat. Nous ne ferons qu'effleurer ces diverses questions dont la solution est utile à notre sujet.

Voici donc en quelques mots l'historique du pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne, d'après

(1) Au XIV<sup>e</sup> siècle, la pénitence infligée à Guillaumé de Nogaret par le pape Clément V fut de se rendre en pèlerin à Notre-Dame de Vauvert, de Roc-Amadour, du Puy, de Boulogne, de Chartres, de St-Gilles en Provence, de Mont-Majeur, de St-Jacques de Compostelle, et puis de porter les armes contre les mécréants dans le Levant. On peut juger de son importance par cet itinéraire.

les documents que nous avons puisés aux meilleures sources (1).

La tradition a transmis d'âge en âge la croyance qu'une statue de la Vierge était abordée au port de Boulogne, en 633 ou 636, dans une nacelle sans matelots et sans rames; que la Vierge, étant apparue elle-même aux habitants, elle leur ordonna de lui édifier une chapelle dont elle traça les dimensions sur le sol et dont les dépenses furent en partie soldées avec un trésor dont elle leur désigna l'emplacement.

Antoine Le Roy écrivait en 1681 : « cette » Image fut solennellement portée dans l'Eglise » où elle est encore à présent honorée; Eglise » qui peut passer à bon droit pour un des plus » anciens Sanctuaires de toute l'Europe, où la » piété envers la Sainte Vierge ait fleuri davan- » tage, et où Dieu ait opéré plus de merveilles, » par son intercession; la plupart des autres » Images et lieux de dévotion, n'ayant été » connus que longtemps après. » (p. 16).

Le pèlerinage prit en effet peu à peu une certaine importance et devint bientôt un des plus célèbres de la chrétienté. Ce n'est réellement qu'au XIII<sup>e</sup> siècle qu'il fut fort fréquenté :

(1) Le R. P. Alphonse de Montfort.—Paris, 1634.

Antoine Le Roy, 1<sup>re</sup> édition.—Paris, 1681.

Antoine Le Roy, continué par P. Hédouin.—Boulogne, 1839.

L'Abbé D. Haigneré, nouvelle Histoire de N.-D.—Boulogne, 1862.

Le même, Etude sur la Légende de N.-D.—Boulogne, 1863.

plusieurs de nos chroniqueurs et historiens nous l'affirment. L'un d'eux, Jean d'Ypres, abbé de Saint Bertin, dit qu'en l'an 1211 « les pèlerins » venaient à Boulogne de tous les endroits du » royaume, excités par le bruit des miracles qui » s'y faisaient continuellement, et que ce fa- » meux pèlerinage subsistait encore de son » temps (1), » c'est-à-dire à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

Nous pourrions citer encore deux lettres de nos rois, l'une de Charles V donnée en octobre 1360 où il avance : « qu'entre toutes les villes » de France, celle de Boulogne, où il y a une » église dédiée à l'honneur de la Vierge, est un » des plus beaux théâtres de ses merveilles, ce » qui cause ce concours et cette affluence de » peuples qui y abordent incessamment; » l'autre de Louis XI, datée de Plessis-lès-Tours, en janvier 1479, dans laquelle il affirme que « Dieu » continue de faire éclater les mêmes effets de » sa puissance dans l'église de Notre-Dame de » Boulogne, ce qui y attire plusieurs et grande » quantité de pèlerins de divers pays et nations.»

C'est aussi pendant cette période de recrudescence religieuse que le Pape, le Parlement de Paris et diverses cours prévotales imposèrent ce pèlerinage à de grands criminels en expiation de leurs fautes (2).

(1) Chron. St-Bertin, part. 14, c. 45.

(2) Le P. Alphonse, p. 50.—Le Roy, édition de 1681, p. 11.

Nous ajouterons que les rois de France depuis Philippe-Auguste, Henri III d'Angleterre, le Prince Noir, Fernand de Portugal, les ducs de Bourgogne, les comtes de Flandre et d'Artois, ceux de Boulogne et de St-Pol, les plus hauts barons de France, d'Angleterre et des Pays-Bas, nobles dames et grands seigneurs de tous pays, sans compter ceux de moindre naissance, y sont tour à tour venus pour faire leurs dévotions à Notre-Dame et y ont laissé des marques de leur libéralité. Louis XI surtout, en 1478, nomma la Vierge de Boulogne suzeraine du comté de ce nom, et comme droit de relief il lui présenta un cœur d'or, en prenant l'engagement pour tous ses successeurs de faire le même hommage.

Et l'historien Le Roy reprend, dans son abrégé : « Mais entre toutes les marques qui » nous restent de l'ancienne célébrité de ce » pèlerinage, nous n'en avons guère de plus » considérables, ni qui nous fassent mieux » connoître combien il a été fréquenté, que ces » différents hôpitaux qui ont été établis pour » servir de retraite aux pèlerins malades et » nécessaires ; ces cimetières consacrez pour » leur sépulture, ces chapelles enfin et ces » confréries érigées en tant de lieux, ou pour » consoler les saints désirs de ceux que la » difficulté des chemins ou quelque autre in- » commodité empêchoit de faire le voiage de » Boulogne, ou pour entretenir la piété de ceux

» qui en avoient accompli le pèlerinage (1). »

En 1544, les choses changèrent de face, les Anglais, ayant pris Boulogne, détruisirent la chapelle de Notre-Dame et enlevèrent la statue miraculeuse pour la porter en Angleterre, d'où elle ne revint que sur les sollicitations d'Henri II, en 1550. Le sanctuaire fut alors rétabli et la Vierge rendue à la dévotion des fidèles ; « elle fut » alors honorée, nous dit encore Le Roy, par un » concours si extraordinaire de peuples, que la » ville suffisoit à peine pour loger les pèlerins, » quoique la plupart des maisons servissent » d'hôtellerie (2). »

Ce nouveau calme ne dura que 17 années, et le 11 octobre 1567 les Huguenots s'étant introduits dans l'église, y commirent toutes sortes de déprédations, se saisirent de la statue de Notre-Dame et l'allèrent jeter dans le puits du château d'Honvault, qui en était proche, et où elle resta inconnue jusqu'en 1607 (3). Elle fut alors retrouvée et portée dans la ville ; mais elle ne fut remplacée dans le sanctuaire élevé en son honneur qu'en 1630. Elle y resta cette fois jusqu'à la grande révolution, époque où l'antique cathédrale fut vendue comme propriété nationale et démolie. La statue de Notre-Dame subit le

(1) Abrégé de l'histoire N.-D.—Boulogne, 1703, pp. 14 et 15.

(2) Ibid.—P. 81.

(3) Voir les Huguenots et la Ligue au Diocèse de Boulogne, par l'abbé F. Lefebvre, ch. 5.—Boulogne, 1855.

même sort que tout ce qui se rattachait à la religion ; elle fut détruite (brûlée) sur la place publique le 8 nivôse an II (28 décembre 1793.)

Nous en avons dit assez pour prouver l'antiquité et la perpétuité du pèlerinage de Notre-Dame de Boulogne. On a pu voir cependant que c'est surtout du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle que ce pèlerinage fut le plus suivi ; car plus tard les idées de réforme religieuse, puis les principes philosophiques du siècle dernier, qui tendaient à se faire jour de plus en plus dans toutes les classes de la société, durent nécessairement diminuer d'une manière notable, ici comme ailleurs, le culte extérieur professé pour la Mère de Dieu.

### III.

Revenons sur le sujet principal qui doit nous occuper en ce moment, c'est-à-dire sur les enseignes de pèlerinages au moyen-âge.

L'on comprend aisément que les pèlerins aimaient à rapporter de leurs pieux voyages quelque souvenir qu'ils pussent vénérer ou faire vénérer de retour dans leurs foyers. Ils s'en munissaient même pour leurs parents et leurs amis ainsi que pour les personnes dévotes que leurs occupations, l'éloignement, ou toute autre cause empêchaient de les accompagner. On avait une telle vénération pour ces saintes images qu'en différentes occasions elles ont servi comme de

sauvegarde à ceux qui les portaient dans des rencontres de gens de guerre.

En y réfléchissant on peut se faire une idée assez exacte du grand nombre de ces enseignes en métal qui devaient circuler partout. Aussi étaient-elles devenues l'objet d'un très-grand commerce dans tous les lieux de pèlerinages. Une industrie particulière s'était emparée de cette branche de ressources et l'exploitait à son profit. De nombreux fabricants et marchands vivaient avec elle. Ceux-là portaient le nom de *biblotiers* ou *orfèvres imagiers*, selon qu'ils employaient de riches métaux ou simplement le plomb et l'étain.

La désignation d'orfèvres imagiers se comprend d'elle-même, mais celle de biblotiers a besoin de quelques explications. Nous les rechercherons avec M. Forgeais (1) dans Sauval et dans les statuts d'Etienne Boileau, à ces mots :

« Sçavoir ce que c'est qu'un Biblotier :

« C'est un faiseur et mouleur de petites images de plomb qui se vendent aux pèlerins et autres (Sauval).

« Des ouvriers de toutes menues œuvres que on fait d'estain ou de plomb à Paris.

« Quiconques veut estre ouvriers d'estain, c'est à sçavoir ferières de miroirs d'estain, de fremœus d'estain, de souneites, de anèles d'estain, de mailles de plom (petites médailles), de mereaus

(1). Collection de plombs historiés trouvés dans la Seine.

de toutes manières et de toutes autres menues choseites appartenant à plom et à estain, il le puet estre franchement et ouvrer de nuiz et de jours, se il li plaist et il en a mestier, et avoir tant de vallés comme il li plaira. » (Etienne Boileau.)

D'où l'on pourrait encore conclure que, à Paris comme ailleurs, ce métier était libre et n'avait pas à subir toutes les formalités et toutes les charges auxquelles étaient astreintes les autres corporations ouvrières : les maîtres n'avaient qu'à payer les *droits d'aide*, sorte d'impôt prélevé pour le Seigneur et pour le Roi sur la fabrication et la vente, et encore en étaient-ils exceptés quelquefois, comme on le verra par la suite. Le but religieux était, à n'en pas douter, la cause de toutes ces facilités. Cependant nous voyons, en différents endroits, qu'il fallait que ces fabricants fussent autorisés par l'évêque, l'abbé ou les religieux du pays, quand ceux-ci n'exploitaient pas eux-mêmes cette branche assez lucrative de négoce.

On aura une idée de la grande extension de ce commerce quand on saura qu'à Notre-Dame-de-Liesse (près Laon), endroit fort peu important quant à la population, il y avait jusqu'à 21 maîtres de ce nom d'orfèvres imagiers. Nous n'avons pas été à même de consulter l'almanach des monnaies de 1786, cité à cette occasion par M. Arthur Forgeais, mais ce seul exemple doit suffire.

Disons maintenant quelques mots sur la fabrication de ces plombs ou enseignes.

Ces images de métal variaient à l'infini, soit par la matière, soit par la forme et les dimensions. Il y en avait en or, en argent, en vermeil, mais le plus généralement elles étaient en plomb ou en étain, et il est facile de se l'expliquer, car de tout temps et surtout alors il y avait plus de pauvres que de riches. Ne tiraient-elles pas d'ailleurs toute leur valeur de leur représentation, de ce qu'elles avaient touché ou approché des reliques, et surtout du souvenir qu'elles rappelaient? Tantôt c'était une simple médaille de la grandeur de la monnaie, que l'on conservait sur soi ou que l'on se suspendait au cou; tantôt des espèces de plaques — et c'est le plus grand nombre — de formes les plus diverses et de petites dimensions, avec 2, 3 et même 4 annelets servant à les attacher sur le couvre-chef ou sur les vêtements. On en ornait aussi des espèces de bijoux, tels que épingles, broches, etc. Il y avait en outre des images de plus grandes dimensions destinées sans doute à être appendues dans les oratoires ou dans les appartements particuliers.

Quant au mode de fabrication, il était fort simple. L'on se servait pour couler les enseignes de pèlerinages de moules spéciaux en cuivre, en fer; mais ceux en pierre étaient le plus généralement employés. Cependant on utilisait aussi le moule à empreintes de scel ou contre-scel, comme on peut s'en rendre compte en examinant quelques-uns des types retrouvés dans la Seine; on y lit en effet ce mot : *sigillum* (sceau), au lieu de *signum*.

Souvent ces plombs n'avaient qu'une seule face, quelquefois deux, découpées à jour ou pleines avec des dessins en relief, coulées ensemble ou séparément. Dans quelques cas, les deux parties se rapprochaient au moyen d'une charnière assez grossière, ou par de petits appendices que l'on repliait facilement, le métal employé étant très-malléable et peu cassant. Ou bien encore elles se fermaient par la simple pression des doigts ou d'une petite pince, laissant quelquefois entre elles deux un espace vide, espèce de sachet dans lequel on pouvait placer quelque autre souvenir, soit des gouttes d'un cierge allumé devant les reliques, de la terre d'un lieu saint, soit un objet quelconque ayant touché aux images vénérées. Nous ne croyons pourtant pas, comme on l'a avancé, qu'on eut pu y mettre des liquides, la fermeture n'étant jamais assez parfaite pour le permettre.

On a rencontré sur plusieurs points de la France, et même à l'étranger, des spécimens de ces plombs et ce n'est pas aux lieux même des pèlerinages qu'ils s'y sont trouvés en plus grand nombre. Quelquefois dans les environs d'un sanctuaire célèbre on découvre des enseignes d'autres lieux de dévotion. Le hasard peut être pour quelque chose dans cette circonstance, mais on doit chercher à l'expliquer autrement. Comme chaque pèlerinage avait un but particulier, qu'on allait invoquer tel saint ou prier devant telle image de la Vierge pour obtenir une

grâce toute spéciale, il peut très-bien se faire qu'une personne de Boulogne, par exemple, ait été implorer l'intercession d'un autre saint ou sainte renommée pour une cause différente. D'ailleurs les personnes religieuses entreprenaient aussi de longs voyages de piété sans but avoué, elles s'arrêtaient en chemin dans toutes les chapelles célèbres pour y faire leurs prières, et aimaient à conserver des souvenirs de ces pieuses stations. On rencontre dans l'histoire de nombreux cas de personnages ayant accompli simultanément plusieurs pèlerinages, C'est là sans doute une des raisons pourquoi à Paris on a retrouvé tant de plombs de pèlerinages divers, dont quelques-uns assez éloignés. Nous aurons l'occasion, dans le courant de cette notice, de revenir sur ce sujet.

#### IV

A Boulogne aussi les récentes découvertes dont nous avons à nous entretenir ont mis à jour quelques enseignes étrangères au pays.

Dans la séance du 1<sup>er</sup> mars 1865, notre honorable collègue, M. Hamy, a présenté à la Société deux types d'enseignes (voir pl. XVIII), provenant des fouilles en question. L'un provenant d'Amiens (pèlerinage de Saint-Jean-Baptiste), l'autre du département de Seine-et-Marne, environs de Meaux (pèlerinage de Saint-Fiacre). En résumant ce qui en a été dit alors, nous ajou-

terons quelques détails nouveaux pour édifier complètement les lecteurs.

FIG. 1<sup>re</sup>.—PLOMB DE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

Ce petit médaillon rond, de 17 millimètres de diamètre, représente dans le champ laissé à jour la tête de Saint-Jean, le listel plein qui l'entoure porte la légende suivante :

S. IO·O·H·A·N·O.

dont chaque lettre est séparée par une perle. Il n'a point de revers et est monté en épingle pour ficher à la boutonnière ou au col; le fragment qui s'y remarque encore ne peut laisser aucun doute à cet égard.

Ce plomb, qui paraît remonter au XV<sup>e</sup> siècle, se rapporte à la tête de Saint-Jean-Baptiste, honorée dans la cathédrale d'Amiens. Voici comment M. Forgeais rappelle l'origine de ce pèlerinage.

« Un gentilhomme picard, qui se trouvait au pillage de Constantinople, en 1204, s'empara pour sa part d'un plateau qui portait la partie antérieure d'un crâne avec cette inscription en caractères grecs : *hagios prodromos* (le saint précurseur); il le rapporta en Picardie et en fit don à la cathédrale d'Amiens. Quelle que fût primitivement l'authenticité de la relique, ce souvenir des croisades fut accueilli par les picards comme un objet de haut prix. La cathédrale d'Amiens la conserva malgré la révolution;

mais jadis c'était l'occasion d'une fête extrêmement fréquentée, où des milliers de pèlerins venaient honorer le chef du Précurseur. La trace s'en est encore conservée tous les ans, par la grande foire du 24 juin, jour de la nativité de Saint Jean-Baptiste. »

FIG. 2. — PLOMB DE SAINT-FIACRE.

Celui-ci a la forme d'un carré de 3 centimètres de côté, surmonté d'un fronton triangulaire d'un centimètre de hauteur ; il est accolé aux angles de 4 annelets qui servaient à le fixer aux vêtements. On y peut lire cette légende, en vieux gothique, comme le précédent :

† : S : FIACRE : S : FARON : HOVOPDEE.

Une remarque à faire c'est que, pour laisser plus de champ à la représentation de l'image, le listel sur lequel est inscrite la légende ne prend qu'un des côtés du carré et du fronton et s'étend seulement dans le bas.

Le sujet rappelle un des épisodes de la vie de saint Fiacre, dont les reliques donnèrent lieu à un pèlerinage fort suivi dans le village de ce nom, en Brie, à 9 kilomètres de Meaux. Les trois personnages représentés sont : au centre, saint Faron, évêque de Meaux, en habits épiscopaux, crossé à senestre et mitré ; à sa gauche, saint Fiacre, recouvert d'un vêtement monastique et encapuchonné, portant sa bêche tradi-

tionnelle et de l'autre main un livre ; à droite, une femme surnommée la *Becnaude*, debout, tenant sa quenouille, fuseau pendant, et derrière elle, un arbre.

La forme adoptée pour ce plomb a permis au graveur de donner à saint Faron une plus grande dimension qu'aux autres personnages, ce qui semblerait lui donner le rôle principal ; mais cela ne peut tenir qu'à sa dignité, et la dévotion des pèlerins pour le pieux ermite a prévalu sur toute autre considération. D'ailleurs le nom de saint Fiacre est placé en tête de l'inscription, ce qui prouve suffisamment qu'il en est le sujet important et qu'on lui doit d'une manière exclusive attribuer cette enseigne.

Ce plomb, dont le revers ne présente qu'un treillis informe, daterait aussi du xv<sup>e</sup> siècle, d'après la forme des lettres et des ornements.

Nous allons rapporter, d'après M. Forgeais qui l'a prise dans l'*Histoire de l'Église de Meaux*, l'explication du miracle dont nos trois personnages ont été les acteurs :

« Saint Fiacre se trouvait fort à l'étroit dans sa solitude, en sorte que dans certains temps où les hôtes lui survenaient en plus grand nombre que de coutume, il ne pouvait ni les nourrir ni les loger tous. Saint Faron, évêque de Meaux, à qui il fit part de sa peine, lui accorda dans la forêt voisine tout le terrain qu'il pourrait défricher et environner d'un fossé en vingt-quatre heures. Sur cette parole, le saint part ; il trace sur la terre avec

sa bêche l'enceinte qu'il se propose de joindre à son ermitage. A mesure qu'il avance, les arbres tombent de part et d'autre, et le fossé se creuse de lui-même. Il voit là, par hasard, une femme du nom de *Becnaude* (1), mot injurieux qui est encore en usage dans quelques provinces de France. Etonnée de ce prodige dont elle ne connaissait pas la cause, elle courut accuser le saint de magie et de sortilège devant saint Faron, qui retournait à Meaux. Le saint évêque revient aussitôt sur ses pas pour informer sur ce qu'il en était : Fiacre, livré à la tristesse, abandonna l'ouvrage et s'assit sur une pierre qui se trouvait auprès de lui. La pierre s'amollit comme de la cire et reçoit l'empreinte de son corps. Ce second miracle, auquel il ne s'attendait pas lui-même, fait éclater son innocence. Saint Faron glorifie le Seigneur, et l'injuste accusatrice est confondue. »

D'après la tradition populaire, ajoute-t-on, saint Faron aurait dit à la femme : « *Becnaude, file ta quenouille* », pour lui faire entendre qu'elle ne devait point se mêler de juger les œuvres de Dieu. C'est pourquoi elle est ici représentée avec cet instrument de travail.

Suivant le même auteur, le mot *houpdee*, qui est ici orthographié *houopdee*, pourrait être le nom ancien de *baguenaude*, et voudrait dire une femme de mauvaise vie ou simplement une bavarde.

(1). Ou *Baguenaude*, d'où est venu *baguenauder*, c'est-à-dire s'amuser à des riens, à des choses vaines et frivoles.

FIG. 3. — MÉDAILLE DE SAINT-LIÉVIN.

Un troisième type, qui ne provient pas des mêmes fouilles et qui m'a été apporté tout dernièrement comme ayant été trouvé dans un terrain adjacent, complètera cette série de plombs étrangers à la localité. Nous lui consacrerons aussi quelques lignes, car il intéresse plus intimement notre ancien diocèse et le département.

D'un côté, avec cette légende :

L I E V I ( N ) S .

se trouve le buste du saint, avec sa mitre et sa crosse archiépiscopale ; de la main droite il semble porter une tenaille dont la pince serre un petit objet que l'on distingue à peine, et qui n'est autre que la langue de ce martyr, pour faire allusion au supplice qui lui a été infligé. (Voir plus loin la tradition).

C'est l'image du saint vénéré au village de Merck, qui en a aussi retenu le nom, dans le canton et ancien doyenné de Fauquembergues, et où un grand nombre de pèlerins se rendent toujours les 28 juin et 12 novembre de chaque année. Les matelots de Boulogne ont une confiance toute particulière pour saint Liévin qu'ils imploront avec saint Pierre et la vierge Marie dans leurs dangers sur la mer. On voit encore, dans sa chapelle, un tableau qu'ils lui ont offert et où il est représenté secourant des naufragés.

Nous trouvons dans un petit livre (1), qui se vendait aux pèlerins, que St. Liévin était d'origine écossaise et qu'il quitta son pays pour venir prêcher l'évangile dans nos contrées. Tantôt on le fait marcher sur les flots sans se mouiller; tantôt il court sur cet élément pour secourir des marins en péril sur l'Océan. Un jour, disent les vieilles chroniques religieuses, que ses prédications avaient produit un effet extraordinaire sur le peuple, un nommé Walbert s'en prit à la langue du saint qu'il arracha « avec une tenaille de fer » et qu'il jeta au loin en s'écriant à haute voix : « Voilà la langue de » ce fourbe, qui ne mérite d'autre récompense, » pour avoir séduit le peuple et troublé tout ce » pays; que d'être jetée et mangée des chiens. » Ce misérable, ajoute le P. Leclerque, « pour la témérité qu'il fit paraître par dessus les autres, fut châtié sur le champ par un feu qui descendit du ciel, dont il fut consumé avec seize de ses complices, au point que leurs cendres mêmes ne se trouvèrent plus. Au contraire, la langue fut incontinent restituée au saint évêque... lequel, encouragé par ce miracle, se mit à prêcher la parole de Dieu avec plus de zèle et de ferveur qu'il n'avait fait. » Il reçut plus tard la couronne du martyr, le 12 novembre 633,

(1) Abrégé de l'histoire de la vie de St-Liévin, archevêque et martyr; patron de la ville de Gand, par le R. P. Leclerque.— St-Omer, 1792.

dans le comté et pays d'Alost, au village d'Escke, où on lui a élevé une chapelle.

Saint Liévin n'était pas seulement honoré dans les Flandres orientales; il le fut aussi de toute ancienneté en Artois, à Merck, comme on l'a vu plus haut. L'on croit que passant d'Ecosse en Flandre, il y aurait prêché et opéré quelques miracles. Voici ce qu'en dit M. l'abbé Robert : « Cet infatigable missionnaire étant débarqué à Wissant, passa par le hameau de Pont-de-Briques qu'il affermit dans la foi et suivant la route de Boulogne par Wismes, il arriva en un lieu nommé Merck où le dieu Mercure avait un temple. C'en était trop pour embraser le zèle de notre saint apôtre, il commença par évangéliser cette contrée, ainsi que le riche domaine de Robert, comte de Renty. Suivant la tradition des premiers apôtres de la Morinie, le serviteur de Dieu se dirigea de préférence sur Merck, plongé qu'était ce pays dans les ténèbres de l'idolâtrie.... Saint Liévin, par sa parole puissante, y fit croûler le temple de Mercure, ce dieu des marchands, pour ériger au vrai Dieu un oratoire devenu bientôt célèbre par de fréquents miracles. »

Le revers porte pour légende :

AME S.

autre évêque aussi fort honoré dans les Flandres et en Artois; il y est représenté en pied, mitré et nimbé; de la main gauche il tient sa croûse

et de l'autre le livre des évangiles. Sa sépulture se voit à Douai, où se trouvait une collégiale sous son vocable, et où l'on expose encore ses reliques à la vénération des fidèles qui y accourent en foule.

Cette médaille de plomb, qui a la forme d'un octogone allongé, de 21 millimètres sur 18, est moins ancienne que les deux précédentes enseignes; elle ne remonte guère qu'au commencement du siècle dernier. Dans le haut se trouvait sans doute un petit anneau ou bélière qui servait à la suspendre. Les deux plaques, qui paraissent avoir été coulées séparément, tendent à se séparer par l'action du temps et de leur séjour dans la terre.

Il existe de nombreuses médailles modernes à l'effigie de St-Liévin, mais au revers se voit l'image de Notre-Dame-des-sept-douleurs. Feu l'abbé Fréchon en possédait une plus ancienne en cuivre estampée et soufflée; elle avait été trouvée en 1850 dans l'ancien enclos des Sœurs Grises, au Vieil-Hesdin. La nôtre est encore plus rare.

## V. —

Revenons aux plombs relatifs à notre propre pèlerinage, aux enseignes de Notre-Dame de Boulogne et recherchons d'abord ce qu'on en a dit jusqu'à présent, tout en appréciant et discutant ces données.

Le père Alphonse de Montfort, capucin de Boulogne, qui écrivait en 1634, ne nous en parle que pour établir une comparaison toute spirituelle entre les monnaies où se trouve reproduit le portrait du souverain et les médailles où la Vierge est représentée.

Quelques années plus tard (1681), Antoine Le Roy, chanoine de notre ancienne cathédrale, y a consacré les quelques lignes qui suivent :

« Ce qui montre, dit-il, combien l'église de Boulogne a été fréquentée autrefois, ce sont toutes ces anciennes médailles de Nostre-Dame, représentée dans un batteau, que les pèlerins remportoient avec eux, tant pour se conserver dans leur dévotion envers la Sainte Vierge, que pour l'inspirer aux autres. On en fabriquoit de toutes sortes de métaux, mais particulièrement d'or et d'argent, et il s'en débitoit une telle quantité dans la ville que la plupart des Orfèvres et autres Ouvriers n'estoient occupez qu'à ce travail. Plusieurs de ces médailles se sont sauvées du naufrage des temps; et il s'en voit encore aujourd'hui en beaucoup de lieux de Flandres et d'Artois, surtout en la Ville de St-Omer, laquelle estant plus voisine de Boulogne, avoit aussi avec elle un commerce particulier de Religion. »

Et ailleurs, dans son abrégé, en parlant de la réception faite à l'épouse du duc de Chaulme, maréchal de France et gouverneur de Picardie, il reprend :

« Celle-ci, venant à Boulogne en 1636, y fut

reçue par le chapitre, comme Bienfaitrice de leur Eglise et on lui présenta à son entrée une Image de Notre-Dame enchâssée en argent. C'était le présent ordinaire que les habitants de Boulogne faisoient aux personnes de qualité. Par un effet de la tendre affection qu'ils avoient pour leur chère Patronne, ils regardoient ses Images et ses Médailles (1) comme les plus riches joyaux qu'ils pussent offrir, même aux Reines et aux Princesses. En effet (registres du chapitre et de la ville), la Ville en fit faire une l'an 1567, pour la prochaine arrivée de la Reine Catherine de Médicis (2), et l'an 1551 on en avait présenté une autre richement façonnée à Marie de Lorraine, femme de Jacques Stuart, V<sup>c</sup> du nom, roi d'Écosse, et mère de la fameuse Marie Stuart. »

Plus loin, en s'entretenant du règne de Louis XIV, il ajoute : « dans les divers voyages que la Cour a faits à Boulogne (2 juin 1670, 1<sup>er</sup>

(1) Antoine Le Roy fait ici avec raison une distinction entre les *images* et les *médailles*. En effet, outre les enseignes proprement dites, il se faisait de petites figurines de Notre-Dame, en métal plus ou moins précieux, comme souvenir de pèlerinage.

(2) L'image d'or que les maieurs et échevins de Boulogne avaient fait exécuter à Paris, dit-on, pour offrir à cette princesse, ne put lui être offerte, la reine ayant été obligée de contre-mander son voyage ; elle resta dans les coffres de la ville jusqu'au 6 septembre 1623 où on en fit présent à la marquise de Tréfort, femme du connétable de Lesdiguières (voir aux archives communales le registre aux délibérations, n<sup>o</sup> 2, cité par M. l'abbé Haigneré.)

mai 1672, et 20 juillet 1680), nous avons pu remarquer dans leurs Majestez, et dans toute la famille Royale, des sentiments extraordinaires de dévotion à la Sainte Image. Ces longues et respectueuses prières que nous avons veu faire en sa Chapelle à la Reine mère et à la Reine, à présent régnante, tant à leur arrivée qu'à leur départ; ces pieuses libéralitez qu'elles y ont faites toutes les fois qu'elles y ont passé; ce zèle de toute la Cour à se pourvoir de boëtes et de médailles (1), pour conserver le souvenir de cette Sainte Image miraculeuse; le désir empressé que Monsieur, frère unique du Roy, et le Roy luy-même, ont témoigné de vouloir être instruits des particularitez de son histoire, en ayant mesme emporté un Livre avec eux, pour s'en entretenir le long du voyage, tout cela, dis-je, nous a pu faire assez remarquer la haute estime et la grande affection que la première Cour de l'Europe avoit pour Nostre-Dame de Boulogne.»

Pas d'autres détails, pas de dessin, pas de description, rien. La seule chose à en conclure, c'est qu'à la fin du 17<sup>e</sup> siècle il existait encore un grand nombre d'exemplaires des plombs de Notre-Dame. Comment se fait-il que 150 ans après on n'en rencontre aussi peu : l'action des

(1) Plus tard, les enseignes compliquées du moyen-âge avaient fait place à des médailles plus simples, et les statuettes à de petits reliquaires plus ou moins ornés dans lesquels on plaçait une image de la Vierge.

temps, qui arrive à tout effacer, et les tourmentes révolutionnaires en sont certainement les principales causes.

Toujours est-il qu'en 1839, lorsque M. P. Hédouin publia, non la 9<sup>e</sup> mais bien la 8<sup>e</sup> édition de l'ouvrage du chanoine Le Roy, avec la continuation jusqu'à cette époque, cet auteur nous avertit que « malgré les nombreuses recherches qu'il a faites pendant plusieurs années, il n'avait pu découvrir qu'une seule médaille de Notre-Dame de Boulogne.... La seule existant à notre connaissance, ajoute-t-il, appartient à M. Dutertre-Ivart, elle est de la dimension d'un franc, très-mince, et représente la Vierge miraculeuse dans son bateau. Ce qui la rend plus précieuse encore, c'est qu'elle est appliquée sur un morceau de bois très-noir, très-luisant, ayant l'apparence du jais et qui certainement est un fragment de l'antique statue. » Ce qui vient d'être dit rend fort probable que cette médaille, sans doute en argent, et ne présentant qu'une simple plaque, a été fabriquée à Boulogne même.

Cependant avant de terminer son ouvrage et alors que M. Hédouin en corrigeait les dernières épreuves, notre concitoyen, M. Bruno Marmin lui communiquait le travail de M. le docteur Rigolot, d'Amiens, sur les « *Monnaies inconnues, des évêques, des innocents, des fous et de quelques autres associations singulières du même temps.* » (1), dans

(1) Paris, 1827.

lequel se trouvait décrite une médaille à l'effigie de N.-D. de Boulogne, avec cette exergue :

NOSTRE : DAME : DE : BOVLONGNE.

On a cherché à prouver jusqu'ici que cette médaille, à cause de la légende du revers :

FRATER : FRANCISCVS. BLONDIN,

qui entoure un écusson portant un dauphin et au chef chargé de 3 coquilles (nous en ignorons les émaux), — que cette médaille, disons-nous, appartenait au reste des cérémonies vraiment païennes, qu'au moyen-âge et à certains jours on laissait célébrer même dans les plus grandes basiliques ; que dès lors on pouvait croire qu'elle provenait de Thérouanne où existait une *fête des fous* abolie seulement en 1521. Mais tout cela repose sur ce que Blondin est un nom inconnu. Nous pourrions avancer avec autant de raison et de logique que c'était l'enseigne d'une confrérie de Notre-Dame de Boulogne à la tête de laquelle se trouvait le frère François Blondin qui avait fait mettre, sur un jeton ou insigne de l'association, ses propres armes ou des armes parlantes prises pour la circonstance. Et à cette demande posée par M. le docteur Rigollot : « Cette pièce a-t-elle été frappée à Boulogne-sur-mer ? » Nous pourrions répondre que si cette confrérie était celle existante dans notre ville (il y en avait de nombreuses succursales), il est très-probable qu'elle est de fabrication boulonnaise.

Nous avons d'ailleurs passé en revue tous les ouvrages qui traitent de la fête des fous, des innocents, etc ; il faut le dire, nous n'y avons retrouvé aucun type de médailles qui ne porte, soit dans la légende, soit dans les ornements, quelque chose de grotesque rappelant cette singulière coutume du moyen-âge. Dans celle qui nous occupe, rien de tout cela. De plus, cette dernière nous semble postérieure au XVI<sup>e</sup> siècle et par conséquent étrangère à la fête des fous de Théroüanne.

Laissons cette digression et complétons les documents relatifs à nos enseignes.

Dans une notice sur les médailles de Notre-Dame-de-Boulogne (1), notice dont nous aurons occasion de reparler tout à l'heure, M. Jules Rouyer met à jour quelques détails inconnus sur la matière, tirés des archives du chapitre d'Aire, ce sont :

— Un compte de la confrérie de N<sup>re</sup>-D. Panetière, duquel il résulte qu'elle possédait en 1460 « une cotte pour paier N<sup>re</sup>-Dame, de drap de « damas cler sanguine figurée de feuilles d'or, et « une parelle cotte pour son fils, sur laquelle a « atachie *ij ymaiges de N<sup>re</sup>-Dame de Boullongne* « *d'argent doiré, dont l'une est atachie à une cainette* « *d'argent, et les deux aultres sont dorées, dont l'une* « *est grande comme ung noble* (monnaie d'un diamètre de 33 à 35 millimètres environ), toute

(1). Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie. — 9<sup>e</sup> volume (1851).

« *ronde et l'autre est de le faicon que celle qui pent  
« atout led coïnnette ;*

« *Item, une pièce de drap où il y a ij grans-  
« ymaiges rons de Nre Dame de Boullongne, ung  
« ymaige de saint Lambert et ij rozes d'ar-  
« gent. »*

— Un inventaire dressé en 1536 des reliques  
et joyaux conservés dans la trésorerie de la  
même église, où se trouve la mention d'une autre  
« *petite ymaige d'argent dorée d'une Nre Dame de  
« Boullongne. »*

La proximité du lieu, le peu de complication du  
travail, nous permettent de croire que ces images  
ont aussi Boulogne pour origine.

De son côté, le nouvel historien de Notre-  
Dame, M. l'abbé Haigneré, nous a aussi révélé  
plusieurs documents nouveaux qui lui ont été  
communiqués par M. le baron de la Fons-Mélicocq  
et qu'il a publiés dans la 2<sup>e</sup> édition de son  
histoire du pèlerinage de Boulogne. Ces rensei-  
gnements se rapportent au XV<sup>e</sup> siècle et nous  
croyons devoir les rappeler ici :

1426. — Le duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon,  
venu en pèlerinage à Boulogne le 28 mai, fait 48  
sols d'offrande aux saintes reliques de l'église,  
dépense une somme de 16 sols pour allumer des  
« *chandeilles* » à l'autel de la Vierge, achète  
pour une même somme des « *enseignes d'estain* »  
pour distribuer à ses gens et s'en retourne vers  
St-Omer, en donnant à un ermite voisin de Bou-  
logne une aumône de 32 sols pour la construc-

tion de sa chapelle (comptes de la maison de Bourgogne).

1457. — Philippe-le-Bon fait acheter de nouveau, pour 4 livres 6 sols une certaine quantité « d'ymages d'argent dorées et blanches » de Notre-Dame de Boulogne.

Ici il n'y a nul doute que toutes ces enseignes soient boulonnaises.

— Des comptes de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, que l'on conserve aux archives de Notre-Dame de Noyon, parlent aussi d'une *Notre-Dame de Boulogne*, qui était employée à la décoration d'une chasse (Les artistes et les ouvriers du nord de la France.)

Quelques recherches pourraient multiplier ces citations. Les registres du chapitre et de la ville fourniraient certainement de nombreuses mentions de ces plombs religieux ou autres souvenirs du pèlerinage de Boulogne. M. l'abbé Haigneré en cite un exemple, pris pour ainsi dire au hasard dans les archives qui lui sont confiées.

— Une délibération capitulaire du 6 octobre 1670 commande de faire faire pour M. Cointrel, procureur au parlement de Paris, et pour sa femme, alors présents à Boulogne, chacun « une boîte d'or émaillée, garnie d'une image de Notre-Dame de Boulogne, » au prix de 9 à 10 livres.

Là s'arrête le champ de nos investigations purement historiques.

VI.

Les études archéologiques, l'esprit d'observation qui distinguent notre époque, et quelques fructueuses découvertes faites dans les fouilles ont heureusement un peu réparé les pertes si nombreuses et si regrettables que la guerre et les révolutions ont fait subir sur tous les points de notre belle France. On a été scruter les entrailles de la terre et jusqu'au fond des flots des recherches ont été opérées. Le hasard, qu'il faut bien mettre aussi de la partie, a fait découvrir de véritables richesses pour les antiquaires, les numismates et les savants de toutes catégories.

Ainsi, nous avons vu quel était notre bilan en 1839 et l'on sera étonné de tout ce qui a été mis à jour depuis, pour le seul pèlerinage de Boulogne.

M. C. Roach-Smith nous a d'abord donné, dans différents volumes de ses *Collectanea antiqua*, publiés à Londres, le dessin et la description de plusieurs plombs de Notre-Dame de Boulogne trouvées en Angleterre et notamment dans la Tamise, savoir :

Tom. 1<sup>er</sup>, pl. xxxiii, fig. xi, xiii et xvi. — Trois médailles informés, d'un dessin grossier, au type de Notre-Dame sur son bateau. La première représente la Vierge couronnée tenant une palme dans la main droite; dans la seconde, elle a les mains jointes et dans la troisième la palme

est à gauche et un personnage est agenouillé à ses pieds.

Tom. II, pl. XVI, fig. VII. — Autre enseigne, de même genre, se rapportant aussi au pèlerinage de Boulogne.

Tom. II, pl. XVII, fig. II. — Un sachet à double face, comme nous en avons déjà décrit, mais garni de 4 annelets. L'on voit d'un côté la Vierge debout et tenant l'Enfant-Jésus, et un personnage à genoux devant eux. De l'autre, une figure également nimbée, portant une croix, est placée debout sur un bateau flottant. La même légende se trouve inscrite sur les deux faces :

SCE : MARIE : DE : BOVLOVNE :

Tous ces plombs sont du XV<sup>e</sup> siècle.

Le Rév. Thomas Hugo, qui s'est aussi occupé de la question dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de Londres (1), nous parle, de son côté, d'une autre médaille de Notre-Dame, dont le type se rapproche beaucoup des premières de M. Roach Smith.

Il est plus rationnel de croire que ces enseignes ont été fabriquées dans notre ville, que de penser qu'on est allé les chercher à Paris, puisque Boulogne est plus rapproché et sur la route obligée des pèlerins, et que c'est ici que se trouvait l'antique sanctuaire qui plus tard a donné naissance

(1) Archæologia. Notes on a collection of pilgrim's signs. T. XXXVIII, pl. IV, fig. XIII.

aux confréries étrangères instituées dans le même but religieux.

Est ensuite venu M. Jules Rouyer qui, dans la notice dont nous avons déjà fait mention, nous a donné la description et le dessin de 4 médailles de N.-D. Mais l'une d'elle n'est que la reproduction de celle publiée par M. Rigolot (voir plus haut) et deux des autres sont entièrement semblables. Il ne nous a donc présenté en réalité que deux types nouveaux, que nous allons examiner en passant.

Le premier paraît appartenir à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ; il a la forme d'un sachet creux avec deux auses de suspension dans le haut, et offre la plus grande analogie avec celui de M. Roach Smith dont nous venons de parler. La double légende s'en rapproche aussi beaucoup.

#### STE. MARIE DE BOVLOINGNE

Seulement, on y distingue le plan en relief d'une chapelle, dont la croix n'était sans doute tout à l'heure qu'un diminutif. Dans le bas trois petits ornements ressortent du profil de l'enseigne : l'un en pointe et les deux autres à la naissance du renflement.

Le second est une sorte de médaille, de 28 millimètres de diamètre, représentant la Vierge miraculeuse dans un vaisseau conduit par deux anges qui le dirigent à l'aide de rames. On ne voit aucune légende de ce côté. Au revers, l'écusson de France, couronné et entouré du collier

de l'ordre de St.-Michel (1), fondé par Louis XI. Ces armes rappellent les devoirs de vasselage auxquels les Rois de France étaient tenus depuis ce règne, envers N.-D. de Boulogne. On y voit aussi cette légende :

NOTRE DAME DE BOVLONGNE

Ce plomb paraît moins ancien que le précédent et ne remonte guères qu'au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle (un autre exemplaire du même type faisait partie de la collection de M. l'abbé Fréchon à Arras).

Ces deux types, qui appartiennent à M. Rouyer, sont en étain ; ils ont été trouvés à Paris dans les travaux de dragage de la Seine (il en est de même de celui de M. Fréchon). Nous aurons donc à examiner leur lieu de fabrication en même temps que ceux de la collection Forgeais.

Depuis la présentation de sa notice, M. Rouyer est devenu possesseur d'un autre sachel en plomb représentant, au revers de la figure d'un ermite debout, un avers semblable au premier type. Plusieurs spécimens du même genre, mais sans légende, font aussi partie du cabinet de M. Albert Legrand, à St.-Omer. Comme le précédent, ces derniers ont été trouvés à Théroüanne et proviennent probablement de Boulogne ; ils sont du XV<sup>e</sup> siècle.

(1) Le collier de l'ordre de St.-Michel est formé, comme on le sait, de coquilles reliées entre elles par un cordon, le tout supportant la représentation de l'archange.

Nous ne nous expliquons pas pourquoi M. Rouyer n'a pas mis au nombre des médailles de Notre-Dame de Boulogne celle qu'il avait publiée en 1849, dans la *Revue numismatique* (fig. 3 de la planche IX), en même temps que ses notes pour servir à l'étude des méreaux, etc. D'un côté, on voit la Vierge avec l'Enfant Jésus, entre une fleur de lys et un personnage qui nous paraît plutôt un vassal rendant hommage qu'un ange en prières. Nè serait-ce point la représentation d'un de nos rois agenouillé devant la statue miraculeuse; l'apparition du lys, emblème royal, rend cette supposition fort acceptable. Au revers se trouve le vaisseau traditionnel surmonté d'un grand A gothique « première lettre, est-il dit, de l'Ave ou salutation angélique. » Ce plomb du XV<sup>e</sup> siècle, retrouvé à Paris, y est attribué à la *grande confrérie de Notre-Dame aux Bourgeois de Paris*, qui, pour nous, n'est autre que celle de *Notre-Dame de Boulogne*, instituée dans la capitale par lettre de Philippe-le-Long, donnée en février 1319.

Mais la mine la plus féconde est celle de la *collection de plombs historiés trouvés dans la Seine et recueillis par M. Arthur Forgeais*. Dans la seconde série de ces plombs, celle concernant les *enseignes de pèlerinages*, se trouvent 14 nouveaux types relatifs à Notre-Dame de Boulogne, en y comprenant l'une des images non déterminées et qui nous a semblé se rapporter au même pèlerinage. Nous les passerons sommairement en revue :

1.— Plaque à jour représentant la Vierge, assise dans un bateau conduit par des anges, le tout enchâssé dans un listel en forme d'écusson (6 centimètres et demi de haut sur 6 centimètres à la plus grande largeur), sur lequel se lit le commencement de la salutation de l'ange à Marie, comme il suit :

✠ AVE : MARI(A : GRATIA : PLENA) : DOMINVS :  
TECVM : BENEDICTA TV : IN : MVLIERIBVS

Le développement du listel n'a pas permis de continuer.

Cette enseigne est de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle; elle a été trouvée près du Pont-au-Change, en 1855.

2.— Petit bateau gothique, de 5 centimètres de long sur une hauteur à peu près égale, avec un mât garni de ses voiles et de tout son gréement. Adossée contre le mât et au-dessous de la hune, la Vierge debout. Il paraît n'y avoir jamais eu de légende.

FIN DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.—*Pont-au-Change, 1866.*

3.— Variété du précédent. Sur le haut de la voile on lit :

NOCTER DA(ME).

Au revers se trouve une aiguille horizontale avec son arrêt. Un petit crochet se trouve tout-à-fait en bas.

FIN DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.—*Pont-au-Change, 1854.*

4.—Autre variété du même. L'inscription de

la voile se trouve renfermée dans un cartouche allongé :

NOSTRE DAME.

Un arrachement au centre de la cale rappelle le crochet signalé au n° 3.

XV<sup>e</sup> SIÈCLE.—*Pont Notre-Dame, 1858.*

5.— Autre variété du même, mais de 4 centimètres seulement de longueur. La légende est ainsi disposée :

N O S T R E, sur le château de poupe,  
D A M E, sur le château de proue,  
D E B O V L O I N G N E, sur le flanc du bâtiment.

Au dessous du navire, un petit appendice orné cache sans doute et soutient le crochet.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.—*Pont-au-Change, 1860.*

6.— Fragment d'une autre variété de même genre, mais de plus grande dimension.

FIN DU XV<sup>e</sup> SIÈCLE.—*Pont-au-Change, 1858.*

7.— Sorte de sifflet formé de la moitié d'un bateau sur laquelle la Vierge est assise.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.—*Pont Notre-Dame, 1862.*

8.— Sachet double et creux, comme il en a déjà été décrit. La représentation du navire est disparue, et la Vierge est simplement assise sur un trône. Le revers est rempli par un treillis

en losange, avec feuilles de fougère dans les fonds. Sur chaque face, un listel le contourne, et la légende qui y est inscrite se continue sur les deux. On lit d'un côté :

‡ NOSTRE : DAME : DE : ‡

et de l'autre :

BOLOIGNE : SEUR : MER

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE.—*Pont-au-Change, 1856.*

9.—Variété du sachet précédent, qui semble être le même que le premier type donné par M. Rouyer. On y distingue très-bien la charnière qui servait à l'ouvrir, et le petit bouton destiné à faciliter cette opération.

*Pont-au-Change, 1859.*

10.—Autre variété, mais fruste. Même observation.

*Pont-au-Change, 1862.*

11.—Médaille ronde, semblable au second type de M. Rouyer.

*Pont-au-Change, 1854.*

12.—Variété de la même, mais d'un moindre module. Au revers le monogramme de Jésus-Christ.

*Pont Notre-Dame, 1862.*

13.—Fragment d'une petite Vierge dans son bateau.

XVI<sup>e</sup> SIÈCLE. — *Pont St-Michel, 1850.*

14— Fragment d'une grande enseigne qui pourrait bien appartenir à Notre-Dame de Boulogne, à en juger par les restes qui l'entourent. La Vierge aurait seule 8 centimètres de hauteur.

XV<sup>e</sup> SIÈCLE. — *Pont Notre-Dame, 1862.*

M. Arthur Forgeais pense qu'il faut attribuer la présence de ces divers plombs dans la Seine à la chute des ponts couverts de maisons qui reliaient les deux rives de ce fleuve. En effet, ces sortes d'accidents sont arrivés jadis assez fréquemment à Paris. L'on sait aussi que sur ces ponts se faisait alors un grand commerce de monnaies, d'orfèvreries et même de bimbeleries, qui vient sans doute de biblotier, puis bimbelotier (1). Le grand nombre de plombs retrouvés au Pont-au-Change (9 sur 14, seulement pour Notre-Dame de Boulogne), peut laisser croire que c'est surtout là que se trouvait le plus grand nombre de marchands d'images ou enseignes de pèlerinages.

A plusieurs reprises, et notamment pour Notre-Dame de Boulogne, M. Forgeais émet l'opinion que les plombs trouvés dans la Seine sont de fabrication parisienne et que cette industrie de la

(1) Ces deux expressions ont bien le même sens. Voir cette phrase d'Eugène Sue : « Assis devant une table, il vient d'ouvrir le double fond d'une petite caisse remplie de chapelets et autres *bimbeleries* semblables, à l'usage des dévotieux. » On dit encore *bibelots* aussi bien que *bimbelots*.

capitale alimentait les grands pèlerinages de la France. Nous serons en mesure dans un instant de combattre cette assertion.

Depuis la lecture de notre notice, on nous a communiqué le travail que M. Garnier a publié sur cette matière dans les Mémoires de la Société des Antiquaires de la Picardie (1865), et où il donne en même temps la description d'un fragment d'enseigne, ou sachet de plomb, se rapportant aussi à notre pèlerinage. Nous lui laissons la parole :

« J'en possède un autre, dit-il, ou plutôt la partie inférieure d'un autre, sur lequel on distingue très-bien d'un côté la Vierge portant l'enfant Jésus naviguant seuls dans le vaisseau; de l'autre, la Vierge portant Jésus et le pèlerin à genoux à ses pieds; une espèce de bouffette qui le termine, est une demi-fleur de lys. Je lis sur la bordure du côté du vaisseau

#### STE-MARIE-DE-BOLOINIE ou BOLOMIE,

comme sur la monnaie de Guillaume de Bologne décrite par M. Deschamps de Pas (1); l'autre bordure porte

#### STE - MARIE - BOLONONIE,

répétition dont l'analogue se rencontre dans une monnaie de Renaud, du XIII<sup>e</sup> siècle (2). Ce sont là deux manières différentes d'écrire le nom de

(1) Revue numismatique (1838), t. III, p. 31.

(2) Ibid., p. 26.

Boulogne, que les images précédentes n'avaient point données. Nous pensons, ajoute-t-il après quelques considérations à l'appui, que l'on peut, sans crainte d'être taxé d'expropriation au profit exclusif de la Picardie, attribuer toutes ces images à la dévotion dont était alors l'objet Notre-Dame de Boulogne-sur-mer.» Cette opinion vient corroborer la nôtre.

## VII.

Complétons d'abord cette série des enseignes de Notre-Dame de Boulogne par deux nouveaux spécimens, trouvés dans les fouilles qui ont provoqué notre travail.

FIG. 4. — PLOMB AYANT SERVI DE SUPPORT A UNE STATUETTE DE NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

Ce plomb, de 7 centimètres  $1/2$  de diamètre, est orné de cercles concentriques avec rangs de perles alternés par des hachures triangulaires. Il ne laisse aucun doute sur son usage : les amorces des trois pieds qui le portaient, le trou pratiqué au milieu et au moyen duquel on pouvait assujettir la statuette ; tout prouve qu'on y avait placé une figurine, et que cette figurine était une Notre-Dame. On en voit d'ailleurs un exemple similaire à la page 43 de l'ouvrage cité de M. Forgeais, à propos de Notre-Dame de Liesse.

Nous n'avons pas hésité à rattacher ce support au pèlerinage de Boulogne, à cause de sa légende :

✠ AVE :: MARIA :: GRATIA :: PLE(NA) ::  
DOMINVS.

On rencontre, en effet, le commencement de cette prière de la Salutation Angélique sur diverses pièces relatives à Notre-Dame de Boulogne; elle se trouve notamment inscrite :

1° Sur une médaille déjà citée de la planche IX, fig. 3, de la *Revue numismatique*, année 1849, à propos de la notice de M. Rouyer sur les méreaux.

2° Sur le type n° 1 des plombs retrouvés dans la Seine, par M. Arthur Forgeais, 2<sup>e</sup> série (*Enseignes de pèlerinages*), p. 7, et dont voici la reproduction :



3° Sur un contre-scel de notre ancienne abbaye,

remontant à l'an 1281, et publié, pour la première fois, par M. l'abbé Haigueré, dans son *Étude sur la Légende de Notre-Dame* (p. 26). Nous devons à son obligeance de pouvoir profiter de ce bois, ainsi que du précédent :



Cette légende ne se remarque pas d'ailleurs sur les enseignes étrangères de la nombreuse collection de M. Forgeais, laquelle repose aujourd'hui au musée de Cluny. La seule exception que l'on puisse citer, concerne le revers d'une variété de St-Maur-lès-Fossés (2<sup>e</sup> série, p. 117) et l'inscription d'un fragment d'image de saint Denis (4<sup>e</sup> série, p. 153). L'auteur a pris le soin de nous en apprendre les raisons. Pour le premier, c'est parce qu'on vénérât aussi à St-Maur une ancienne statue de la Vierge, et pour St-Denis parce que MM. de Notre-Dame de Paris allaient y faire des stations. Pour l'un comme pour l'autre cas, cette

légende est sans aucune importance dans la discussion, puisqu'elle ne se rattache pas directement à des pèlerinages de la Vierge. Nous ne parlons pas des quelques types de l'Annonciation publiés pour M. Forgeais dans sa série d'*Imagerie religieuse*, car là on ne pouvait omettre de l'y inscrire (1). Peut-être aussi, ajoute le même auteur, n'est-ce que la trace de la pratique de l'Angelus qui se répandit dans notre pays, vers le XV<sup>e</sup> siècle, à l'occasion des guerres avec l'Anglais (2).

La présence de notre plomb à Boulogne viendrait confirmer au besoin notre opinion, si elle devait être controversée. Du reste, la légende, sujet de la discussion, ne rémémore-t-elle pas on ne peut mieux la réception qui fut faite, au dire des chroniqueurs, par les Boulonnais, à la Vierge miraculeuse « *Nous vous saluons, Marie,*

(1) M. C. Roach Smith a aussi publié dans le cahier VIII de son ouvrage (*Collectanea antiqua*, London, 1845), la description d'un objet du moyen-âge reproduisant le mystère de l'Incarnation ; c'est un couvercle hexagonal dont chaque pan forme un tableau particulier. Dans le 1<sup>er</sup>, se trouve la Vierge en prière ; le 2<sup>e</sup> représente la visite de l'ange Gabriel avec un cartouche où on lit : AVE GRA ; le dernier fait voir un trône où est assise la Mère tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Dans les trois autres, les Mages « REX BALTASAR—REX MELCHIOR—REX JASPAR. » Le commencement de la légende de l'AVE MARIA est en outre inscrite sur le listel.

(2) Les deux fibules placées par M. Forgeais à la suite de ces types (4<sup>e</sup> série, pp. 19 et 21) pourraient bien, au même titre, appartenir à notre pèlerinage, car elles ne portent d'autre indication que le commencement de la *Salutation Angélique* ; elle sont aussi du XV<sup>e</sup> siècle.

s'écrièrent-ils, vous êtes pleins de grâces et le Seigneur est avec vous... Au moyen-âge, on ne négligeait aucune de ces particularités et on savait en tirer parti; le symbolisme religieux était alors en grande pratique.

FIG. 5. — ENSEIGNE INDÉTERMINÉE, A L'EFFIGIE DE NOTRE-DAME DE BOULOGNE.

Cette enseigne en plomb, de 28 millimètres de diamètre, représente dans le champ un bateau avec ses châteaux de poupe et de proue; la dune du grand mât est supportée par des cordages qui viennent se rattacher aux extrémités du navire. La Vierge couronnée semble assise dans le fond, et tient un écusson dont on peut distinguer à peine les emblèmes et qui cache tout son corps.

Ces divers attributs ne peuvent se rapporter qu'à Notre-Dame de Boulogne; nous n'avons rencontré nulle part ailleurs rien qui se rapproche même de loin, de cette représentation et qui puisse contrarier notre hypothèse. Sa découverte à Boulogne même en est encore une preuve en l'absence de documents plus explicites.

Quant à la légende : ERIC SART; BIENCOF; NGLANT; elle a déroute toutes nos recherches. Est-ce de l'anglais, est-ce de l'allemand ou du flamand.

Nous avons consulté plusieurs personnes compétentes et elles n'ont pu résoudre ce difficile problème. Toujours est-il que ce ne peut être que des noms propres et, en l'absence de la signification de l'écusson, nous sommes forcé d'agir par inductions. Pourtant nous penchons pour lui donner une origine anglaise et l'écu représenterait des léopards : la terminaison de la légende nous porte à risquer cette hypothèse (1).

Deux suppositions restent de plus ouvertes. Est-ce, comme celui du Dr Rigolot, un souvenir de pèlerinage, qu'un particulier aura fait fabriquer ici en venant faire ses dévotions à la Vierge de Boulogne ?

(1) On nous fait remarquer qu'en transformant un peu la légende, on pourrait obtenir

RICHARD KIENG OF ENGLANT

et faire remonter cette enseigne au règne de Richard II (1377-1400), dont divers épisodes se rattachent, en effet, à l'histoire de notre pays et même au pèlerinage de Boulogne, cela viendrait d'ailleurs confirmer notre dernière opinion. Mais la défective conservation de cette sorte de fibule nous empêche de nous trop appesantir sur la nouvelle solution présentée et nous nous contenterons de rétablir cette inscription ainsi :

RICSART BEING OF (E)NGLANT

c'est-à-dire *étant d'Angleterre*, qui ne diffère de la légende primitive que par une nouvelle distribution des lettres et l'adjonction d'un E que, le graveur a pu omettre faute de place. Quant à la substitution du C en G, faite dans les deux cas, elle ne doit pas nous préoccuper. Le peu de connaissance que notre artiste devait avoir de la langue anglaise doit lui faire pardonner tout cela.

Est-ce une de ces images distinctives qui, au moment des guerres, servaient de signes de ralliement aux partis en présence? Le père La Guille, cité par Beneton de Peyrins, dit que « ces moyens consistaient communément en une médaille qui se portait au col ou à la boutonnière. » Notre enseigne porte au revers une queue de même métal qui pouvait servir à cet usage.

Nous laissons à de plus érudits le soin de juger dans cette affaire, ou de présenter, s'il y a lieu, une nouvelle appréciation plus logique.

#### VIII.

Il nous reste à rechercher le lieu de fabrication de ces diverses enseignes de Notre-Dame de Boulogne, point capital sur lequel nous nous sommes appesanti comme intéressant d'une manière toute particulière notre industrie locale.

Nous avons dit que M. Arthur Forgeais avait cherché à prouver qu'il existait à Paris une industrie spéciale de plombs religieux et de méreaux; qu'elle alimentait tous les grands pèlerinages de France et fournissait ainsi à de pauvres marchands des moyens d'existence.

Il écrit, en effet, p. 75 (2<sup>e</sup> série) « le grand nombre de plombs, fragments, moules en pierre, etc., trouvés près du Pont-au-Change, prouve suffisamment que la fabrication de ces objets était l'œuvre des orfèvres établis, dès le moyen-âge,

sur ce pont, ou d'ouvriers bibliotiers fondeurs d'étain qui habitaient au même lieu.»

Nous ne voyons pas là de preuve bien convaincante de ce qu'il avance ; on pourrait peut-être en conclure tout au plus qu'il s'y trouvait des marchands d'objets de pèlerinages, et peut-être même de moules qui servaient à en fabriquer. Au lieu de croire qu'ils fournissaient aux pèlerinages célèbres, on pourrait bien admettre qu'ils avaient des dépôts de souvenirs que ces mêmes pèlerinages leur envoyaient. Il s'en rencontre même, de l'aveu de M. Forgeais, de facture étrangère. D'ailleurs, sur un aussi grand nombre d'enseignes, il ne s'en est pas trouvé de semblables, ce qui ne s'expliquerait pas si l'on admettait qu'elles proviennent de quelques fabricants faisant spécialité de ces sortes d'ouvrages.

Néanmoins, notre intention n'est point d'exclure Paris comme endroit de fabrication. Au contraire, sa proximité de plusieurs lieux de pèlerinages devait lui donner la préférence pour la confection des souvenirs les concernant. On peut arriver à se rendre compte de la vérité en faisant un dépouillement de chaque espèce d'enseignes. Voici à quel résultat on aboutit. Le chiffre correspondant à chaque pèlerinage est en raison direct du rapprochement ou de la plus ou moins grande dévotion des Parisiens pour chacun d'eux. Ainsi, d'une part, les enseignes de St-Eloi, St-Maur-lès-Fossés et Ste-Généviève sont de celles dont on a retrouvé le plus de types, de l'autre,

St-Fiacre, St-Michel-du-Mont, St-Jean-Baptiste d'Amiens, Notre-Dame de Boulogne et Notre-Dame de Liesse en Picardie viennent sur le même rang, comme étant ceux qui étaient des plus suivis par les habitants de la capitale. Les derniers diminuent en raison de l'éloignement.

IV  
A propos de St-Fiacre, qui conserve la tête de la liste, je rapporterai ce qu'en dit M. Forgeais lui-même : « Il ne faut pas s'étonner de voir que les enseignes de ce pèlerinage aient fourni une moisson plus ample qu'aucun autre. Les Parisiens (1) se rendaient en grand nombre à St-Fiacre en Brie. »

Quant à Notre-Dame de Boulogne la raison en est dans la grande confrérie qui était établie dès 1349 à Boulogne-sur-Seine et qui n'était composée que de pèlerins de l'un et l'autre sexe qui avaient été faire leur dévotion à Boulogne-sur-mer.

Toutes ces raisons ne viennent-elles pas à l'appui de notre thèse ?

D'ailleurs, il est bien avéré que chaque lieu célèbre par son pèlerinage avait ses propres fabricants et marchands d'images de métal, puisque nous avons vu qu'à Notre-Dame de Liesse en 1785, il n'y avait pas moins de 21 maîtres connus sous le nom d'orfèvres imagiers, tandis

(1) M. Forgeais ajoute à ce sujet qu'on prétend que les carrosses de louage, aujourd'hui nommés *fiacres* n'ont été ainsi appelés que parce qu'ils furent d'abord destinés à conduire les Parisiens à ce lieu de pèlerinage.

qu'il n'y en avait que 4 à Laon et 3 à St-Quentin, villes importantes proches de cet endroit.

Pour St-Michel (du Mont), non loin d'Avranches, nous empruntons, toujours au même auteur, la citation suivante. C'est une lettre du roi Charles VI, donnée en ce lieu le 15 février 1393, de laquelle il résulte qu'ayant « oyé la supplication » des *poovres gens demourans au Mont-St-Michel*, « FAISANS et vendans enseignes de Monseigneur » Saint Michel, coquilles (1) et cornes qui sont « nommez et appelez quiencaillerie, avecques » autre œuvre de plon et estaing, getté en moule, » pour cause des pèlerins qui illec viennent et « afflient » il ordonna que « eulx et leurs suc- » cesseurs *marchans FAISANS et vendans les dictes* » *enseignes*, ou autres choses dessus declairées, « soient frans, quittes et exemps toujours, » « maez de paier la dicte imposition de douze » deniers pour livre, pour cause de la vente des » dictes enseignes. » Ce fait est une preuve de plus de l'exactitude de nos assertions.

On pourrait citer d'autres exemples, mais nous avons préféré relater ceux dont parle l'ouvrage même de M. Forgeais.

A Boulogne-sur-mer, il en était de même. Antoine Le Roy le dit positivement, comme

(1) Il se trouve dans notre collection une petite coquille d'étain du genre de celles dont il est ici parlé : deux petits appendices placés derrière permettaient de la fixer aux vêtements ou à la coiffure.

nous l'avons déjà vu : « Il se débitoit une telle »  
» quantité de médailles dans la ville que LA  
» PLUSPART DES ORFÈVRES ET AUTRES OUVRIERS  
» N'ESTOIENT OCCUPEZ QU'À CE TRAVAIL. » Cela  
n'implique pas qu'on les faisait venir du dehors,  
bien au contraire. Ces achats d'enseignes que  
les ducs de Bourgogne faisaient à Boulogne, ils  
auraient eu bien plus d'avantage et de facilité  
de se les procurer à Paris. Comment admettre  
aussi qu'aucun habitant de la ville, qu'aucun  
maître étranger à la localité n'ait eu l'idée  
d'exploiter ici cette branche d'industrie, en  
présence de l'affluence considérable de pèlerins  
qui devait donner un grand débit à leurs mar-  
chandises. Est-il supposable que l'abbé et le  
monastère, qui devaient retirer quelques béné-  
fices de la vente de ces souvenirs, n'aient pas  
cherché à les attirer et à les retenir près d'eux.  
Il faudrait être par trop difficile pour ne pas se  
rendre à ces raisons, qui nous semblent con-  
cluantes.

Tout au plus pouvons-nous accorder à Paris  
la confection des œuvres d'art, d'objets en  
métal précieux, de statuettes riches, parce qu'il  
pouvait se faire qu'on ne trouvât pas dans la  
ville des ouvriers assez habiles pour qu'on pût  
les leur confier. C'est tout ce qu'il nous est  
possible de céder.

En résumé, nous pensons que parmi toutes  
les enseignes de Notre-Dame de Boulogne que  
nous avons décrites ou rappelées, celles qui sont

ordinaires, et c'est le plus grand nombre, sont de fabrique bouloonnaise; les autres plus compliquées et d'un travail plus difficile ont pu être confiées à des artistes étrangers qui résidaient probablement dans la capitale.

IX.

Comme dernière preuve de tout ce que nous avons avancé sur les nouveaux plombs de Notre-Dame de Boulogne, nous donnerons connaissance du fragment de moule, aussi découvert dans les mêmes fouilles, et qui est reproduit à la figure suivante, (Pl. XIX).

FIG. 6.—MOULE EN PIERRE D'UNE GRANDE IMAGE RELIGIEUSE, ATTRIBUÉE AU PÈLERINAGE DE NOTRE-DAME DE BOULOGNE-SUR-MER.

Ce moule dont nous donnons le dessin en relief est d'une belle exécution pour l'époque, et sa conservation est parfaite, au point que l'on serait disposé à croire qu'il a fort peu servi. On y remarque même encore les signes d'opération du dessin et les signes tracés par le graveur, avant de commencer son travail, pour reconnaître les parties pleines de celles à évider. Malheureusement il ne nous est point parvenu complet; il a été cassé en deux morceaux, et c'est le plus grand fragment que nous possé-

dans. Ce n'en est pas moins une rareté numismatique, car c'est la seule matrice qui ait été retrouvée des plombs de Notre-Dame. Les quelques moules de la collection Forgeais, d'ailleurs en très-petit nombre et en assez mauvais état (1), ne concernent pas ce pèlerinage.

Voici la description de cette matrice en pierre, dont l'image devait avoir 15 centimètres de hauteur sur 10 de largeur, y compris les deux petites anses servant à la suspendre.

Le tableau est divisé en deux parties bien distinctes. L'une, celle du bas, qui a la forme d'un écusson plein, est entourée d'un listel où se trouve la légende :

AVE MARIA GRATIA PLENA DOMINVS (TECVM-  
BENEDICTA TV IN MULIERIBVS ET BENEDICTVS FRVCTVS  
VENTRIS TVI.

Les mots sont séparés par une perle. La partie supérieure, découpée à jour et reposant sur deux colonnes torsées, est formée de 3 niches en plein cintre avec intérieur gothique, et le dessus orné de choux rejoignant au sommet des espèces de fleurs de lys.

Dans le dessin du haut, au centre, Jésus-Christ sur la croix avec l'inscription INRI, et de

(1) Tout récemment il nous a été permis d'examiner les originaux de ces moules. Ceux publiés jusqu'ici sont au nombre de 5, probablement toute la richesse de la collection, dont un seul se rattache à un sujet religieux (4<sup>e</sup> série, p. 44) et les 4 autres donnent des types de mailles (5<sup>e</sup> série, pp. 250 à 253).

chaque côté, accroupis, deux juifs à tête grimaçantes dont l'un tient la lance qui doit lui percer le côté et l'autre l'éponge imprégnée de fiel qui doit le désaltérer. A la droite du Christ et dans la niche latérale la Sainte-Vierge, et à gauche, comme pendant, le disciple bien aimé St Jean l'Évangéliste. Ils ont tous deux une main étendue vers le Sauveur et tiennent dans l'autre un livre; pour St Jean cela s'explique, puisqu'il a été tout à la fois témoin et historien de la Passion, mais pour la Vierge ce ne peut être là qu'un effet de parallélisme. C'est d'ailleurs ainsi que, presque toujours, on représentait les calvaires au moyen-âge.

Sur la partie inférieure, au milieu de l'écusson, Dieu le Père et le Saint-Esprit, complétant la Sainte Trinité, sont assis sur un trône et l'un d'eux, le seul bien conservé, a les trois premiers doigts de la main droite levés pour bénir, toujours à la manière du temps. A gauche de ces deux personnages se trouve St-Jean-Baptiste avec sa robe de peau, reconnu comme le *saint précurseur*, et qui porte comme tel l'agneau sans tache chargé d'une petite bannière (vexillum) et entouré d'un nimbe circulaire; il est séparé du trône par une fleur formée de 3 boules et au-dessus un ange ailé jouant de la viole, ou violon, qui ne paraît avoir que deux cordes. Du côté opposé (morceau disparu), se trouvait sans doute un autre personnage du nouveau Testament, peut-être bien St-Joseph.

Le bas de l'écusson nous manque, et ce n'est que par conjecture que nous serons forcé de marcher. Ce qu'il en reste suffit néanmoins pour faire reconnaître l'époque de ce moule. Quelques parties nous montrent le moyen-âge dans toute sa splendeur, mais nous ne croyons pas cependant devoir le faire remonter plus haut que la fin du XV<sup>e</sup> siècle; car si une partie des ornements nous rappelle le gothique, on y voit aussi renaître le plein cintre; les jambes du Christ sont repliées, tandis qu'aux XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècle on les faisait pendre droites le long de la croix. Le trèfle qui se trouve au-dessous de St-Jean-Baptiste n'apparaît qu'en plein XV<sup>e</sup> siècle. Les autres ornements, les vêtements, l'écriture elle-même sont d'accord pour lui faire assigner cette date.

Disons aussi un mot de la matière employée pour l'exécution de ce moule. On se servait de différentes espèces de pierres pour leur confection, et les matrices découvertes dans la Seine, dit M. Forgeais, sont en pierre d'ardoise et en pierre de Munich, (speckstein) ou pierre lithographique. La nôtre est un marbre inférieur appartenant au terrain carbonifère de Tournay et qui ressemble à un banc des carrières du Boulonnais, à cette différence près que celui de notre pays ne se délite pas, est plus noir et moins gras. Nous pensons que cette dernière matière était la plus généralement employée

dans nos pays du nord, et nous en voyons une preuve dans un extrait des archives de Lille communiqué par M. de la Fons-Mélicoq au *Bulletin du Comité de la langue et des arts de la France*. On y trouve en effet la mention suivante, au sujet d'une dépense faite en 1460, « pour mes fourmes gravées en pierre de marbres... » pour servir à jeter plommes à manière de sceaux. » On devait agir de même pour les enseignes que pour les méreaux.

La légende, qui reproduit le commencement de la Salutation Angélique, nous fait aussi pencher pour rapporter cette grande image de plomb au pèlerinage de Boulogne, non pas à la succursale près Paris ni à toute autre instituée dans le même but, mais bien à l'endroit où se trouvait l'église mère, la véritable image miraculeuse. La présence seule d'un moule ne donne-t-elle pas d'ailleurs la preuve suffisante du lieu de fabrication. Nous nous abstenons de répéter les raisons qui ont milité en faveur d'une opinion identique pour la fig. 4, et nous ne sommes que logique en concluant dans le même sens.

Le vide que l'on peut remarquer sur l'empreinte, alors que le dessin est complété, comme nous l'avons fait sans sortir des règles les plus strictes de la symétrie, est bien suffisant et semble même disposé à recevoir, soit l'image de la Vierge dans son bateau, soit les armes d'un abbé de N.-D. Dans ce dernier cas et

comme l'écusson réclame un revers, c'est sur ce revers que se trouvait la représentation de Notre-Dame de Boulogne. Au surplus, en rien de plus ordinaire que de voir, à cette époque, figurer la Vierge tenant l'Enfant Jésus près des insignes de la Rédemption. C'était tracer tout à la fois la naissance, la vie et la mort du Fils de Dieu en rappelant que sa mère devait être celle dont nous devons le plus réclamer la divine intercession. Les petits appendices, placés régulièrement autour de cet écusson, indiquent en effet l'existence certaine de ce revers, qui devait être relié avec la plaque supérieure en repliant avec les doigts des petits appendices sur eux-mêmes. Quant à l'objet extérieur placé au bas et qui a plus d'épaisseur que le reste de la figure, c'est indubitablement le canal ménagé pour recevoir le trop plein du métal et le faire évacuer en dehors du moule.

Mais une particularité à signaler, c'est que notre matrice ne possède point de repères pour assujétir et faire correspondre exactement les deux pièces servant au moulage; mais comme l'un des angles est écorné et que le moule lui-même est incomplet, nous ne pouvons en tirer aucune conséquence. D'un autre côté, on nous a fait remarquer que le métal fondu devait avoir de grandes difficultés pour se frayer un passage jusqu'aux extrémités, par suite de la distance et de la multiplicité des creux à remplir. En agis-

sant naturellement, il est fort probable qu'en effet le plomb se serait refroidi avant d'arriver au terme de sa course ; mais en chauffant la pierre cet inconvénient disparaît et c'est sans doute ce que d'on faisait. Telles sont les réflexions que nous ont suggérées les découvertes archéologiques faites récemment à Boulogne et la lecture des auteurs qu'il nous a fallu consulter pour asseoir notre opinion sur la valeur de ces plombs ou enseignes de pèlerinages. Pussions-nous ne pas avoir trop abusé de l'indulgence de nos lecteurs, par des détails fort souvent arides dans des travaux de ce genre. Pussions-nous surtout avoir réussi à rattacher l'existence et la fabrication de ces insignes religieux au sol natal déjà si riche en souvenirs historiques, les plus glorieux et les plus estimables.

Mais une particularité à signaler, c'est que notre matière ne possède point de rebroussement et que l'alignement des lettres correspond exactement à l'alignement des lettres sur les pièces de monnaie. L'un des angles est écorné et que le motif lui-même est incomplet, nous ne pouvons en tirer aucune conséquence. D'un autre côté, on ne peut pas dire que le métal l'aurait dû être en grandes difficultés pour se frayer un passage par suite de la distance. par suite de la distance et de la multiplicité des axes à franchir. La

LE CONCOURS DE POÉSIE

Présenté par la Société des Étudiants de la Faculté de Médecine de Paris

La Commission chargée de juger les pièces de vers soumise à la Société Académique s'est réunie pour cet objet sous la présidence de M. Hector de Rosny, Elle se compose de MM. Anselme, Fosselle, Gérard et Blaneau.

Les auteurs des poésies ont été avisés par lettre le 15 mai 1864, et ont été invités à déposer leurs poésies au secrétariat de la Commission le 25 mai 1864.

Les poésies ont été lues et jugées le 25 mai 1864. Les auteurs ont été avisés par lettre le 25 mai 1864, et ont été invités à venir retirer leurs poésies le 30 mai 1864. Les poésies ont été jugées par la Commission et les auteurs ont été avisés par lettre le 30 mai 1864.

Les poésies ont été jugées par la Commission et les auteurs ont été avisés par lettre le 30 mai 1864. Les poésies ont été jugées par la Commission et les auteurs ont été avisés par lettre le 30 mai 1864.

# RAPPORT

## SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

Présenté dans la séance du 8 novembre 1865,  
par M. E. MARTEL, membre titulaire.

---

La Commission chargée de juger les pièces de vers soumises à la Société Académique s'est réunie, pour cet objet, sous la présidence de M. Hector de Rosny. Elle se composait de MM. Ansieaux, Deseille, Gérard et Martel.

*Eurvin, maire de Boulogne, refusant de capituler en 1544*, tel était le sujet proposé et développé en quelques lignes qui en déterminaient le caractère.

Deux pièces de vers nous sont parvenues. La 1<sup>re</sup> a pour devise : *Data fata secutus*; la 2<sup>me</sup> : *Fiat voluntas vestra*. Elles ont été appréciées toutes deux avec le soin que vous étiez en droit d'attendre de collègues qui préparent votre jugement, et qui désirent concilier à la fois le respect que méritent les lettres et les encouragements qu'on doit à ceux qui les cultivent.

L'auteur de la pièce n<sup>o</sup> 1 s'est, pour ainsi dire, emprisonné dans sa devise. Il a suivi la voie tracée par vous avec une obéissance qui dégénère en servitude; et si parfois on rencontre chez lui

l'imagination, on devine aisément qu'elle lui fait une visite de cérémonie; de là, peu d'abandon et aucun mouvement spontané du cœur; le personnage principal du poème est plutôt un avocat qui plaide qu'un héros qui s'élève, et c'est à peine si, en quelques endroits, le soin de la versification supplée à l'absence d'intérêt.

L'auteur de la pièce n° 2 a pris pour devise : *Fiat voluntas vestra*. Préoccupé tout ensemble du ciel et de la terre, il souscrit d'avance à votre décision. Sa pièce mérite autant d'égards qu'il vous témoigne de confiance. Elle a un charme de jeunesse qui séduit; elle est pleine de mouvement, et l'on y rencontre çà et là une précieuse qualité du poète, l'enthousiasme. Eurvin ne manque ni d'énergie ni de grandeur d'âme quand, après avoir rendu justice au dévouement de ses compagnons d'armes, il s'écrie :

Eh bien ! savez-vous tous pourquoi nous fûmes braves ;  
pourquoi sans hésiter nous affrontions les coups ;

Pourquoi comme un lion qu'on vient charger d'entraves  
Nous nous sommes battus ? dites, le savez-vous ?

La pensée de se rendre lui arrache encore un cri qui mérite d'être entendu :

Nous rendre ! mais la France est là qui nous regarde  
Et l'avenir enfin est là pour nous juger.

Malheureusement le reste de la pièce a moins de valeur que ces citations. Nous y avons trop souvent constaté l'absence d'ordre dans la composition, de justesse dans l'idée et même de pro-

priété dans les termes. Les traces de couleur locale qu'on découvre çà et là se sont égarées sur de petits objets. Nous voyons bien, il est vrai, les armes du temps, les épées, les dards, la robe de lin ; mais, sous l'armure, nous ne devinons pas les caractères ; sous la cuirasse, d'Euryin, nous ne trouvons pas l'homme du XVI<sup>e</sup> siècle, ardent et contenu, énergique et avisé, et souvent plus soucieux des intérêts de sa ville natale que des droits de la France. Le roi d'Angleterre est un prince assiégeant, mais ce n'est pas cet Henri VIII qui, dans la fièvre de sa convoitise, rompt ses mariages par l'entremise du bourreau, et rêvait le démembrement de l'héritage de Philippe-Auguste. Euryin eût inspiré bien plus d'audace à ses compagnons en leur montrant le sort des vaincus sous le joug de cet hérétique, qu'en développant, en termes généraux, l'idée de dévouement à la patrie.

L'auteur, qui n'a pas mis assez en relief ses portraits, aurait pu ajouter au mouvement et au pathétique du récit par quelques allusions heureuses au dévouement des femmes pendant le siège ; il a laissé passer inaperçue cette partie de son programme. Il oublie que les femmes, dans ces temps d'égarements politiques et religieux, sont la conscience de la France ; qu'elles ne défendent pas seulement Beauvais, ou Orléans, mais qu'elles raffermissent les âmes chancelantes. C'est là une omission regrettable. Quand on est de la famille de Jeanne d'Arc et de Jeanne Ha-

chette, il suffit de paraître à un siège pour avoir droit à un souvenir et à un éloge.

Ces différentes considérations ne permettent pas à la Société Académique de décerner cette année la médaille d'or qu'elle a créée l'an dernier. Mais si nous devons être les gardiens des saines traditions littéraires, nous savons aussi que notre but est d'encourager les amis des lettres. Nous vous proposons donc d'accorder à la pièce n° 2 une Mention honorable. Cette distinction flatteuse sera justifiée à vos yeux par les vers que nous nous sommes plu à citer. Ils ont été l'espoir de l'auteur, ils sont aussi celui de la Société.



**COMPOSITION**  
**DE LA**  
**SOCIÉTÉ ACADEMIQUE**  
**DE L'ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE**

**AU 31 DÉCEMBRE 1885.**

**BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.**

*Président*, M. DELYÉ.  
*Vice-Président*, M. Hector DE ROSNY.  
*Secrétaire général*, M. l'abbé HAIGNERÉ.  
*Secrétaire annuel*, M. R. PLATRIER.  
*Bibliothécaire-Archiviste*, M. A. GÉRARD.  
*Trésorier*, M. TRUDIN-ROUSSEL.

**MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS FONDATEURS.**

MM. ADAM (Auguste), propriétaire.  
AIGRE, imprimeur.  
ANSIEAUX, professeur de rhétorique, au Collège communal.  
BARY, notaire.  
BELLET, avocat, adjoint au maire de Boulogne.  
BÉNARD (Louis), secrétaire de la mairie.  
BLARINGHEM, principal du Collège communal.

**MM. BLOT**, artiste statuaire.

**BOIDIN**, préposé en chef de l'octroi de Boulogne.

**BOUCHARD-LEMAIRE**, \*, directeur des mines de  
Fiennes et d'Hardinghen.

**BRUNET** (Ignace), ancien professeur.

**CARPENTIER**, inspecteur de l'enseignement primaire.

**CAZIN** (Henri), docteur en médecine.

**COOKESLEY**, docteur en médecine.

**DEBAYSER**, architecte de la ville.

**DELYE**, juge-de-paix du canton de Boulogne.

**DESEILLE**, sous-chef de bureau au secrétariat de  
la mairie.

**DETHIERE**, architecte-voyer de la ville.

**DUFOUR**, vice-président de la Société d'Agriculture.

**DUHAMEL**, docteur en médecine.

**DUSAUTIEZ**, professeur au collège communal.

**FOURNIER**, organiste de la paroisse de St.-Joseph.

**GÉRARD**, bibliothécaire de la ville.

**GUILMANT**, organiste de la paroisse de St.-Nicolas.

**HAIGNERÉ**, l'abbé, archiviste de la ville.

**HAMY** (Théodore), ancien pharmacien.

**HÉNIN** (Emile), avocat.

**HENRY**, avocat.

**HURET-LAGACHE**, filateur, maire de Condette.

**LAGACHE** (Constant), avocat.

**LEFEBVRE** (A.), conducteur des ponts-et-chaussées.

**LEPRINCE**, professeur au collège communal.

**LE ROY** (Camille), imprimeur.

**LE ROY** (Charles), \*, ancien horloger, ancien  
adjoint au maire de Paris.

**MADARÉ**, avocat.

**MARMIN** (Charles), secrétaire de l'administration  
du Musée.

- MM. MARTEL, professeur d'histoire au collège communal.  
PLATRIER, professeur de philosophie au collège communal.  
POILLY (E. de), artiste photographe.  
REGNAULT (Gustave), professeur de mathématiques supérieures au collège communal.  
ROSNY (Eugène de), ancien officier d'artillerie.  
ROSNY (Hector de), président de la société des Amis des Arts.  
SAUVAGE-TRUDIN, propriétaire.  
TRUDIN-ROUSSEL, ancien président de la chambre et du tribunal de commerce.  
VERNICOURT (A. de), secrétaire de la Société d'agriculture, maire d'Outreau.  
VIGIER, vérificateur des domaines.

**MEMBRES TITULAIRES RÉSIDANTS.**

NOMMÉS A L'ÉLECTION.

- MM. CAMPBELL (Robert), capitaine dans la marine royale d'Angleterre.  
CLIFFORD (F.-C.-A.), résidant anglais.  
OVION, docteur en médecine.  
PERDUCET, directeur de l'établissement des bains de mer.

**MEMBRES TITULAIRES NON-RÉSIDANTS.**

- MM. DEVOT (Louis), avocat, à Calais.  
LEFEBVRE, l'abbé, curé d'Halinghen.  
LEMOINE (Aimé), à Calais.  
NOEL (Léon), juge-de-peace du canton de Calais.  
DE RHEIMS, (H.-J.), bibliothécaire de la ville de Calais.

**MEMBRES HONORAIRES FONDATEURS.**

- MM. DE BOYER DE SAINTE-SUZANNE, \*, sous-préfet de Sceaux.  
DE FARINCOURT, \* (le baron de), préfet de l'Ardèche.  
LIVOIS, maire de Boulogne.

**MEMBRES HONORAIRES.**

- MM. LEVERT, O \*, préfet du Pas-de-Calais.  
PARISIS, O \*, évêque d'Arras.  
LABROUSSE, \*, sous-préfet de Boulogne.  
LIÉVIN-DELHAYE, \*, maire de Calais.  
BRÉPSON, maire de St.-Pierre.  
SAINTE-CLAIRE DEVILLE \* (Charles), membre de l'Institut.
- } En vertu de l'art.  
4 des statuts.

**MEMBRES ASSOCIÉS FONDATEURS.**

- MM. DESOMBRE, commis greffier au tribunal civil.  
MAGNIER (Edmond), administrateur directeur de la halle au poisson.  
POLLET, \*, ancien capitaine des ports de Boulogne et de Calais.

**MEMBRE ASSOCIÉ.**

NOMMÉ A L'ÉLECTION.

- M. J. B. HOLUIGUE, homme de lettres, à Boulogne.

**MEMBRES CORRESPONDANTS.**

- MM. BARRESWIL, \*, chimiste, à Paris.  
BIEZ, chef de cabinet du préfet de l'Ardèche, à Privas.

- MM. CHAUVEAU (Louis), avocat, à Paris.  
COFFINIER, chef de division à la préfecture, à Arras.  
COUSIN (Louis), avocat, à Dunkerque.  
CUCHEVAL-CLARIGNY, O \*, conservateur de la bibliothèque de Ste-Généviève, à Paris.  
DERODE (Victor), secrétaire perpétuel de la société Dunkerquoise, à Dunkerque.  
D'HÉRICHAULT (Charles), homme de lettres, à Paris.  
DRAMARD (E), homme de lettres, à Paris.  
DUPONT (Edmond), archiviste aux archives de l'Empire, à Paris.  
HENNEQUIER (Charles), avocat, à Montreuil.  
MARGUET (P. J.), ingénieur, professeur à l'école spéciale de Lausanne (Suisse).  
SENS (Edouard), ingénieur, à Arras.

**MEMBRE DÉCÉDÉ EN 1865.**

- M. l'abbé CLABAUT, membre titulaire résidant, fondateur.
-

## **SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.**

---

### **AIX.**

Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres.

### **AMIENS.**

Académie.

Société des Antiquaires de Picardie.

### **ANGERS.**

Société Industrielle.

Société Linnéenne.

### **ANGOULÊME.**

Société archéologique et historique.

### **ANNECY.**

Société Florimontane.

### **ARRAS.**

Académie.

### **AUTUN.**

Société Eduenne.

### **AVESNES (Nord).**

Société archéologique de l'arrondissement.

### **BÉZIERS.**

Société archéologique, scientifique et littéraire.

### **BREST.**

Société Académique.

**CAEN.**

Institut des Provinces.

**CHALONS (Marne).**

Société d'agriculture, commerce, sciences et arts.

**CHALON-SUR-SAONE.**

Société d'histoire et d'archéologie.

**DIJON.**

Commission archéologique du département de la Côte-d'Or.

**DUNKERQUE.**

Société Dunkerquoise.

Comité Flamand de France.

**EPINAL.**

Société d'émulation des Vosges.

**GUÉRET.**

Société des sciences naturelles et archéologiques.

**LILLE.**

Commission historique du Nord.

**LIMOGES.**

Société archéologique et historique du Limousin.

**MACON.**

Académie des sciences, arts, belles-lettres et agriculture.

**MEAUX.**

Société d'archéologie, sciences, lettres et arts de Seine-et-Marne.

**MONTBÉLIARD.**

Société d'Émulation.

**NIMES.**

Académie du Gard

**NOYON.**

Comité archéologique.

**ORLÉANS.**

Société archéologique de l'Orléanais.

**PARIS.**

Société anthropologique.

**PERPIGNAN.**

Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.

**POLIGNY (Jura).**

Société d'agriculture, sciences et arts.

**REIMS.**

Académie.

**ROUEN.**

Société libre d'Émulation, du commerce et de l'industrie.

**SAINT-ÉTIENNE.**

Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres.

**SAINT-OMER.**

Société des antiquaires de la Morinie.

**TOULOUSE.**

Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres.

**VALENCIENNES.**

Société d'agriculture, sciences et arts.

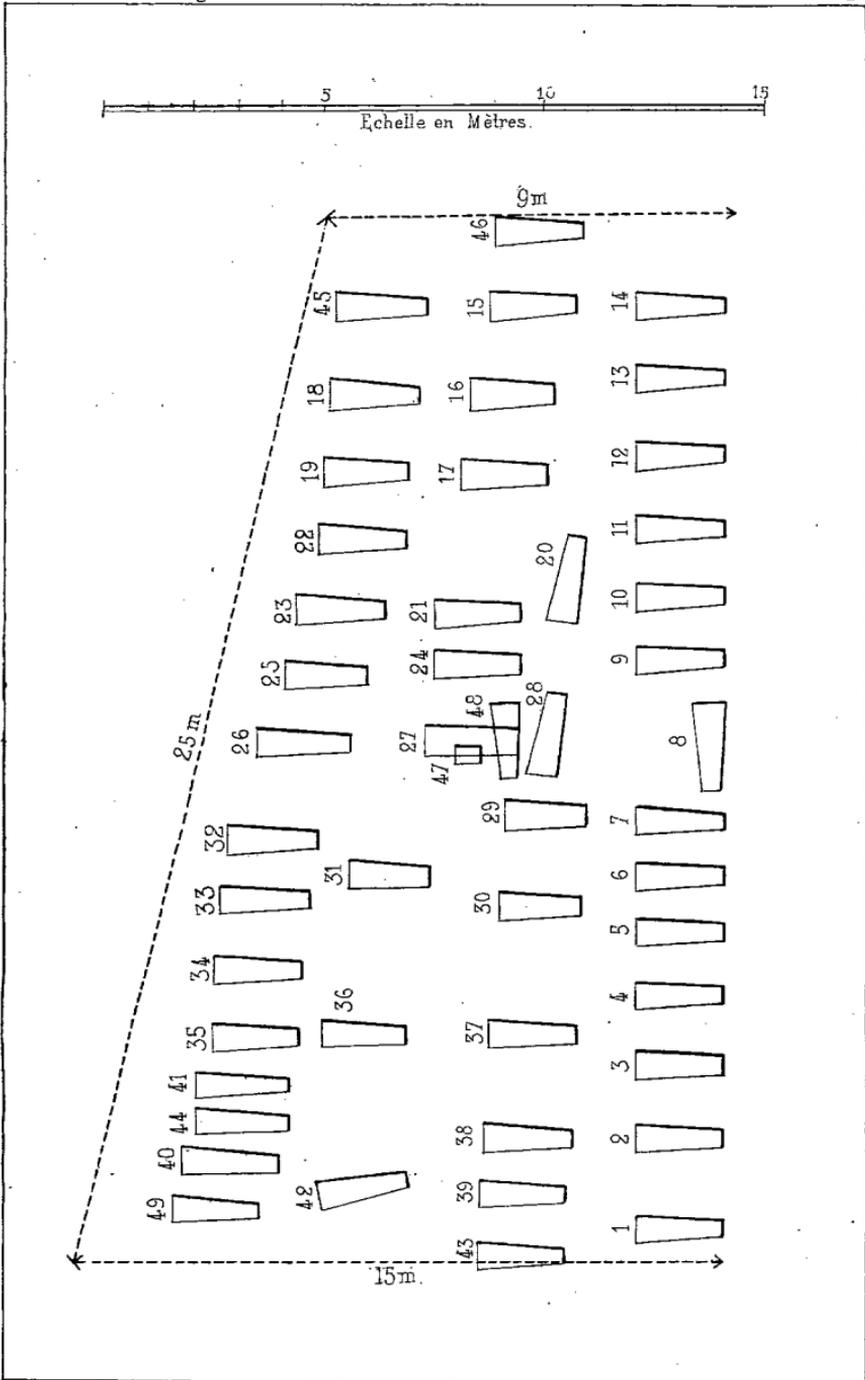
---

# TABLE DES MATIÈRES.



Quatre cimetières mérovingiens du Boulonnais, par M. l'abbé D. Haigneré, secrétaire général . . . . .	5
Introduction . . . . .	<i>ibid</i>
I Cimetière de Pincthun, ou d'Echinghen . . . . .	16
Catalogue des objets trouvés dans le cimetière de Pincthun . . . . .	34
II Cimetière du Pont-Feuillet, ou d'Hocquinghen . . . . .	45
III Cimetière des Yeulles, ou d'Hardenthun . . . . .	47
IV Cimetière d'Uzelot, à Leulinghen . . . . .	67
Explication des planches . . . . .	74
Les lectures publiques dans l'antiquité, par M. R. Platrier, secrétaire annuel . . . . .	77
Godefroi de Bouillon, par M. H. de Rosny, vice-président. . . . .	95
Étude sur les plombs ou enseignes de pèlerinage, et en particulier sur ceux de Notre-Dame de Boulogne-sur-mer, à propos de quelques nouveaux types et d'un moule découverts récemment dans cette ville, par M. Alphonse Lefebvre, membre titulaire . . . . .	133
Rapport sur le concours de poésie, par M. E. Martel, membre titulaire . . . . .	193
Composition de la Société, au 31 décembre 1865 . . . . .	197
Sociétés correspondantes . . . . .	202



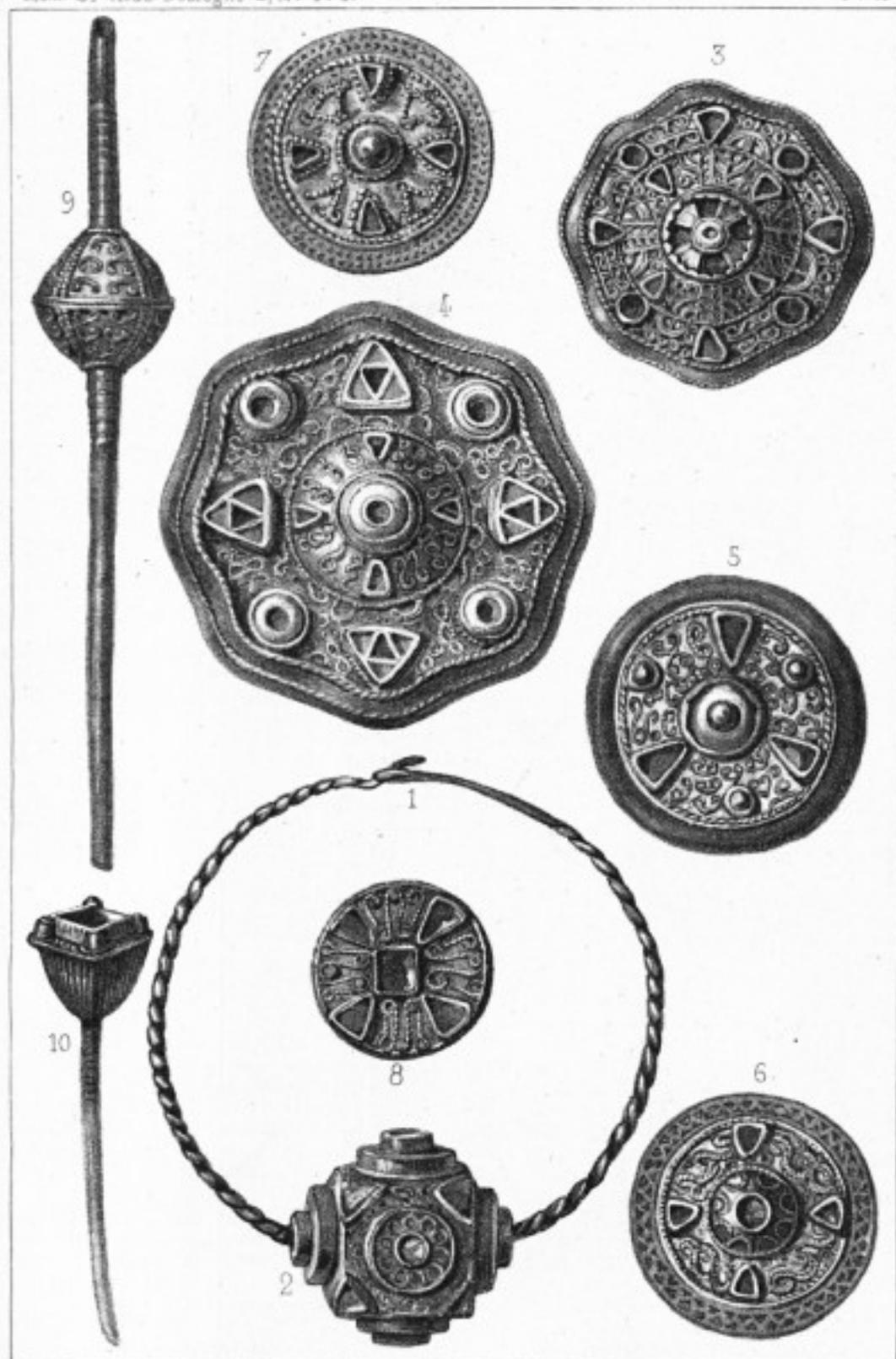


Robert Luard, del.

Imp: A. Robaut à Douai.

PLAN DU CIMETIÈRE DE PINCTHUN (ECHINGHEN)



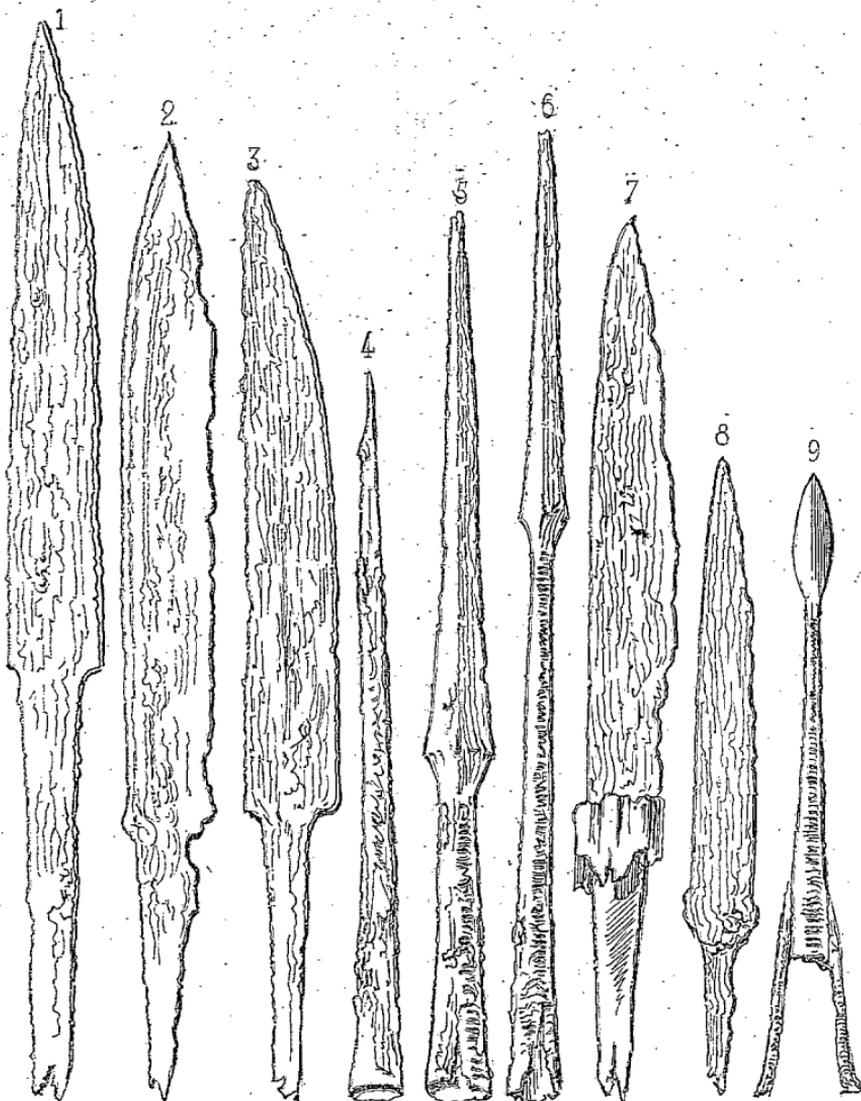


Thomas Davidson, del:

Imp: A. Robaut à Douai

CIMETIÈRE DE PINCTHUN. — BIJOUX.





Robert Luard, del.

Imp: A. Robaut à Douai



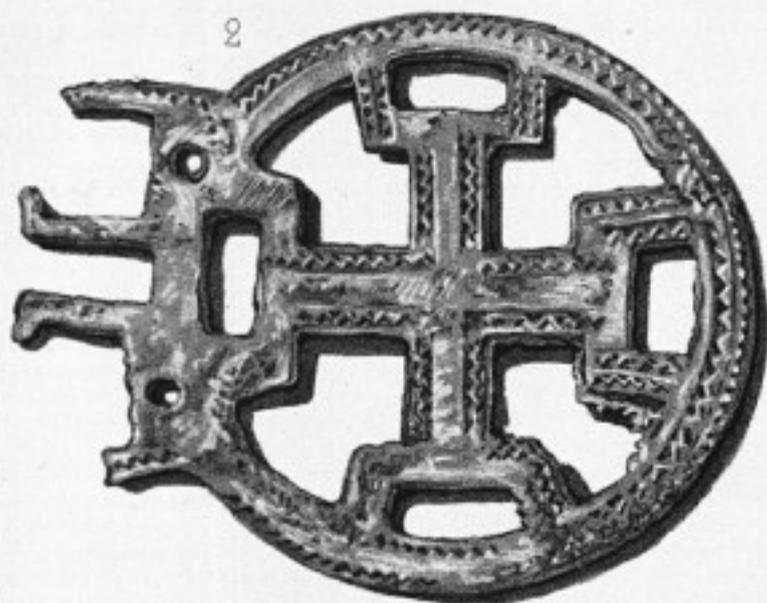


Robert Luard, del.

Imp. A. Robaut a Douai.

CIMETIÈRE DE PINCTHUN—COLLIER ET OBJETS DIVERS





Grandi.



Robert Luard, del.

Imp. A. Robaut à Douai.



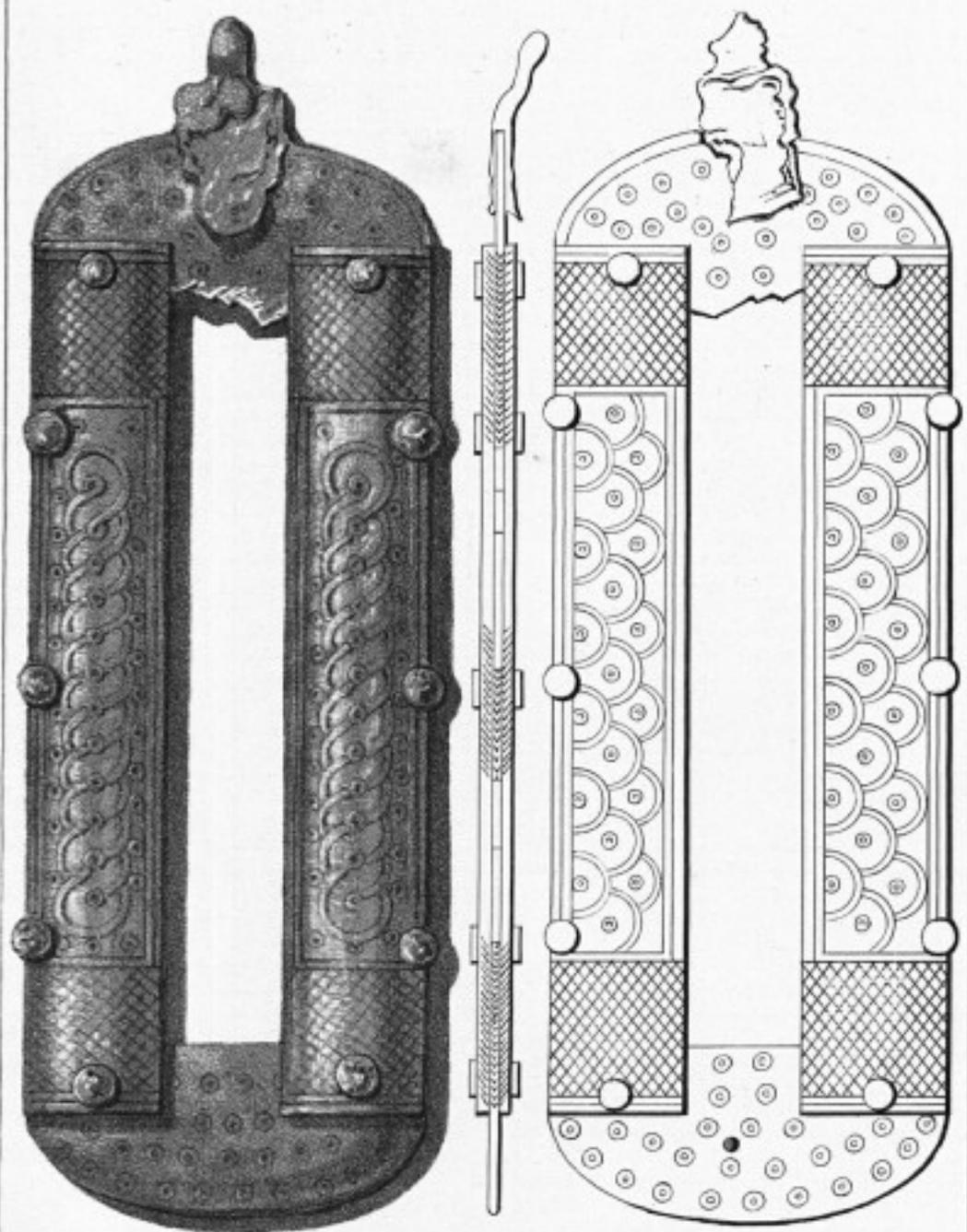


Robert Luard, del.

Imp. A. Robaut à Douai

CIMETIÈRE DE PINCTHUN — CEINTURE, CLEF ET CHAÎNE





Robert Luard, del.

Imp: A. Robaut & Douai.

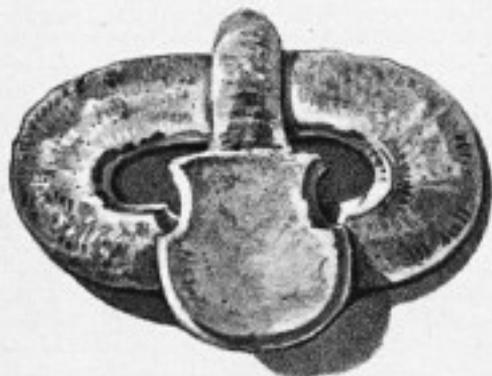
CIMETIÈRE DE PINCTHUN — ÉTU: EN OS.



N°1



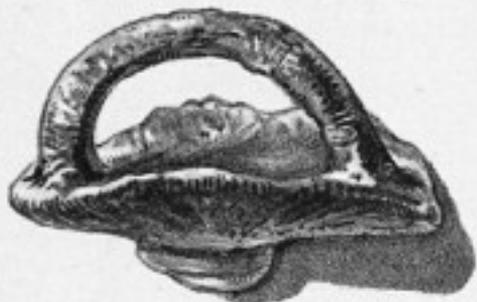
N°2



N°3



N°4

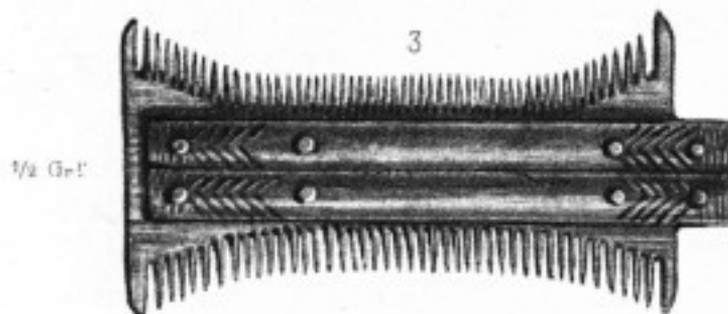
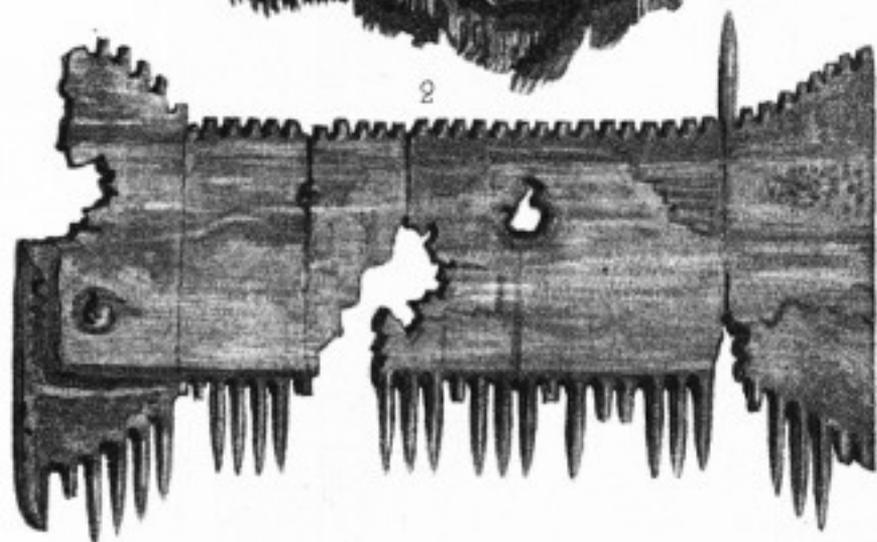
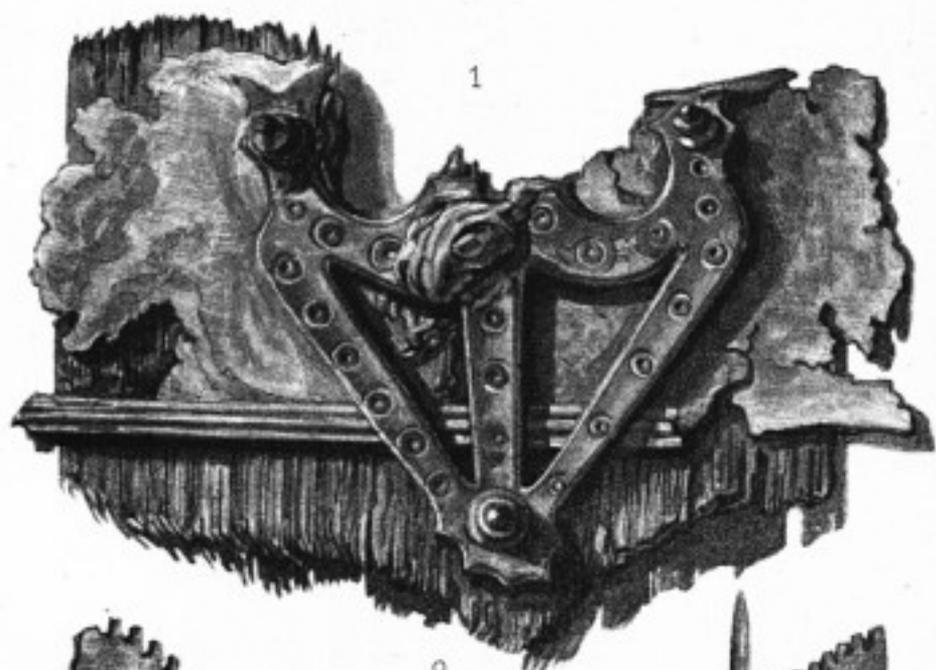


Robert Luard, del.

Imp: A. Robaut à Douai

CIMETIÈRE DE PINCTHUN — BAUDRIER, BOUGLE, ETC.





1/2 Gr-1

Robert Luard, del:

Imp. A. Robaut à Douai

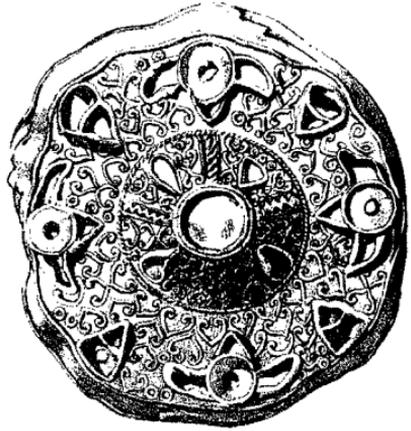
GIMETIÈRE DE PINCTHUN — PEIGNE ET SCEAU.



1



2



3



4



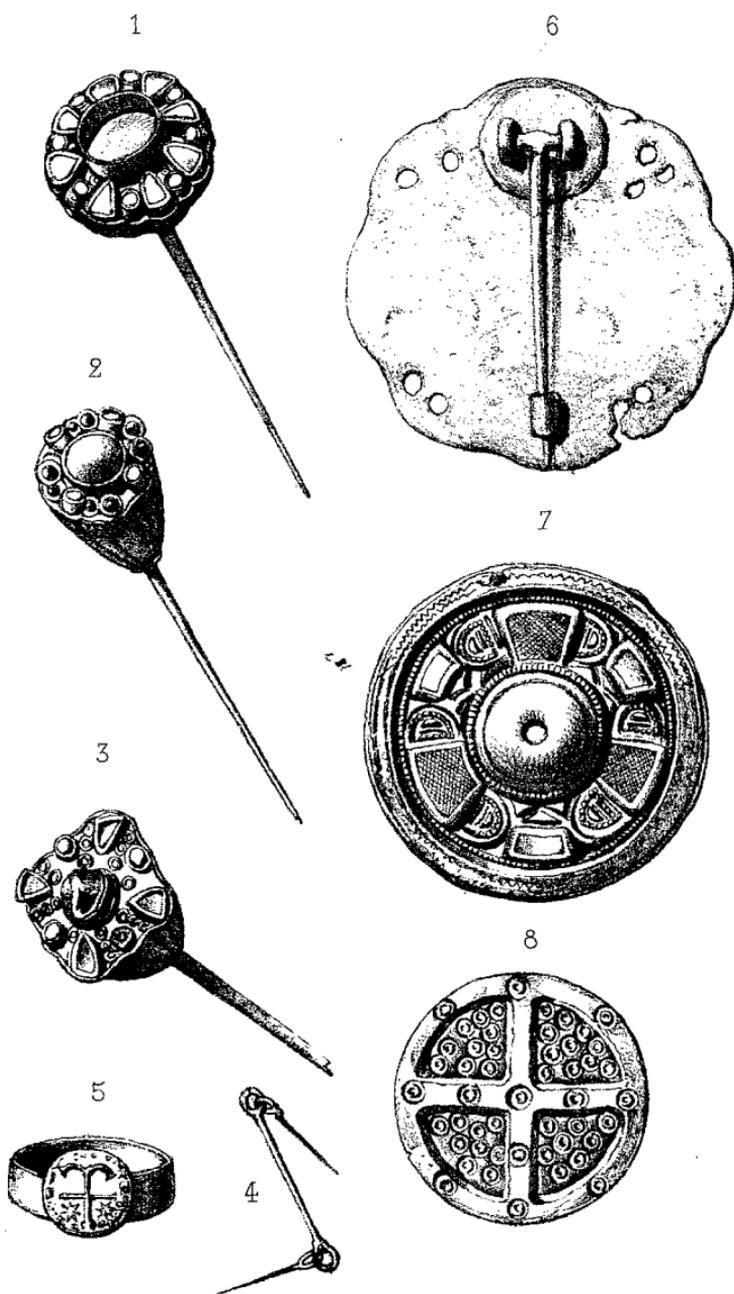
5



6





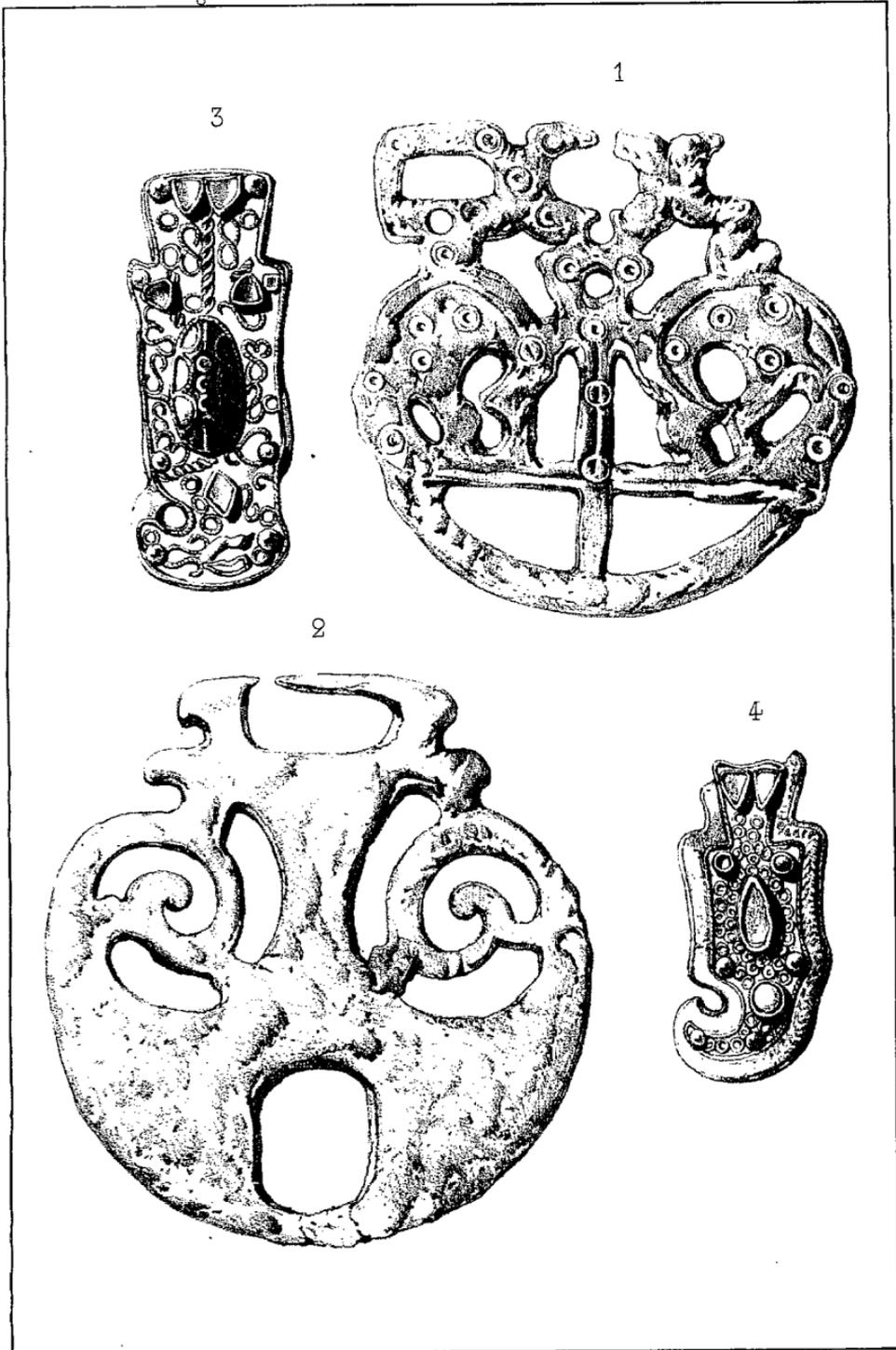


N. Berr, del.

Lith. Berr et Simonnaire, Boulogne-s/mer.

ÉPINGLES ET FIBULES (D'HARDENTHUN.)





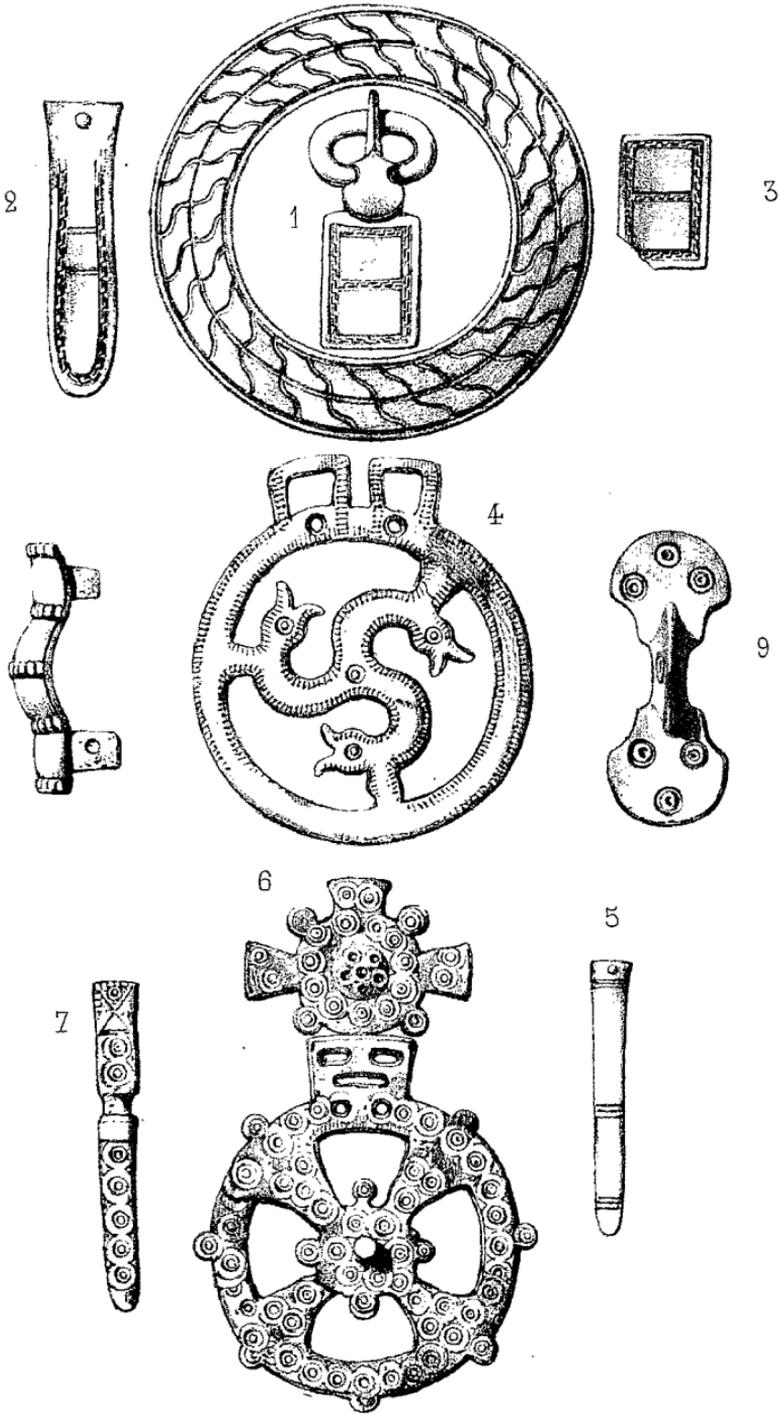
N Berr, del.

Lith. Berr et Simonnaire, Boulogne s/mer.

ATTACHES DE CEINTURES ET FIBULES

(HARDENTHUN ET UZELOT.)



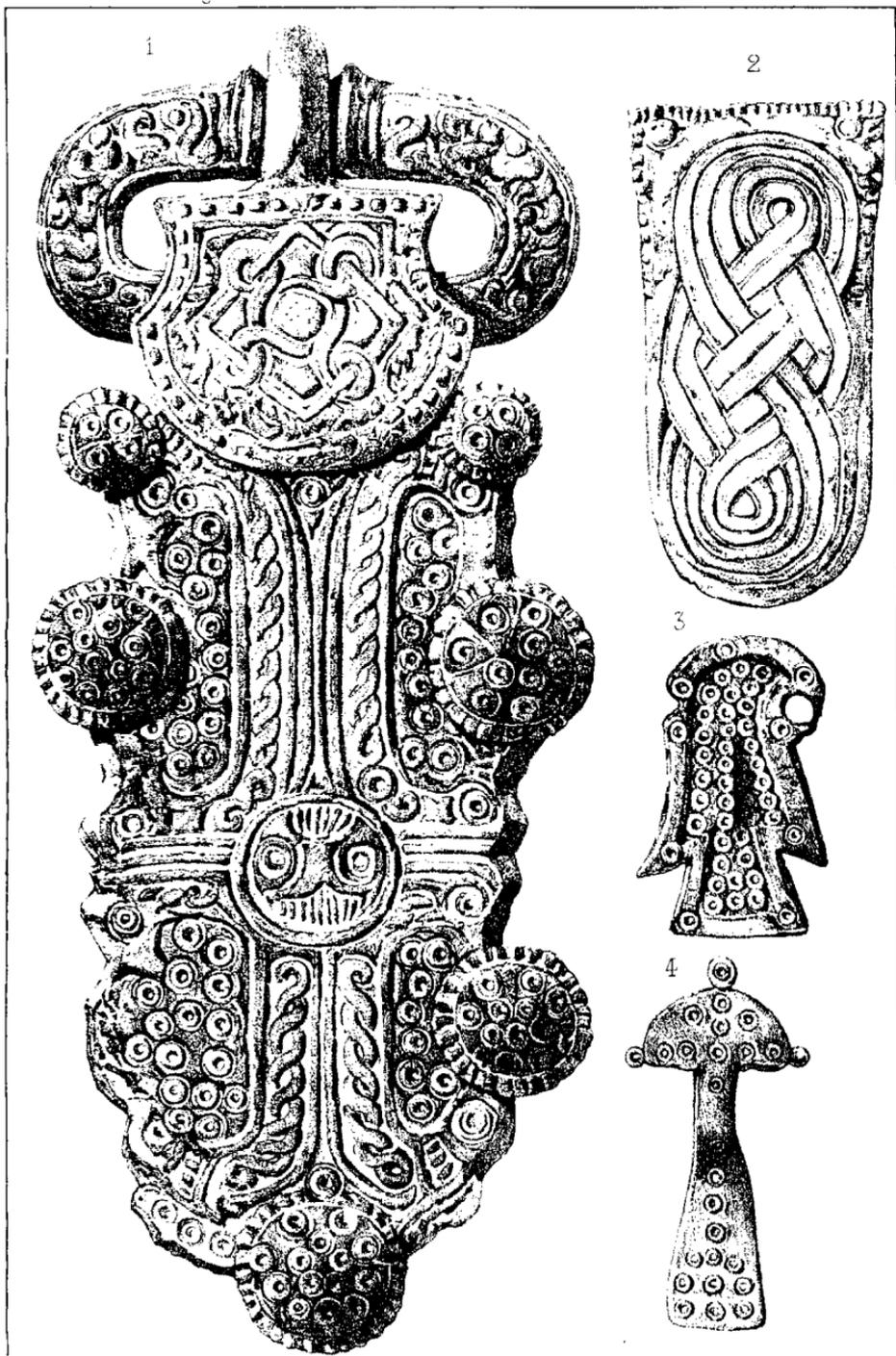


N. Berr, del.

Lith. Berr et Simonnaire, Boulogne s/ mer.

ATTACHES DE CEINTURES ET FIBULES,  
(HARDENTHUN ET UZELOT.)



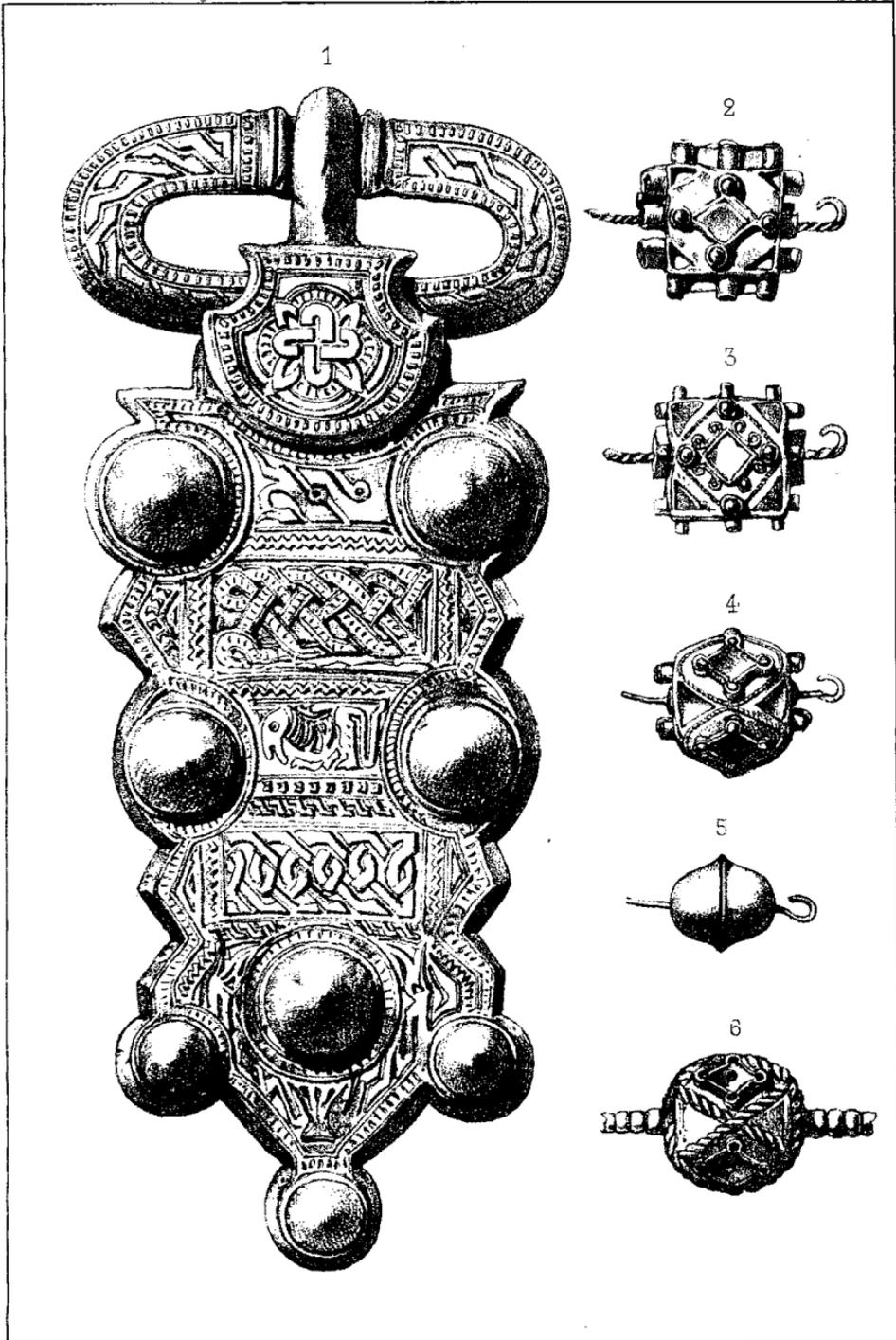


N. Berr del.

Imp. Berr et Simonnaire, Boulogne s/mer.

CEINTURE ET FIBULES (HARDENTHUN ET UZELOT)



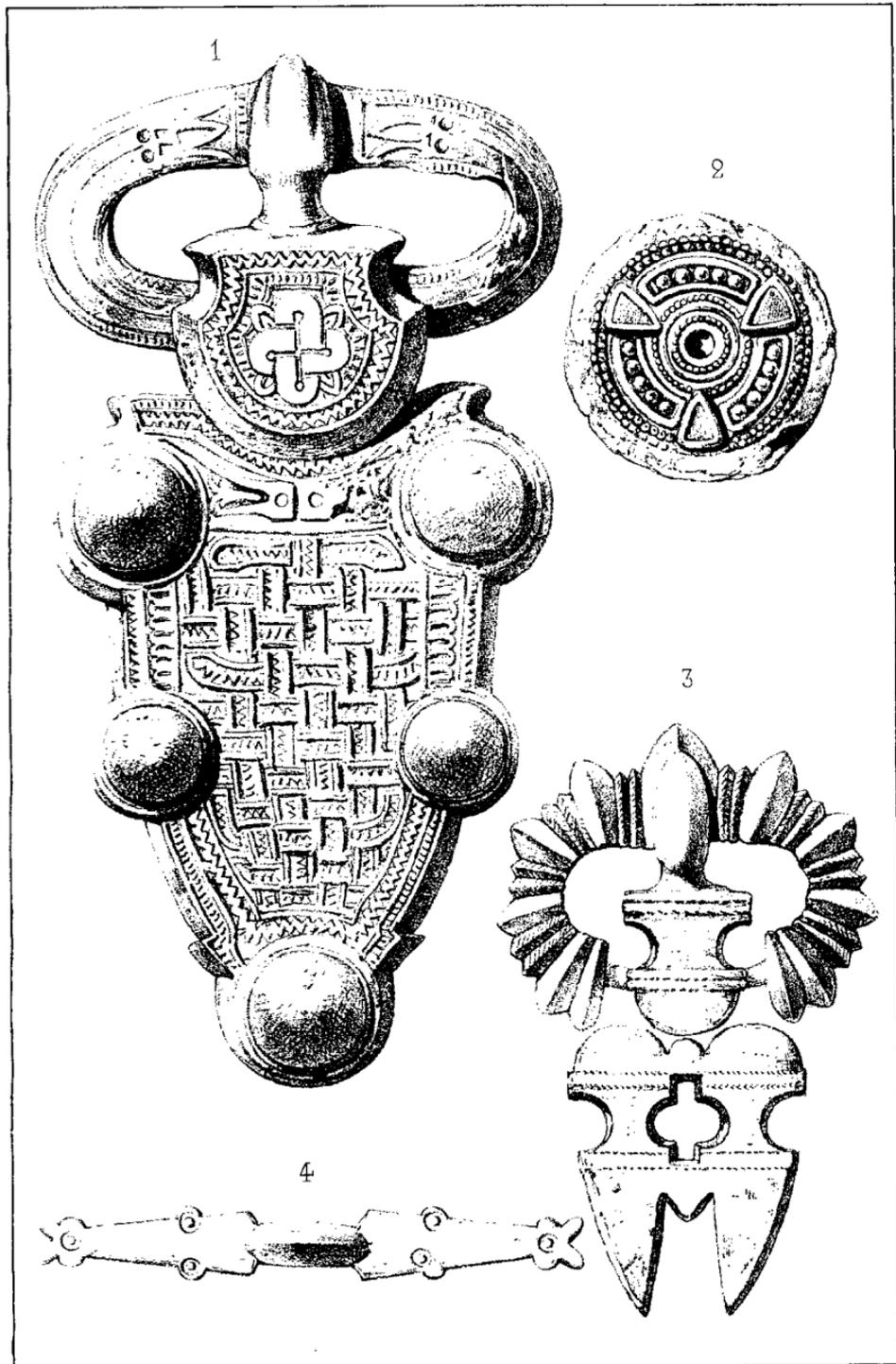


N. Berr, del.

Imp Berr et Sinonnaire, Boulogne s/mer.

CEINTURE ET PENDANTS D'OREILLES (HARDENTHUN)



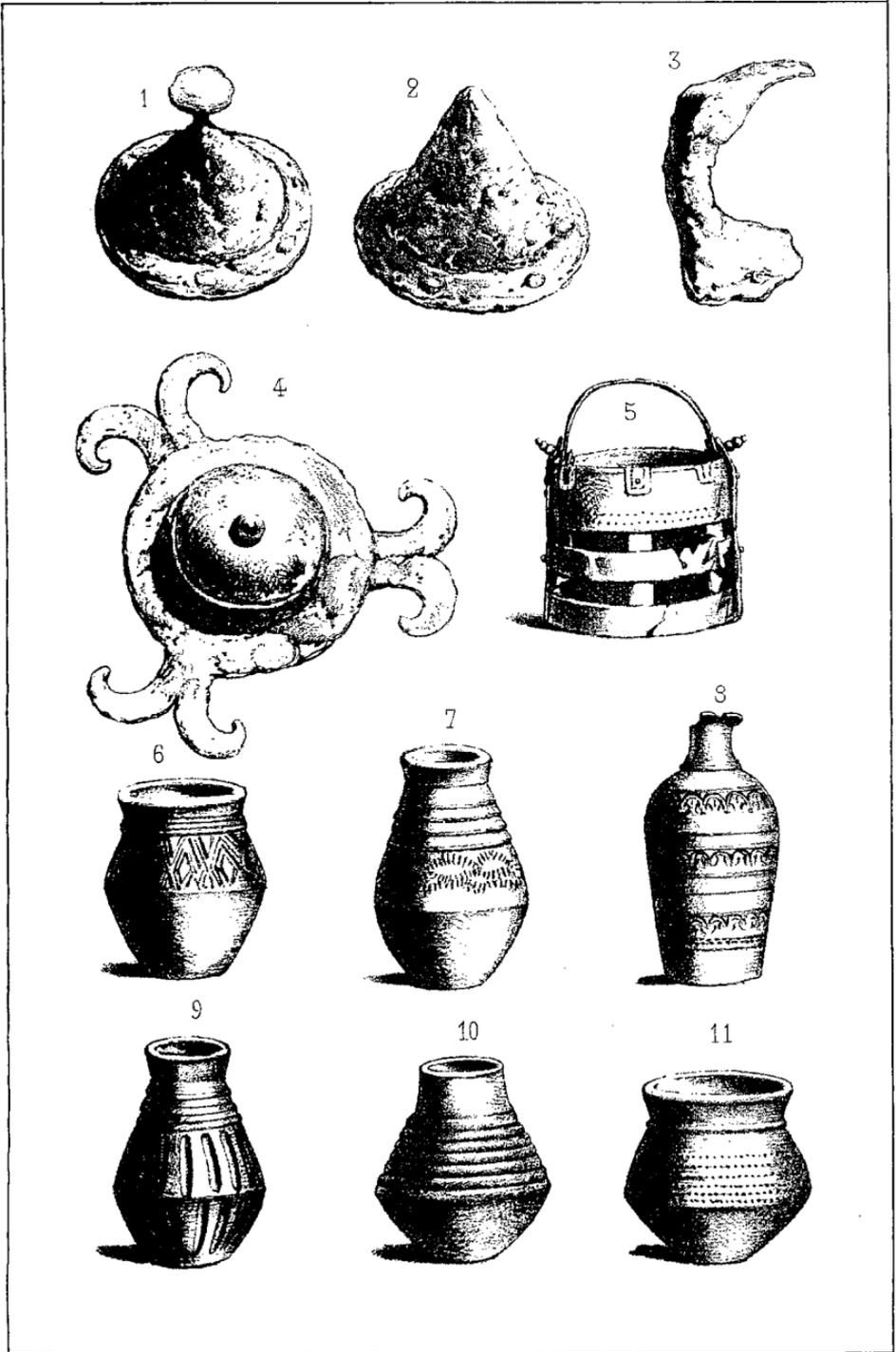


N. Berr, del.

Lith. Berr et Simonnaire, Boulogne s/ mer.

CEINTURE, BOUCLE ET FIBULES,  
(HARDENTHUN ET UZELOT)





N. Berr. del.

Lith. Berr et Simonnaire, Boulogne s/mar.

BOUCLIERS, HACHE ET VASES. (HARDENTHUN ET UZELOT.)



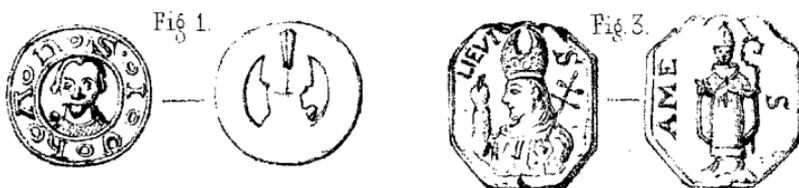


Fig. 4.

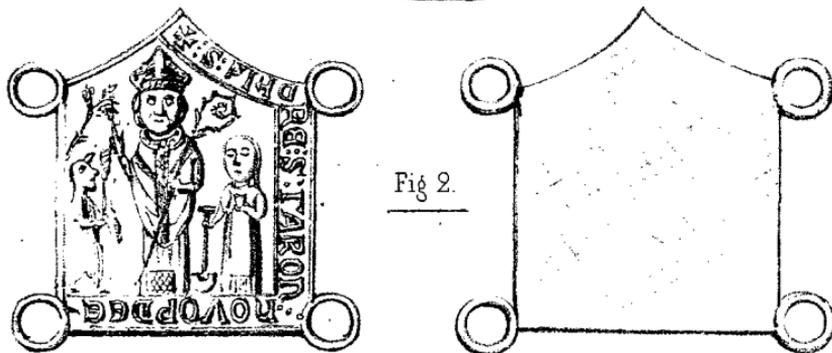


Fig. 2.

Alph. Lefebvre del.

Lith. Berr et Simonnaire, Boulogne s/mer.

PLOMBS RELIGIEUX TROUVÉS A BOULOGNE.



Fig 6.

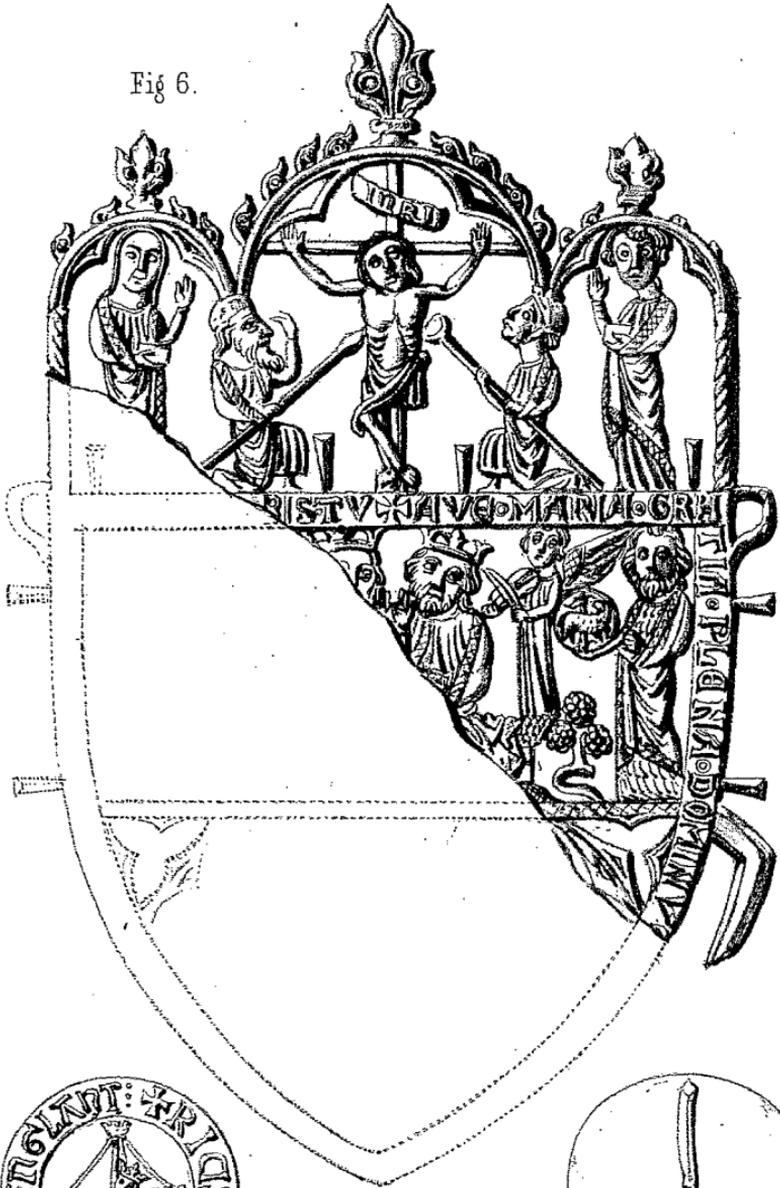
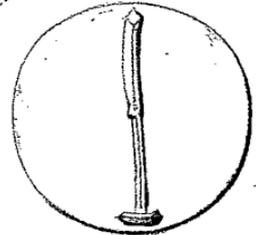


Fig 5.



Alph. Lefebvre del.

Lith. Berr et Simonnaire, Boulogne-s/mer.

PLOMBS RELIGIEUX TROUVÉS A BOULOGNE.

